



Les néo-démocrates se passionnent pour la politique internationale

Quelle est la clientèle du NPD au Québec?

TORONTO (DNC) - Dans une intervention qu'il a faite hier devant le congrès général du Nouveau Parti Démocratique, le directeur du DEVOIR, M. Claude Ryan, a identifié la clientèle québécoise du parti et défini les conditions d'une pénétration plus importante des néo-démocrates dans la province.

Faisant état de la maturité acquise par l'électorat québécois ces dernières années, il a dit que cette pénétration, si elle se produit, sera peut-être le début d'un réalignement des forces politiques du pays et d'une reorientation vers un nouveau nationalisme canadien.

Dans son discours de près de 45 minutes, M. Ryan a établi qu'il se trouve au Québec une proportion d'électeurs flottants qui est plus importante que dans l'ensemble du Canada et il a laissé entendre après l'expérience des élections de ces dernières années que c'est dans ce groupe que le NPD doit chercher à améliorer ses positions électorales.

Selon le directeur du DEVOIR, ce groupe d'électeurs flottants se divise en trois catégories:

- Certains éléments nationalistes de la petite bourgeoisie canadienne - française qui est plus indécise et par conséquent plus disponible qu'elle ne l'a jamais été au cours des 50 dernières années.

- Des éléments défavorisés de la population sur le plan économique et social sur lesquels le Crédit social s'est appuyé depuis 1962.

- Une nouvelle élite sociale formée de chefs syndicaux, de professeurs, de journalistes et d'intellectuels.

Il a dit que le Nouveau Parti a réussi à toucher cette dernière catégorie mais qu'il n'a pas sérieusement atteint.

Il a dit que le Nouveau Parti a réussi à toucher cette dernière catégorie mais qu'il n'a pas sérieusement atteint les deux autres et que, pour le faire, il devra se mériter l'appui d'un certain noyau de nationalistes encore non alignés et porter un intérêt plus concret aux éléments défavorisés de la population.

Ces cibles de l'action néo-démocrate étant identifiées, M. Ryan s'est efforcé d'établir les conditions d'une percée plus importante du parti dans le Québec.

Il faut d'abord reconnaître l'importance du nationalisme québécois et chercher à définir un statut particulier pour le Québec. À cet égard, le directeur du DEVOIR indique qu'il devient irritant de prendre note de manifestations de bonne volonté qui sont trop peu souvent suivies de dispositions égales à discuter des implications concrètes de certains principes comme celui du statut particulier.

Les néo-démocrates doivent ensuite se rendre compte que l'idéologie intéresse moins les électeurs que la présentation d'analyses et de solutions des problèmes politiques qui fassent montre de compétence et d'efficacité. Il a donné plusieurs exemples de la tentation des partis de s'en tenir à des slogans, notamment sur les problèmes du syndicalisme, de la planification, du gigantisme des sociétés internationales et de la taxation.

Il a dit des grandes sociétés industrielles et financières d'elles deviennent trans-nationales et que dans la mesure où elles échappent au droit national, il est urgent qu'on élabore un droit international s'appliquant à cette situation.

Voir page 2: Le NPD

NPD: fermeté sur le Vietnam, modération sur le P.-Orient

De notre envoyé spécial Pierre-C. O'Neil

TORONTO - Les néo-démocrates réunis en congrès à Toronto sont revenus hier aux questions qui les passionnent le plus et au sujet desquelles ils sont habituellement le plus éloquent et le plus vohibiles: les affaires internationales.

Dans une journée presque entièrement consacrée aux affaires étrangères, ils ont adopté une politique modérée au sujet de la crise au Moyen-Orient et entamé une très vive discussion sur l'ensemble de la politique étrangère du Canada.

Entre ces travaux - ils ont réussi à adopter une longue déclaration de principe sur une politique syndicale; ils ont adopté des résolutions sur l'agriculture; - ils ont entendu M. Claude Ryan indiquer la voie à suivre pour progresser dans le Québec: - ils ont reçu l'assurance du secrétaire du Congrès du travail du Canada, M. Donald Macdonald de la fidélité du mouvement syndical aux politiques des néo-démocrates; - ils ont enfin élu à la présidence de leur parti le député néo-démocrate de Toronto-Riverdale à Queen's Park, M. Jim Renwick. Selon certains observateurs ici, ce résultat constituerait une sorte de revers pour les délégués des travailleurs qui appuyaient un vieux militant socialiste de la Saskatchewan M. J. H. Brockelbank. Ce résultat considérerait en outre la position de force dont jouit la délégation de l'Ontario au sein du congrès et du parti.

Si on lui eut été adoptée une très forte majorité, une résolution sur la crise au Proche-Orient a été très vivement contestée notamment par un groupe de jeunes membres du parti qui estiment que M. David Lewis s'est montré partisan en la proposant à l'assemblée.

Avenir de la Confédération: M. Pearson convoque lui-même les chefs provinciaux, boudant le projet Robarts

OTTAWA - Le premier ministre Pearson a de nouveau manifesté hier la froideur avec laquelle il accueille la conférence sur l'avenir de la confédération à laquelle le premier ministre Robarts de l'Ontario a convié les premiers ministres des provinces et du Canada pour l'automne. Il a été question de cette conférence au cours de la rencontre de neuf premiers ministres provinciaux avec M. Pearson hier et à l'issue de la rencontre, le premier ministre canadien a souligné que le projet de M. Robarts serait une conférence inter-provinciale à laquelle Ottawa ne déléguerait que

des observateurs (probablement des fonctionnaires). D'autre part M. Pearson a annoncé que les premiers ministres seraient invités par Ottawa au début de 1968 à une conférence dont le but sera de mettre au point une loi commune des droits de l'homme. Le premier ministre du Québec, M. Johnson, a manifesté hier son appui à un tel projet. Neuf des dix premiers ministres provinciaux ont assisté hier à un déjeuner que leur offrait le premier ministre Pearson et ont discuté autour d'un café l'avenir de la constitution et du pays. L'événement qui s'est déroulé au 24 rue Sussex, résidence du premier ministre, faisait suite à la cérémonie au cours de laquelle les neuf premiers ministres ont prêté serment à la reine, en présence de la souveraine, devenant ainsi membres du conseil privé. Le seul absent était le premier ministre Robert Stanfield de la Nouvelle-Écosse, retenu aux funérailles de son frère. Le conseil privé est un organisme honorifique auquel appartiennent tous les ministres fédéraux présents et passés; ses membres ont droit de porter le titre d'honorable pendant toute leur vie.

La sortie de conférence fédérale-provinciale qui s'est tenue rue Sussex était privée et non officielle. D'après les commentaires recueillis à la fin, le déjeuner a été consacré à des discussions amicales et ce n'est qu'à l'heure du café que les premiers ministres ont abordé les questions sérieuses.

Aucun engagement n'a été pris, mais le premier ministre Smallwood de Terre-Neuve a déclaré que depuis 18 ans qu'il occupe ses fonctions, il n'a jamais vu une rencontre où les premiers ministres d'affiliations politiques aussi différentes aient fait preuve d'une si grande unanimité d'opinions. Les premiers ministres Roblin, du Manitoba, et Thatcher, de la Saskatchewan, ont également déclaré que les discussions avaient été aussi cordiales et agréables que profondes.

Avant la rencontre, le premier ministre Pearson avait exprimé l'espoir que les échanges permettraient de dégager un accord en vue d'inscrire la loi fédérale des droits de l'homme dans les législations provinciales. Un informateur a dit que la conférence n'a pas permis d'aller aussi loin. Il avait aussi été question de prévoir une conférence fédérale-provinciale en bonne et due forme sur les questions constitutionnelles, mais les premiers ministres n'ont arrêté ni la date ni le programme d'une telle rencontre.

Après la cérémonie d'assermentement, les premiers ministres ont assisté à une réception privée en compagnie de la reine, à Rideau Hall. Les chefs provinciaux et fédéral semblaient être d'humeur joyeuse et M. Pearson a signalé que M. Smallwood était le seul "pere de la Confédération" présent, puisqu'il est premier ministre depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949.

La reine Elizabeth II est venue de Kingston à Ottawa en avion hier matin pour assister à l'assermentement des premiers ministres. Dans l'après-midi, elle a présenté les drapeaux et fanions à six régiments canadiens sur la colline parlementaire; le prince Philip portait l'uniforme du colonel en chef du régiment royal canadien. Environ 450 militaires, surtout des miliciens, ont participé à la cérémonie.

Ensuite la reine a dévoilé deux plaques, l'une en français et l'autre en anglais, au chantier du Centre national des arts. Après la manifestation le prince Philip a confié aux premiers ministres de l'Ontario et du Québec qu'il avait aperçu des expressions peines lorsqu'il a été question du coût du Centre. Celui-ci devait coûter \$9 millions, mais il est maintenant question de \$43 millions.

En soirée, avant de prendre l'avion pour Londres, la reine et le prince ont reçu à dîner une cinquantaine de "jeunes Canadiens" âgés de 16 à 44 ans et qui se sont distingués dans les arts, l'architecture, les affaires, les sports, et les sciences.

Parmi les invités se trouvaient la comédienne Genevieve Bujold, le metteur en scène John Hirsch, le premier ministre Alex Campbell

Voir page 2: La CIC

M. Lewis avait déclaré qu'il est futil de se demander qui a tiré le premier et que les événements des derniers mois illustrent abondamment que les Arabes s'approprient à attaquer Israël.

Cette interprétation a été vivement critiquée par des jeunes qui prétendent que par sa seule croissance économique, Israël constitue une menace permanente aux pays arabes, et que le Canada a failli lamentablement à la nécessité d'appuyer les aspirations des Arabes.

Finalement, après une nouvelle intervention de M. David Lewis qui déplorait les préjugés anti-Israéliens de plusieurs délégués, la résolution fut approuvée à une majorité écrasante. La résolution s'apparente aux positions prises par le gouvernement canadien dans la crise, elle affirme le droit d'Israël d'exister, revendique une solution politique à la crise, l'arrêt des échanges internationaux, la fin de la course aux armements dans cette région du globe, la mise sur pied d'une force internationale de sauvegarde de la paix, l'élaboration d'un programme massif d'aide à cette région, la solution de la question des réfugiés palestiniens et, moyennant un règlement politique convenable, le retrait des forces d'Israël du territoire conquis.

La résolution sur l'ensemble de la politique internationale du Canada est divisée en cinq parties principales: - la pierre de touche est l'élimination de la pauvreté dans le monde à laquelle le Canada participerait en enlevant à 2 pour cent de son produit national brut ses contributions aux pays en voie de développement; - pour ce qui est des affaires

Voir page 2 Les néo-démocrates en congrès

Le NPD propose: pour combattre l'injustice, le revenu garanti

OTTAWA - Le député néo-démocrate Grace MacInnis a prôné hier en Chambre un régime de revenu garanti pour tous les citoyens, comme moyen de combattre l'injustice sociale et d'éviter le gaspillage des ressources publiques qui découle de la multiplication des programmes de bien-être.

Mme MacInnis a noté que si l'idée d'un revenu garanti était jugée absurde il y a peu de temps, depuis trois ans il en est de plus en plus question aux États-Unis et au Canada. Le casse-tête actuel des programmes de bien-être et de sécurité sociale est cause de gaspillage, chaque programme étant administré par des fonctionnaires et des travailleurs sociaux différents qui enquêtent sur la vie personnelle des assistés.

Le député est intervenu au cours de l'étude des crédits du ministère de la santé et du bien-être. Présentement a-t-elle dit les assistés sociaux sont des parias rejetés par la société; leur assurer le minimum vital contribuerait à leur donner le sentiment de leur valeur dans la communauté.

Le député indépendant de Trois-Rivières, M. J.A. Mongrain, citant des encycliques papales, a déclaré qu'il devait y avoir des lacunes dans les programmes actuels de bien-être pour que 3,5 millions de Canadiens vivent dans la pauvreté au milieu de l'abondance. Une récente enquête a démontré que 46,2 pour cent de la population de la région de Montréal vit dans la pauvreté, la misère ou les privations.

Au cours de la période des questions, le secrétaire parlementaire au ministre des affaires extérieures, M. Donald S. MacDonald, a fait savoir que 12 Canadiens ont été demis de leurs fonctions à la commission internationale de contrôle de la trêve au Vietnam depuis 1954, pour des raisons disciplinaires, mais qu'en aucun cas ces rétrogradations n'avaient affaire à des questions d'espionnage.

D'autre part le ministre de la défense, M. Hellyer, a déclaré qu'un examen des journaux de campagne de l'armée canadienne ne permet pas d'affirmer que des prisonniers de guerre allemands aient été exécutés par des militaires canadiens dans la région d'Utrecht en Hollande, en 1945.

Enfin le ministre du commerce M. Winters a révélé que les revenus de l'Expo étaient inférieurs de \$5 millions aux prévisions en date du 26 juin. À ce moment les revenus étaient de \$58,539,912 comparativement aux prévisions de \$63,737,206. Cependant il y a 40 p.c. de visiteurs de plus que prévu.



Le général Dayan annonce:

Israël va annexer l'enclave de Gaza

GAZA - Le général Moshe Dayan, ministre de la défense d'Israël, a rendu public hier une décision importante du gouvernement israélien en annonçant: "La bande de Gaza est Israël, et doit devenir véritablement une portion du pays".

C'est au cours d'une visite d'inspection effectuée à Gaza quelques heures après qu'il eut été connu en Israël le rejet par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution yougoslave exigeant l'évacuation immédiate et inconditionnelle des territoires acquis, que le ministre de la défense a fait cette importante déclaration.

Parmi les premières mesures d'intégration, il a indiqué que dès la semaine prochaine, les résidents de Gaza recevraient des permis des autorités mili-

taires pour se rendre en Israël ou dans les territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain, et que des transports réguliers seraient organisés pour eux. Ceux qui veulent se rendre à l'étranger pourront recevoir des passeports. Cependant, le couvre-feu sera provisoirement maintenu du fait de la présence dans le territoire de soldats égyptiens, qui s'y dissimulent. Ainsi, la bande Gaza, peuplée de 80.000 résidents permanents et de quelque 250.000 réfugiés palestiniens, semble destinée à devenir, après la vieille ville de Jérusalem, le second des territoires conquis annexé à Israël. Aucune décision du même genre n'a été jusqu'à présent annoncée en ce qui concerne la ri-

Voir page 2: Israël

Après l'impasse mardi soir à l'ONU sur le Moyen-Orient

Paris: la guerre larvée va se prolonger Moscou: pression sans précédent des E.-U.

Dans ces conditions, il est évident que la situation de guerre larvée va se prolonger en Orient, avec la tension internationale que cela va comporter", telle est la réaction officielle française donnée par le porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu hier matin à l'Élysée et après les votes de l'Assemblée générale de l'O.N.U. sur les diverses résolutions proposées.

A Moscou, l'agence Tass, après avoir annoncé le rejet, à l'assemblée générale de l'O.N.U., de la résolution des pays non engagés, a précisé: "Les votes ont été marqués par une pression sans précédent des États-Unis sur les pays latino-américains et tous les autres pays qui, sous quelque forme que ce soit, défendent les États-Unis". C'est le même son de cloche à Varsovie, où l'agence officielle polonaise écrit: "Sous pression des cercles impérialistes des États-Unis et de Grande-Bretagne, l'O.N.U. n'a pas su parvenir à condamner l'agression d'Israël".

C'est une victoire de la logique et du bon sens", a affirmé pour sa part le président du conseil israélien, M. Levy Eshkol. En outre le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères s'est félicité que l'O.N.U. ait souligné la nécessité de négociation pour la paix au Proche-Orient. Toutefois la presse israélienne ne manifeste pas une joie sans réserve. Si les différents quotidiens du matin estiment que l'impossibilité d'aboutir à un accord aux Nations Unies doit conduire les pays arabes à accepter une négociation avec Israël, ils restent toutefois inquiets sur ce que seront les réactions de Moscou après ce qu'ils appellent l'échec de l'URSS.

Quelles qu'aient pu être les changes, pour l'URSS, de faire endosser par l'ONU sa position contre Israël, remarque-t-on, la tentative diplomatique - marquée par le discours de M. Kossyguine devant l'Assemblée et couronnée par les entretiens de Glastonbury - s'est trouvée approuvée et justifiée, comme l'un des éléments d'une politique globale, par M. Léonide Brejnev, dans un discours qu'il a prononcé hier matin à Moscou. "En jetant un coup d'oeil respectueux, il est possible d'affirmer avec certitude que nos actions pen-

dant les journées critiques de la crise étaient justes", a-t-il affirmé.

On est tenté de penser, dans les milieux est-européens, que le discours de M. Brejnev, prononcé devant une assistance militaire, s'inspire fortement du rapport secret que le secrétaire général présente, le 20 juin, de-

vant le Comité central du parti réuni en plénum sur l'affaire du Moyen-Orient.

Du moins est-ce la première fois depuis le début de la crise que le chef du parti, loin de chercher à justifier l'attitude prise à l'égard des pays arabes, affirme que cette attitude fut correcte, dans un discours qui a

reçu, cette fois, le maximum de publicité, mais qui est d'abord destiné à l'élite militaire du pays.

Aux NATIONS UNIES, on s'attend à ce que l'Assemblée générale extraordinaire sur le Moyen Orient remette son ajournement

Voir page 2: Paris

Selon le gouvernement du Congo:

Parachutage de mercenaires à la solde de l'"impérialisme"

KINSHASA - Des mercenaires étrangers ont été parachutés la nuit dernière sur Kisangani (ex-Stanleyville) et sur Bukavu, a annoncé hier matin radio-kinshasa.

Des étrangers, a affirmé la radio ont mis en application "un plan machiavolique pour s'emparer du pouvoir au Congo".

Bukavu est située à l'est du Congo, et Kisangani au nord-est du pays.

Des rumeurs faisant état d'une mutinerie d'une partie de l'armée nationale congolaise circulaient avec insistance hier soir à Bruxelles.

Dans les milieux informés des affaires congolaises à Bruxelles, on se montre persuadé que les nouveaux événements du Congo sont le fait qu'une mutinerie de l'armée nationale congolaise ou des militaires étrangers qu'elle compte dans ses rangs.

Le général Mobutu Président de la République du Congo a annoncé dans un message à la nation que le Congo avait fait appel au conseil de sécurité des Nations Unies et au secrétariat général de l'Organisation de l'Unité africaine contre "l'agression qui compromet dangereusement la souveraineté du Congo".

D'autre part, le message présidentiel annonce que le général Mobutu a décrété l'état d'exception sur l'ensemble du territoire.



Mobutu, ils se trompent lourdement, car leur action ne peut que renforcer la solidarité africaine et hâter cette extradition". "Ceux qui nous attaquent aujourd'hui, a-t-il poursuivi, ont fait couler au Congo le sang des Africains et tout Africain ne peut qu'être blessé dans sa propre chair, dans celle de ses parents et dans celle de toute l'Afrique". "Nous avons le regret de vous informer que la République démocratique du Congo est actuellement victime d'une agression de la part des impérialistes colonialistes occidentaux", déclarait en sorée le général Mobutu, dans un

cable adressé au Président du Conseil de sécurité. "Nous comptons sur une intervention vigoureuse du Conseil de sécurité pour que cessent ces actes de banditisme", a-t-il ajouté le général Mobutu, sans toutefois demander formellement une réunion du Conseil. L'historio tourmentée, confuse et sanglante du Congo-Kinshasa, depuis son indépendance en juillet 1960, s'est donc alourdie d'un nouvel épisode avec le parachutage sur Kisangani ex-Stanleyville de mercenaires étrangers, dont on ne sait encore ni l'origine, ni la mission, ni les intentions à plus longue échéance.

Devant remplacer 800 conventions collectives par une seule

Laliberté: la CIC affrontera un défi majeur cette année

par Gilles Gariépy

h. Selon M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des instituteurs du Québec, la négociation de la première convention collective des enseignants à l'échelle provinciale sera une dure épreuve pour la CIC. "Il n'y a aucun doute, a-t-il confié aux journalistes hier, que la CIC risque énormément au cours de la prochaine année.

Le président a expliqué que le prochain contrat de travail des enseignants du Québec devra remplacer d'un coup quelque 800 conventions collectives différentes et il a laissé entendre que, dans un pareil contexte, il sera très difficile pour la CIC d'obtenir un règlement qui satisfiera tous ses membres au même degré.

En outre, la négociation provinciale entraîne la "provincialisation" du niveau de décision et en conséquence, un certain éloignement des membres pris individuellement, par rapport à leurs négociateurs. Cet éloignement, a reconnu M. Laliberté, pourrait engendrer au sein de la CIC une certaine désaffection et même, dans l'hypothèse où le contrat qui sera signé ne se révélerait pas

populaire auprès de toutes les catégories de membres, un risque sérieux de divisions.

"Notre préoccupation dominante, a-t-il dit au cours d'une entrevue à bâtons rompus avec les journalistes, sera de trouver les mécanismes qui permettront de qui se pratique généralement dans les autres syndicats, la CIC ne retient pas a priori le recours au scrutin universel chez ses membres pour décider de l'acceptation ou du rejet d'un projet de convention.

Le congrès annuel de la CIC a accepté hier de remettre le pouvoir de décision finale en la matière à l'assemblée de ses 85 représentants de sections, c'est-à-dire au "conseil général" (qui s'appellera désormais "conseil provincial"). Ni l'assemblée générale de la CIC (700 délégués) ni les 55.000 membres ne seront obligatoirement appelés à ratifier la décision des négociateurs. M. Laliberté reconnaît que la CIC s'écartere aides pratiques suivies par les autres syndicats qui négocient à l'échelle provinciale avec l'Etat.

Mais une assemblée générale monstre appelée à dire "oui" ou "non" après avoir été chauffée par ses dirigeants n'est pas nécessairement la meilleure garantie de la démocratie, a plaidé le



Voir page 2: La CIC

Le NPD

M. Ryan a en outre déclaré que tout progrès des néo-démocrates au Québec suppose que les dirigeants du parti soient mieux connus au Québec et qu'ils aient l'occasion d'échanger plus souvent des considérations politiques avec les élites intermédiaires de la province.

Le caractère démocratique du financement du parti apparaît à M. Ryan comme un avantage marqué sur les autres partis qui ne peut que lui être utile au Québec.

Enfin, M. Ryan estime que le parti devra présenter au Québec des gens qui, à l'instar des députés néo-démocrates à Ottawa, ont la réputation d'être des hommes travailleur et compétents.

Expliquant le choix de son thème, M. Ryan a dit aux délégués qu'il est important qu'on invente au Canada de nouveaux moyens de rencontre entre les deux grandes communautés et que le Nouveau Parti peut établir ces liens au niveau des couches populaires du Québec et du reste du Canada.

Pour lui, c'est une façon de faire échec au "phénomène inquiétant" de la montée d'un nationalisme québécois qui tend à se suffire à lui-même parce que le Québec n'a pu trouver ailleurs, dans 100 ans de confédération, les garanties qu'il cherchait.

La CIC

président de la CIC. Et d'autre part, il est impossible à une grande assemblée générale provinciale à supposer qu'elle puisse même être réunie de discuter tous les détails d'un projet de convention.

Enfin, a expliqué M. Laliberté, les intérêts des enseignants peuvent différer selon les régions, parce que les membres de la CIC n'affrontent pas tous les mêmes situations et ne bénéficient pas des mêmes contrats de travail à l'heure actuelle. Il serait donc illusoire de croire que procéder par référendum ou par assemblée générale puisse faciliter la recherche du meilleur compromis possible pour tous les enseignants du Québec.

En somme, de commenter un "journaliste" la prochaine négociation provinciale pourrait tourner en pagaille, si le pouvoir de décision était laissé à la masse des membres de la CIC?

C'est en effet ce qui pourrait arriver, reconnaît M. Laliberté.

Le président de la CIC estime que le conseil provincial de la CIC est le mieux placé dans les circonstances pour se prononcer sur le projet de convention, mais il a insisté sur l'effort considérable qui devra être déployé pour permettre au conseil de prendre un coup sûr une décision qui rencontre le sentiment des membres.

Le congrès de la CIC a entrepris hier l'étude de plusieurs amendements proposés aux règlements définissant la composition de ses structures politiques. Cette étude se poursuivra aujourd'hui. Une dizaine de commissions ont l'autre part examiné hier après-midi divers aspects de l'action de la ic en prévision de l'élection de résolutions.

Le rôle

(suite de la page 5)

Le rôle de l'Etat ne doit toutefois pas être exclu dans ce domaine: le monopole est néfaste partout où les libertés individuelles sont en cause. C'est pourquoi les organismes semi-publics (commissions indépendantes responsables par le truchement technique d'un ministre, directement au Parlement) doivent voir progressivement le jour. Nous pensons en particulier à une commission de Police, chargée de surveiller l'application d'une loi de police: une commission de la Justice criminelle et correctionnelle évaluant des mesures de protection sociale, et d'autres encore au fur et à mesure des besoins déclarés.

L'administration de la justice néanmoins, à quelque chose de plus que l'administration dans le domaine fiscal ou de la santé. Notre sécurité et par dessus tout, notre liberté en dépendent. On n'a que l'embaras du choix pour trouver des noms de sages qui encaissent sous une forme ou sous une autre: "fiat justitia paret mundus".

Pour la première fois, un commentateur officiel de la radio israélienne a mentionné hier le coût auquel est estimée la solution du problème des réfugiés palestiniens et notamment l'intégration de ces derniers dans l'économie locale. Il en a estimé le montant à trois cent millions de dollars par an pendant 10 ans, soit un total de 3 à 3 milliards de dollars américains.

Le commentateur a souligné que seule une organisation internationale pourrait rassembler de pareilles sommes, mais qu'Israël serait prêt à participer, avec son expérience, au problème de l'intégration des réfugiés.

Cependant, dans ses dernières éditions de la soirée, le journal parlé de Radio-Israël a omis le passage des déclarations du général Dayan dans lequel il affirmait que "la bande de Gaza est Israël et doit devenir véritablement une portion du pays".

Cette phrase figurait dans l'édition de 20h30 de Radio-Israël. Elle avait été prononcée directement en anglais par le ministre de la défense, répondant aux questions des correspondants étrangers.

Aussi les observateurs se demandent-ils si les modifications apportées par la radio aux déclarations du général Dayan ne reflètent pas, au sein même du gouvernement, certaines réserves quant à l'opportunité des options qu'il préconise.

NATIONS UNIES - La déclaration du général Dayan a provoqué surprise et malaise aux Nations unies. En dépit de la défaite de la résolution des "non-alignés", on ne s'attendait pas à cette nouvelle poussée revendicatrice des dirigeants israéliens.

La surprise est d'autant plus grande que l'annexion de la vieille Jérusalem a été unanimement condamnée dans une résolution séparée par l'Assemblée générale extraordinaire. D'autre part, un grand nombre de délégués se disaient en droit de penser qu'Israël ne poserait pas avant un certain temps, aussi bien le problème de Gaza que celui de la rive occidentale du Jourdain.

Le malaise s'explique par le sentiment qu'Israël cherche à profiter le plus rapidement possible de l'échec subi par une résolution qui voulait condamner son "agression". Dans les milieux des Nations unies, on veut attendre qu'Israël précise ce que le général Dayan entend par "mesures destinées à intégrer le territoire de Gaza dans l'Etat d'Israël" bien que l'espoir soit faible de voir le gouvernement de Jérusalem prendre une position différente de celle du ministre de la défense.

Suite de la première page

clure que les vertus de justice, basées sur le raisonnement et le pardon, doivent progressivement prendre la place des instincts de justice, basés sur la vengeance. Seuls ceux qui ont une bien pauvre confiance dans l'homme refuseront cette évolution. Les rêveurs et les naïfs ne sont pas tous du côté où certains n'hésitent pas, un peu trop vite, à les situer. Car il est certain que sans faire appel à ce que l'homme a de meilleur en lui, on ne réussira jamais à contenir ses mauvais penchants dans les limites qui garantissent la moralité de ses actes.

Les néo-démocrates en congrès

asiatiques elle propose la reconnaissance par le Canada et les nations unies de la Chine communiste. Elle demande la fin des bombardements américains au Vietnam du nord et exhorte Hanoi à la négociation une fois que les bombardements auront pris fin. Elle demande que le Canada cesse de fournir aux Etats-Unis du matériel qui est utilisé au Vietnam. Enfin elle préconise une solution sur les bases des accords de Genève. L'admission du FLN à la table des négociations, la mise sur pied, d'un vaste programme de reconstruction des deux Vietnam; - la résolution demande au chapitre des affaires européennes que l'OTAN et le Pacte de Varsovie fassent place à un régime de sécurité européen garanti par les grandes nations en attendant que l'ONU puisse s'en charger. Elle demande la révision par le Canada de son rôle à l'OTAN et la transformation des fonctions de l'OTAN pour en faire un organisme chargé de mettre au point et de négocier de nouvelles mesures de détente; - elle demande que NORAD soit aboli parce que l'organisme est devenu désuet. Le Canada continuerait toutefois à collaborer à la détection de toute invasion de l'Amérique du Nord; - enfin elle exige en parlant de l'avenir que le Canada oriente toute sa politique vers des tâches de maintien de la paix en participant à l'établissement et au fonctionnement d'une force internationale.

En présentant la résolution au nom de la direction du parti, le député de Greenwood a qualifié d'ingénueuse ce que l'on appelle à Ottawa la diplomatie discrète. Il a vertement condamné la politique américaine au Vietnam et déclaré que l'Asie est la clé de la paix mondiale et que le plus grand danger à l'heure actuelle est celui d'une confrontation directe entre la Chine et les Etats-Unis.

La discussion d'hier n'a duré que quelques minutes mais elle doit être reprise ce matin. Tout laisse croire que la résolution sera très sérieusement contestée puis adoptée à une très forte majorité.

Les résolutions sur l'agriculture et le syndicalisme ont été rapidement adoptées. La discussion sur cette dernière a principalement porté sur les injonctions.

Il fut largement question de liberté syndicale mais les délégués québécois se sont prudemment abstenus pour des raisons faciles à deviner d'abord la question qui met aux prises le CCHO et le CTC avec la CSN au sujet de l'accréditation des employés de Radio-Canada.

En présentant la résolution au nom de la direction du parti, le député de Greenwood a qualifié d'ingénueuse ce que l'on appelle à Ottawa la diplomatie discrète. Il a vertement condamné la politique américaine au Vietnam et déclaré que l'Asie est la clé de la paix mondiale et que le plus grand danger à l'heure actuelle est celui d'une confrontation directe entre la Chine et les Etats-Unis.

La discussion d'hier n'a duré que quelques minutes mais elle doit être reprise ce matin. Tout laisse croire que la résolution sera très sérieusement contestée puis adoptée à une très forte majorité.

Les résolutions sur l'agriculture et le syndicalisme ont été rapidement adoptées. La discussion sur cette dernière a principalement porté sur les injonctions.

Il fut largement question de liberté syndicale mais les délégués québécois se sont prudemment abstenus pour des raisons faciles à deviner d'abord la question qui met aux prises le CCHO et le CTC avec la CSN au sujet de l'accréditation des employés de Radio-Canada.

Israël

ve occidentale du Jourdain dont l'intégration pratique dans l'économie d'Israël est cependant en cours.

Pour la première fois, un commentateur officiel de la radio israélienne a mentionné hier le coût auquel est estimée la solution du problème des réfugiés palestiniens et notamment l'intégration de ces derniers dans l'économie locale. Il en a estimé le montant à trois cent millions de dollars par an pendant 10 ans, soit un total de 3 à 3 milliards de dollars américains.

Le commentateur a souligné que seule une organisation internationale pourrait rassembler de pareilles sommes, mais qu'Israël serait prêt à participer, avec son expérience, au problème de l'intégration des réfugiés.

Cependant, dans ses dernières éditions de la soirée, le journal parlé de Radio-Israël a omis le passage des déclarations du général Dayan dans lequel il affirmait que "la bande de Gaza est Israël et doit devenir véritablement une portion du pays".

Cette phrase figurait dans l'édition de 20h30 de Radio-Israël. Elle avait été prononcée directement en anglais par le ministre de la défense, répondant aux questions des correspondants étrangers.

Aussi les observateurs se demandent-ils si les modifications apportées par la radio aux déclarations du général Dayan ne reflètent pas, au sein même du gouvernement, certaines réserves quant à l'opportunité des options qu'il préconise.

NATIONS UNIES - La déclaration du général Dayan a provoqué surprise et malaise aux Nations unies. En dépit de la défaite de la résolution des "non-alignés", on ne s'attendait pas à cette nouvelle poussée revendicatrice des dirigeants israéliens.

La surprise est d'autant plus grande que l'annexion de la vieille Jérusalem a été unanimement condamnée dans une résolution séparée par l'Assemblée générale extraordinaire. D'autre part, un grand nombre de délégués se disaient en droit de penser qu'Israël ne poserait pas avant un certain temps, aussi bien le problème de Gaza que celui de la rive occidentale du Jourdain.

Le malaise s'explique par le sentiment qu'Israël cherche à profiter le plus rapidement possible de l'échec subi par une résolution qui voulait condamner son "agression". Dans les milieux des Nations unies, on veut attendre qu'Israël précise ce que le général Dayan entend par "mesures destinées à intégrer le territoire de Gaza dans l'Etat d'Israël" bien que l'espoir soit faible de voir le gouvernement de Jérusalem prendre une position différente de celle du ministre de la défense.

Paris

definitif à plusieurs jours pour rechercher une fois encore une formule de consensus, si mince soit-elle, qui permette à l'Assemblée de ne pas se séparer les mains vides.

Le président Pazhwak, apprend-on, a invité notamment les pays du groupe afro-asiatique à se réunir pour réfléchir sur la situation et tirer les conclusions du rejet par l'Assemblée mardi soir des deux projets de résolution qui portaient sur le fond du problème, et de façon plus pressante sur un retrait des forces israéliennes des territoires arabes occupés.

Plusieurs délégations, la Suède notamment, travaillent à l'élaboration d'un nouveau projet qui pourrait comporter un appel à la modération chez les parties et la nomination d'un représentant personnel du secrétaire général.

En soirée, le président de l'Assemblée générale, faisant état "du souhait de nombreuses délégations d'entrer en consultations", a officiellement décidé, malgré les objections d'Israël, de remettre à une semaine, au mercredi 12 juillet, la suite des débats.

Au Caire, dans les milieux officiels deux tendances se manifestent nettement. Il y a d'abord les partisans du durcissement, qui ne sont pas les plus nombreux. Les représentants de ce courant estiment qu'il est impossible de négocier sans que le préalable du retrait des troupes israéliennes soit accepté. Puis- être obtenu autour du tapis vert, il faudra tôt ou tard reprendre les armes. La deuxième tendance, aussi amère est plus raisonnable. Elle préconise une action commune qui pourrait se limiter aux pays progressistes arabes et aller jusqu'à ce fameux sommet proposé par le Soudan.

On n'ignore pas au Caire les obstacles qu'il faudra franchir pour parvenir à une telle conférence. La R.A.U. risque d'être accusée par certains participants au sommet d'avoir entraîné le monde arabe dans une aventure. Le président Nasser pourrait être amené à se défendre en expliquant qu'il a agit non pour lui ni pour la R.A.U., mais pour aider la Syrie. Il pourrait souligner qu'il a déjà proposé sa démission et que l'opinion publique égyptienne et arabe l'a fait revenir sur sa décision, mais qu'il est prêt à abandonner son poste si les dirigeants arabes le désiraient.

L'autre obstacle est idéologique. Il s'agit pour le Raïs en ces circonstances difficiles de revenir sur sa décision fondamentale de l'an passé de ne plus s'asseoir autour de la table de conférence avec les "réactionnaires arabes", thème également défendu par les Algériens et les Syriens qui sont opposés à la tenue du sommet.

Le dernier argument est tactique. On n'ignore pas au Caire comme à Damas et à Alger qu'il est difficile d'obtenir un accord de l'ensemble du monde arabe sur une politique commune et par exemple sur l'utilisation de l'arme du pétrole pour faire pression sur le monde occidental.

Les dirigeants de la R.A.U. donnent donc l'impression de savoir ce qu'ils ne veulent pas et de ne pas parvenir à établir ce qu'ils désirent réellement.

Le Vatican précise sa position sur le statut de Jérusalem

CITE DU VATICAN - Après l'Observateur Romano, la radio du Vatican traitant de la question de Jérusalem a dit: "La Ville sainte de Jérusalem doit rester à jamais ce qu'elle représente: la ville de Dieu, une libre oasis de paix et de prière, un lieu de rencontre, d'élévation et de concorde pour tous, avec son propre statut garanti internationalement".

"En ce moment ces mots prononcés par le Pape lui-même, dans son allocution consistoriale aux cardinaux, certains ont voulu affirmer que le Saint-Siège, après avoir accepté le fait accompli de la domination jordanienne de la Ville Sainte, proposerait à présent pour elle un statut international dans le but de la soustraire aux nouveaux conquérants".

"Ces déclarations sont d'une légèreté vraiment incompréhensible, car elles sont absolument inexactes. Tout le monde devrait en effet se rappeler que - sans vouloir remonter trop loin en arrière dans le temps - le Saint-Siège précisa clairement sa position à ce sujet bien avant la fin du mandat britannique sur la

Etats-Unis:

732 morts sur les routes

NEW YORK - 732 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route aux Etats-Unis, lors du long week-end (4 jours) de la fête de l'Indépendance. Ce chiffre est le plus élevé jamais atteint pour un congé du 4 juillet. L'année dernière, le nombre des victimes s'était chiffré par 576 mort, ce qui constituait également un record. D'ailleurs, le nombre des accidents mortels de la route lors des jours fériés et week-ends prolongés augmente régulièrement chaque année aux Etats-Unis.



Pavillon de la jeunesse: à 16h30, au café-dansant, tour de chant de Jeff Howard. A 19h30, Radio-Canada produit l'émission radiophonique "Les chansonniers de la Ronde" avec la participation de Eva, Pauline Julien et Jean Fortier... A 20h, spectacle au café-dansant avec Pauline Julien, Jeff Howard et Jean Fortier... Au cinéma-théâtre, "Mime pour deux mimes" avec Pinok et Matho, de Paris... 24h30, au cinéma-minuit, un court métrage canadien de T.

Pavillon de la jeunesse: à 12h 30, fin du festival international du jeune cinéma: "Caution Children", de Gerry Herman (EU), "Not as yet decided", de Jeff Dell (EU), "Black Trip", d'Aldo Tambellini (EU), "Roads to Understanding", de H. Golgman (EU), "Dog Burning at Noon" de la Free School of New York, "Extensionen", de Lars Swanberg (Suède).

Ballantyne, "Merry Go Round", (1966) et un long métrage britannique, "Desert Victory" (1945). Festival mondial: à 20h, au théâtre Port-Royal, concert par un quatuor suisse composé d'Aurèle Nicolet (flûte), Heinz Holliger (haut bois), Ursula Holliger (harpe) et Jurg Wittenbach (piano). Auditorium Du Pont: à 14h, dans la série Connaissance 67, projection spéciale de films scénaristiques pour la Fédération canadienne des sociétés de biologie.



CARRIÈRES et PROFESSIONS

ERGOTHERAPEUTE DIPLOMÉ DEMANDÉ

Pour Hôpital psychiatrique de 600 lits

Salaires selon compétence et usuels.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur du personnel
Hôpital des Laurentides
L'Annonciation
Cité Labelle, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE THETFORD MINES

est à la recherche

1 - d'un professeur d'éducation physique pour l'élémentaire.
2 - d'une institutrice pour classe maternelle.

Ecrire à:

M. Éloi Allaire,
Directeur des études,
265 rue Simoneau,
Thetford Mines, Qué.

ou téléphoner à: 418-335-7587

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

CITÉ DE HULL

GÉRANT MUNICIPAL DEMANDÉ

Le Conseil de la Cité de Hull invite les personnes intéressées à poser leur candidature pour le poste de gérant municipal de la Cité de Hull. Hull est une ville dynamique, en pleine croissance, ayant une population de 60,000 âmes.

Toute personne intéressée à ce poste, doit être bilingue et posséder de l'expérience dans l'administration municipale. Elle devra faire connaître le salaire désiré ou toutes autres conditions jugées nécessaires. Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande d'emploi avec leur curriculum vitae au bureau du Greffier de la Cité avant 4.00 heures de l'après-midi, le 15 juillet 1967.

ROLAND STEVENS,
Greffier

L'ÉCOLE NORMALE DE THETFORD

DEMANDE professeurs pour enseignement au brevet "A"

MATHÉMATIQUES - PHILOSOPHIE PSYCHOLOGIE

S'adresser à: **Sr. Alice Dubé** ou sa remplaçante
45 sud, rue Notre-Dame,
Thetford-Mines (Mégantic),
Tél: 335-6565

PROFESSEURS DEMANDÉS
(cours élémentaire)

- Beaucanton
- Dupuy
- Laferté
- La Reine
- Macamic
- Normétal (classe maternelle)
- Rapide Danseur
- Ste-Claire de Colombrage
- Ste-Germaine de Boulé
- St-Laurent de Gallichan
- St-Mathias
- Taschereau
- Val Paradis

Communiquer avec le

Directeur de l'enseignement élémentaire,
C.P. 580,
La Sarre, Abitibi-Ouest

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE

Diplômé en radiologie

Salaires suivant la convention collective de travail. Prime de rappel et prime de garde.

S'adresser à: **Paul-Aimé de Bellefeuille,**
Directeur général,
Hôpital St-Louis,
Windsor, P.Q.
Cmte Richmond.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE JACQUES CARTIER

DEMANDE

A) UN (1) PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Brevet d'enseignement & Bacc en Pédagogie. Ou permis d'enseignement dans la spécialité.

B) SIX (6) PROFESSEURS POUR L'ENFANCE INADAPTÉE

Brevet d'enseignement et Permis d'enseignement dans la spécialité.

ADRESSER TOUTE DEMANDE À:

Monsieur Laurent Larose,
Directeur des Services Pédagogiques,
1877 rue Brébeuf,
Cité Jacques-Cartier, Qué.
Tél: 677-8911

PROFESSEURS D'EXPÉRIENCE POUR SECONDAIRE DEUXIÈME CYCLE;

4 professeurs Sciences
4 professeurs Anglais
2 professeurs Mathématiques
2 professeurs Géographie.

S'adresser: **Directeur général des écoles, La Commission scolaire régionale de Carignan, 105, rue du Prince, Sorel, P.Q.**

DOMINION BRIDGE

DIVISION DE LA CHAUDRONNERIE

demande un **GÉRANT DE MATÉRIEL**

On offre un poste présentant un véritable défi à une personne possédant de l'expérience dans les achats, sous-traité et contrôle de l'inventaire.

Le candidat doit avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans des industries similaires.

Traitement suivant l'expérience. Avantages sociaux intéressants.

Ecrire confidentiellement au:

Gérant des relations avec les employés,
Boîte postale 280, Montréal.
Pour rendez-vous, le soir, téléphoner à: **634-3551 poste 537**

La Commission scolaire régionale de Chambly

demande des conseillers en orientation, des psychologues, et des professeurs d'information.

Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent s'adresser par écrit à:

Monsieur J. Théo Fortier, directeur Services personnels aux étudiants Commission scolaire régionale de Chambly 6, boul. Desaulniers, suite 500 Saint-Lambert, Qué.

OFFRES D'EMPLOI

SECRÉTAIRES

Bureau d'urbanistes conseils recherche deux secrétaires bilingues dont l'une doit posséder une connaissance parfaite de l'anglais. Autres qualités exigées: tact, jugement, initiative et au moins 5 années d'expérience. Emploi permanent. Salaire à négocier. Bénéfices sociaux usuels.

Téléphones: **M. GEORGES BENOIT 731-9648**

SECRÉTAIRES ET STENOGRAPHE BILINGUES

De nombreux postes sont présentement disponibles à notre bureau chef situé à Lachine près de Côte de Liesse. Notre nouvel édifice est facile d'accès pour les résidents de St-Laurent, Lachine, Dorval et les environs.

Si vous êtes bilingue, possédant un diplôme en secrétariat ou un diplôme de cours commercial et si vous avez au moins deux ans d'expérience à titre de secrétaire ou de sténographe, vous devez profiter de cette occasion de trouver un emploi intéressant à proximité de votre résidence.

Pour informations, téléphonez ou vous présenter au:

WESTERN

Gérant du personnel de la compagnie

Western Tire & Auto Supply Ltd.
2200, 52e avenue Lachine,
Tél. 482-8990



Eléments d'exposition intéressants Le Katimavik Erable géant Ciné-carrousel Kiosque à musique Théâtre et spectacles tous les jours

PAVILLON DU CANADA



Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Importé d'Écosse Distributeurs Importations Durand - 842-5471

L'hôpital Notre-Dame à l'Expo

L'Hôpital Notre-Dame est l'un des principaux participants au pavillon thématique "l'homme et la Santé" à l'Expo 67, déclare un communiqué de l'institution montréalaise.

Le pavillon de l'Homme et la Santé abrite en effet un laboratoire biochimique automatisé, relié à un ordinateur...

Plusieurs fois par jour, des échantillons de sang sont prélevés et centrifugés à l'hôpital, puis transportés ensuite au pavillon de l'Homme et la Santé...

L'ordinateur sera aussi capable de comparer rapidement les résultats des analyses, d'en distribuer les données aux régions reliées à ce poste central...

Ceci représente non seulement une distribution plus rapide des données, mais se traduirait aussi par de meilleurs soins aux malades.

Grâce à ces systèmes, le diagnostic, la décision et le traitement se trouvent grandement facilités et la durée de l'hospitalisation fortement diminuée.

Le sénateur Kennedy et sa famille visitent l'Expo

M. Robert Kennedy, sénateur démocrate de New York et sa famille sont arrivés par réactif hier à Montréal, pour une visite à l'Expo 67.

Les réservations non respectées et le manque d'avions causent à Air Canada une pénurie de places

Air Canada fait savoir que les retards dans la livraison d'avions qu'elle a commandés, plus une forte augmentation du nombre de clients qui réservent des places...

Cet été, environ 22 pour cent des clients qui réservent des places sur les principales lignes n'utilisent pas ces places le moment venu, comparé à six pour cent...

Association provinciale des maîtres du secteur commercial

Un groupe de professeurs qui enseignent les matières commerciales se sont réunis récemment à Québec en vue de jeter les bases d'une association provinciale...

Un comité provisoire a été formé et les objectifs généraux de la future association ont été établis.

perfectionnement à l'intention des professeurs.

À l'automne aura lieu une réunion générale de tous les professeurs de sciences commerciales intéressés à la fondation d'une telle association.

On veut des chefs plus jeunes...

VANCOUVER - Les Canadiens semblent favoriser les hommes politiques plus jeunes que les chefs actuels.

Les quatre enquêteurs sont partis de Halifax en stations wagon et se sont rendus jusqu'à la côte du Pacifique, enregistrant des entrevues tout le long du parcours.

À la 13e assemblée annuelle de l'Association canadienne contre la dystrophie musculaire, M. J.J.C. Evans annonça aux membres que les \$586,000 recueillis au cours de la campagne de l'automne 1966 représentaient le montant le plus élevé recueilli dans les annales de l'ACDM.

au clou

AUJOURD'HUI - De 8h à 20h, poursuite du 10e congrès annuel de la Fédération canadienne des sociétés de biologie.

Le Chapitre provincial des Dominicains canadiens a élu son nouveau provincial en la personne du père Aimon-M. Perreault, jusqu'ici doyen de la faculté de philosophie de l'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin de Rome.

M. D.B. Carlyle a été nommé président du Chapitre des assureurs-vie agréés (C.L.U.), succédant à M. Yvon Daigle qui devient président du conseil.

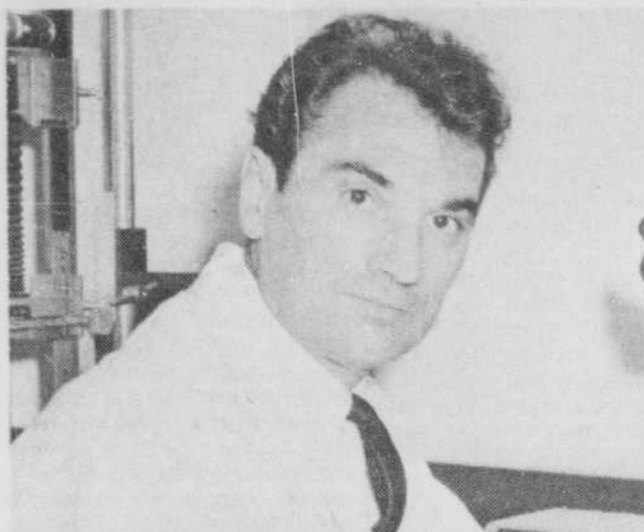
De 13h à 16h30, le 9 juillet, aura lieu la journée des malades au Montmartre canadien.

NOMINATIONS - Le conseil de la Conférence catholique canadienne vient de nommer M. l'abbé Jean-Noël Trudel, du diocèse de Trois-Rivières, au poste d'aumônier national de l'Association Lacordaire du Canada.

Deux diplômées de l'université de Montréal, Mlle Cécile Mayrand (maîtrise en mathématiques) et Mme Michèle Beauchamp-Fortin (baccalauréat en sociologie), sont au nombre des quatre premiers boursiers à profiter du programme de bourses d'études supérieures du centenaire de la Compagnie de téléphone Bell du Canada.

Advertisement for Mme ODETTE LAPOINTE-GIRARD, autoprofessionnelle domiciliée à 6975, 26e ave, Rosémont. Tel: 351-0240.

Advertisement for GOUTTIÈRES PRIMEAU, Évitez les dégâts causés par la pluie. Faites installer les GOUTTIÈRES PRIMEAU.



Un chercheur de Montréal remporte un prix

Un chercheur de l'Institut de cardiologie de Montréal, de Dr Serge Renaud, originaire de France, a remporté le prix de la Société de nutrition du Canada.

maladies dont un Nord-Américain sur deux est victime au cours de son existence. Ce prix de \$600 est décerné annuellement par la maison Borden à un chercheur de moins de 45 ans qui a apporté une contribution importante aux recherches en rapport avec la nutrition.

De jeunes Français auraient été attirés à Montréal sous de fausses représentations

Des jeunes Français, finissants d'écoles d'hôtellerie, prétendent avoir été attirés à Montréal sur les représentations d'une société qui maintenant leur ferait des conditions de travail intolérables.

Interrogés mardi à l'émission télévisée "Aujourd'hui", deux d'entre eux, un garçon et une fille, ont déclaré que leur passeport leur avait été enlevé quelques jours après leur arrivée.

Reprise du travail bientôt à Northern

Les employés de bureau de la Northern Electric Co ont accepté l'offre faite par la compagnie leur accordant une hausse de salaire de 23 pour cent répartie sur une période de trois ans.

Les 2.700 employés ne retourneront cependant pas immédiatement au travail, car ils devront attendre qu'un accord soit conclu entre la compagnie et les 750 employés à la production qui négocient séparément leur propre contrat de travail.

Les employés de bureau ont voté par 692 voix contre 414 pour l'acceptation du contrat qui a été négocié entre les représentants des employés syndicaux et la direction de l'entreprise au cours du dernier week-end.

Colloque sur une deuxième université

La Chambre de commerce de Montréal organise un colloque sur le thème d'une deuxième université de langue française à Montréal.

Le Conseil de la Chambre a confié l'organisation du colloque à son premier vice-président, M. Samuel-L. Gagné, vice-président aux relations publiques de la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

M. Roger Charbonneau, C.A., directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal, a accepté l'invitation unanime du comité de planification d'agir comme modérateur du colloque.

La présentation des mémoires sera suivie d'ateliers intensifs et d'une session plénière.

L'U de M. modifie son plan d'équipement

Pour faire face à la marée montante d'étudiants qui frapperont à ses portes en septembre 1969 et 1970, l'université de Montréal vient de modifier son plan de développement physique.

L'organe d'information de l'U de M. annonce également que la construction d'une bibliothèque générale sera entreprise et que des travaux visant à agrandir le pavillon de l'administration sont déjà en cours.

Le pavillon de droit et des sciences sociales, le pavillon de philosophie et de lettres, la bibliothèque générale, ainsi que l'agrandissement du pavillon administratif vont soulager grandement l'immeuble principal.

La hausse moyenne des inscriptions qui a été enregistrée ces dernières années pose des problèmes agus à l'U de M. Ces problèmes seront sensiblement atténués en septembre 1969 et 1970.

Un avocat, M. Paul Asselin, a soutenu que cette retenue des pourboires était contraire à la loi du salaire minimum de Québec.

Le nombre maximal d'étudiants que le pavillon de philosophie-lettres doit accueillir a été revu et est maintenant fixé à 4.800 étudiants.

Le nombre maximal d'étudiants que le pavillon de philosophie-lettres doit accueillir a été revu et est maintenant fixé à 4.800 étudiants.

En ce qui concerne la nouvelle bibliothèque générale, elle sera érigée près du carrefour des deux grands axes routiers qui traversent le campus de l'U de M. (nord-est et ouest-est), presque devant le pavillon administratif.

Remplaçant la bibliothèque centrale actuelle, dont les locaux seront réservés aux bibliothèques des facultés de médecine et des sciences, la nouvelle bibliothèque pourra loger un million de volumes et contenir 2.000 places pour les usagers.

Le fonds principal de la bibliothèque (600.000 volumes) sera particulièrement sur la philosophie et les lettres, sera à rayons ouverts.

Les travaux d'agrandissement du pavillon de l'administration consistent à construire le "rez-de-chaussée" ce pavillon étant dirigé sur pilotes.

Le nombre maximal d'étudiants que le pavillon de philosophie-lettres doit accueillir a été revu et est maintenant fixé à 4.800 étudiants.

Advertisement for Expo 67 Pavilion du Canada, AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA. Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe.

Advertisement for Théâtre, Midi Barry Cobena, organisateur de London. 2h 30 p.m. Victor Braun, baryton canadien de renommée mondiale.

Advertisement for Kiosque à Musique, 2h 30 p.m. et 5h p.m. Musique du pavillon sous la direction de Serge Garant.

Advertisement for Café Normandie, D'autres cafés français se passent, mais non le Café Normandie. Le nouveau Café Normandie est plus que français.



EDITORIAL

Une prudente réforme de la loi du divorce

C'est dans l'ensemble, un rapport sage et pondéré que vient de rendre public le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la question du divorce. Ce Comité recommande au Parlement d'ajouter plusieurs nouveaux motifs de divorce à ceux qui existent déjà (l'adultère, le viol, la sodomie et la bestialité) tout en retenant cependant, à quelques exceptions près, le principe selon lequel la rupture du lien matrimonial ne peut être accordée que sur la preuve de la faute d'un des conjoints.

On peut différer d'opinion avec les auteurs du rapport sur quelques-unes de leurs recommandations concrètes mais, de façon générale, il est difficile de prétendre qu'ils ont dépassé la mesure dans le sens d'une trop grande libéralité. C'est plutôt le contraire que la critique leur a reproché.

Les membres du comité mixte ont d'ailleurs, tout au long des séances où ils ont reçu des mémoires et interrogé leurs auteurs, manifesté énormément de sérieux et de respect pour l'institution qu'est le mariage. Ce même sérieux et ce même respect se retrouvent d'ailleurs dans leur rapport.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ces paragraphes qui résument fort bien leur façon d'aborder toute la question. "Le Comité admet, dit-il, le principe selon lequel le mariage est la base de la famille et de la structure sociale. Il croit que le mariage devrait être essentiellement de nature monogame et durer toute la vie, et que toute législation en matière de divorce devrait viser avant tout à resserrer les liens du mariage et non sa destruction. Néanmoins, il reconnaît que certains mariages échouent réellement et que leur rupture est irréversible."

"Lorsqu'un tel malheur survient, il n'y a rien à gagner en tentant de maintenir un semblant d'union. On devrait procéder en toute justice et s'en tenir au minimum d'amertume, de désolation et d'humiliation". On ne devrait pas faciliter l'obtention du divorce au point qu'il ne reste plus d'attrait à surmonter les difficultés passagères et à favoriser la reprise de relations conjugales harmonieuses. La formation et la procédure des tribunaux de divorce ne devraient non plus entraver les tentatives de réconciliation ni leur nuire. Lorsque c'est vraiment possible, ils devraient la favoriser.

"On n'accorde aucun respect à l'institution du mariage et on n'en favorise guère la stabilité en tentant de maintenir certaines unions qui ont de fait cessé d'exister. Agir ainsi ne fait qu'encourager les liaisons illicites, le concubinage et la procréation d'enfants illégitimes. Loin de préserver l'institution du mariage, on en favorise le mépris. Si une personne désire se libérer d'une union afin d'en contracter une autre, au lieu de vivre en concubinage, on constate chez elle du respect envers l'institution du mariage et non du mépris."

Plusieurs autres textes vont dans le même sens. On a voulu humaniser une loi devenue désuète sans inciter, en quelque sorte, les gens à rompre leurs liens conjugaux pour de simples bagatelles. Il faut reconnaître que dans le contexte social actuel, tous les motifs nouveaux ou à peu près tous les motifs nouveaux de divorce qu'on a ajoutés: désertion, cruauté, refus de consommer le mariage pendant un an, longue séparation de fait, maladie mentale incurable, etc., ont pour effet, dans la pratique, d'amener la rupture de cette

institution qu'est le mariage. D'ailleurs, dans tous les cas, les instances compétentes, avant d'accorder le divorce, devront s'assurer que toute reprise des relations normales est impossible et que les intérêts des conjoints, ainsi que des enfants, sont sauvs.

Malheureusement le rapport ne traite guère des moyens à prendre, des mécanismes à instituer pour consolider la cellule familiale. On n'a touché qu'à la question des mariages brisés de façon à peu près irréversible. Ce qu'on a cherché à régler n'est qu'un aspect d'un problème beaucoup plus vaste.

Quelques membres dissidents du comité, d'autre part, ont estimé qu'au lieu d'ajouter des motifs nouveaux de divorce, eux et leurs collègues auraient mieux fait de dire simplement que le divorce devrait être accordé chaque fois que la preuve est faite que tel mariage particulier a abouti à un échec. C'était là d'ailleurs une thèse soutenue dans quelques mémoires importants soumis à ce groupe de parlementaires, notamment de la part de l'Eglise Unie et de l'Eglise Anglicane.

Cette thèse a quelque chose de très fascinant. Souvent l'échec d'un mariage n'est pas dû à une ou même à deux ou trois causes particulières. C'est un ensemble de causes conjuguées qui, à des degrés divers, explique le plus fidèlement l'état où en est revenue la société conjugale en cause. Selon cette thèse, il n'est plus question d'accabler l'une des parties en prouvant qu'elle a commis une faute, mais d'établir simplement les faits qui démontrent la faillite du mariage. Les parties, dit-on, pourraient passer l'épreuve avec beaucoup moins d'amertume et de rancœur.

Nous reconnaissons que c'est un idéal vers lequel on doit tendre. Nous ne sommes pas sûr que le procédé serait moins humiliant et moins propre à provoquer l'aigreur des parties — car, si l'on agit sérieusement, il faudra bien étaler beaucoup de linge sale devant le tribunal et aucun des conjoints ne se sentira trop heureux de se faire dire ses vérités — mais les causes pourraient alors être jugées dans une plus grande lumière. Cependant, outre que nous manquons sérieusement d'experts en ces matières pour le moment, experts que présume l'application de cette formule, il nous paraît sage de faire un essai loyal des recommandations majoritaires avant de tenter cette aventure où l'on accorderait aux tribunaux une discrétion non seulement très grande mais presque effarante.

Enfin, comme la question du divorce est intimement liée à celle du mariage, à celle des droits et des biens, tant des conjoints que des enfants, il nous apparaît qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, la replacer dans un contexte plus vaste débouchant sur des tribunaux familiaux. Le Québec, dont la compétence couvre le domaine de la propriété et des droits civils, ne saurait demeurer indifférent à cet égard.

Nous croyons qu'il devrait y avoir des cours habilitées à trancher ces problèmes dans notre propre province. D'ailleurs, ce mélange des compétences — fédérale et provinciale — en matière de mariage et de divorce constitue une inutile source de confusion qu'on devrait faire disparaître une fois pour toutes. Qu'attend le gouvernement du Québec pour bouger?

Vincent PRINCE

Au Vietnam

Un peuple assassiné

Le gouvernement américain a choisi la guerre totale au Vietnam; l'objectif direct, ce n'est plus les moyens militaires de l'ennemi mais le peuple qui ne veut pas crier grâce. Il n'y a pas lieu ici de discuter cette décision, mais simplement de reconnaître la signification de l'événement. Discuter certains actes, tenter d'en démontrer l'inanité ou l'injustice, c'est les rabaisser au niveau des conflits juridiques où s'opposent les arguments (qui a commencé? quelle transgression antérieure peut expliquer celle-ci?)... c'est aussi ouvrir la voie aux justifications "suprêmes" (celles du Cardinal Spellman), à l'opposition du bien et du mal, qui n'est qu'un manteau jeté sur l'horreur.

Les morts du Vietnam sont hors de tous ces débats. Ils témoignent d'une situation de fait brutale: un énorme appareil militaire a entrepris méthodiquement de réduire et même de détruire une nation pauvre. Peut-être les morts vietnamiens participent-ils à une épopée nationale; on voit bien en tout cas que la destruction du Vietnam c'est la mort du rêve américain. Un peuple qui se veut exemplaire, dont l'histoire heureuse a été jusqu'aux moins chargée de crimes que celle des Européens, prétendait préparer la concordance universelle: il ne peut plus le prétendre. Les artilleurs et les aviateurs américains seraient stupéfaits de se voir donner pour cible la statue de la Liberté. C'est pourtant elle qu'ils sont en train de détruire. Les gouvernements américains ne mesurent pas la portée de leurs actes. Il en est toujours ainsi des criminels.

La puissance des Etats-Unis est telle qu'aucune autre ne peut actuellement l'équilibrer. La capacité des instruments de destruction est si grande que rien n'est absolument hors de leur portée. Dans ces conditions, la faillite des dirigeants politiques américains et l'orgueil militaire libèrent la barbarie; il faut rassembler toutes les énergies contre elle. Il ne s'agit plus d'ingérence ou de non ingérence; il s'agit d'empêcher l'assassinat d'un peuple.

ESPRIT (juin 1967)

lettres au DEVOIR

Un cas de discrimination

Commission scolaire de Longueuil.

C'est non sans une certaine émotion que nous dénonçons la discrimination que vous exercez contre tous les parents catholiques de l'ancienne Ville de Montréal-Sud et de la Cité de Jacques-Cartier, qui paient pourtant des taxes scolaires à Longueuil.

En effet, depuis la fusion (non la conquête) des Commissions Scolaires de Longueuil et de Montréal-Sud en 1962, vous, commissaires, conjointement et solidairement avez pris un soin minutieux d'évincer du poste de commissaire d'école, tout résident de l'ancien Montréal-Sud.

Ainsi depuis 1963, 64, 65, 66, vous changez à votre guise le mode d'élection: lorsque les élections doivent être tenues, comme

en 1963, 1966, dans les quartiers 4 et 5 (Montréal-Sud en totalité), tous les citoyens de Longueuil ont le droit de vote, tandis que, comme en 1964, 1965, et dernièrement le 5 juin 1967, seuls les résidents des quartiers 1-2-3 auraient eu la liberté de choisir leur propre représentant s'il y avait eu élections.

Il est vraiment regrettable que les règlements des Commissions Scolaires du Québec tolèrent une telle discrimination et que vous, Messieurs, en soyez les artisans au sein d'une Commission dite "Catholique".

Nous osons espérer que vous prendrez les mesures nécessaires pour remédier à cette injustice dans le plus bref délai afin que nul contribuable ne soit plus longtemps lésé dans ses droits.

EMILE MOTTETT.

Local approprié pour les responsables de la pastorale

Lors d'une récente réunion de la Fédération des Associations Parents-Maitres du Québec, les délégués, venant de onze (11) diocèses de la province furent unanimes pour affirmer que dans beaucoup de nos écoles élémentaires, les responsables de la pastorale est parmi les plus mal logés de nos institutions d'enseignement. A défaut de bureau, on l'installe dans un hall d'entrée, dans un bout de corridor, voire sous un escalier.

La Fédération des Associations Parents-Maitres du Québec demande instamment au Conseil des Evêques de la Province

de Québec, à M. le Ministre de l'Éducation dans le Cabinet provincial, à la Fédération des Commissions scolaires.

"que dans toute école élémentaire un local approprié pouvant servir de bureau au responsable de la pastorale soit aménagé". Veuillez croire, Monsieur, à notre dévouement le plus complet dans la cause de l'éducation de la jeunesse.

La Fédération des Associations Parents-Maitres du Québec, 60, rue de la F.A.P.M.Q.

Lettres à M. Pearson

La Canadian Consumers' Protest Association, un mouvement réunissant 55 associations de consommateurs dispersées à

travers le pays, a tenu son premier congrès annuel à Montréal, les 5 et 6 juin dernier.

Dans l'ensemble, les délégués n'ont pas voulu faire de politique partisane, préférant adopter une attitude d'attente à l'endroit de la promesse de votre gouvernement, contenue dans le discours du trône, d'instituer un ministère des affaires des sociétés commerciales et des consommateurs. La récente déclaration de M. John Turner, qui sera vraisemblablement titulaire de ce futur ministère, que toute action gouvernementale à cet égard devrait attendre les conclusions de l'étude du Conseil économique, a également été prise en note.

Nos propres membres et les milliers d'autres consommateurs qui appuient nos efforts vont sûrement avoir les yeux tournés vers Ottawa, cet été, pour voir si les espoirs qu'à fait naître votre décision de nommer le très bel homme qui est Monsieur John Turner à la direction de l'Office du registraire général et, peut-être aussi du ministère des affaires des consommateurs et des sociétés commerciales, n'auront pas été vains. Nous n'avons rien contre ce beau paquet et son emballage, mais nous ne serons pas acheteurs avant d'avoir été informés de son contenu. Nous espérons qu'il ne s'agira pas d'un autre exemple - celui-ci fourni par le gouvernement - d'emballage trompeur.

MME GWEN ROBERTSON, présidente, Canadian Consumers Protest Association.

J.-M. L.

(Traduction Le Devoir)

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Trésorier: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. Toute réimpression est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25,00, 6 mois \$13,00, 3 mois \$7,00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$30,00, 6 mois \$17,00, 3 mois \$9,00. À l'étranger: 12 mois \$35,00, 6 mois \$18,00. Edition du samedi: 12 mois \$6,00. Le numéro des postes à l'étranger est affranchi en numéraire et l'enveloppe comme objet de 25 cives de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Une émigration permanente

Restera-t-il des chrétiens autochtones en Terre Sainte?

par Max Lazega

JERUSALEM. Le bruit court que les Chrétiens partent de Terre Sainte. La hiérarchie grecque-catholique le clame. La Terre Sainte est aujourd'hui composée de deux Etats, Israël et la Jordanie; le phénomène d'émigration les atteint tous deux, et ce mouvement s'amplifie. Pourquoi?

Eternels minoritaires

Tant en Jordanie qu'en Israël, on restreint l'accès des minorités fort problématique et l'on voit et même aux fonctions civiles, à moins que ce ne soit de leurs propres communautés devenues étiées. Plus encore, ces minorités fort problématique et l'on voit avec faveur leur émigration,

quand on ne l'encourage pas. Le jeune chrétien autochtone peut s'offrir librement une éducation universitaire locale, et des bourses seront mises à sa disposition, surtout en Israël. Cependant, au terme de ses études à l'université hébraïque, il aura infiniment moins de possibilités d'exercer une profession libérale que le jeune Juif. Même situation en Jordanie, où il n'existe pas d'université à proprement dit, mais où le jeune Arabe chrétien, diplômé à l'étranger, se trouvera dans la même situation que son homologue en Israël.

Le père de famille chrétien portera l'étiquette d'"Arabe" en Israël et ne pourra dépasser par exemple le stade de contremaître dans les sociétés de construction.

La crise au Moyen-Orient

Mon article du 7 juin dans Le Devoir: "Chaque jour est sioniste", a produit un tollé général. Plusieurs réponses ont paru dans votre journal et même une séance à la télévision française à l'émission, "Aujourd'hui", lui a été consacrée pour en discuter le contenu.

Vous me permettez dans ces conditions, j'espère sans abuser de votre hospitalité, de revenir sur ce sujet.

En affirmant que chaque jour est naturellement sioniste, je voulais surtout dire que de ce jour chaque jour, est sioniste et l'alle-

gation des pays arabes tendant à séparer le sionisme du judaïsme est absolument contraire à la réalité.

A les entendre parler, on croirait que les sionistes sont une espèce de secte noire, qui à la faveur d'une nuit ténébreuse, serait fauiliée parmi les disciples de Moïse et se serait posée d'anéantir le règne de l'islam.

Or ceux qui connaissent, si peu soit-il, l'histoire du peuple juif, peuvent se rendre compte que si les descendants de Jacob ont survécu à toutes les persécutions et supporté les pires souffrances, c'est uniquement à cause de la croyance permanente d'une rédemption prochaine en Terre sainte et de l'idéal d'une renaissance nationale dans le pays des ancêtres.

Et c'est justement cela qui constitue la quintessence du sionisme.

Quand on perçoit dans les espaces les lamentations de la mère matriarcale Rachel sur le sort malheureux de ses fils dispersés, c'est le prophète Jérémie qui lui ordonne: "Arrête! les pleurs, essuie tes larmes car il y a de l'espoir à ton grand chagrin. Les filles d'Israël vont encore danser dans les rues de Jérusalem libérée et les jeunes ainsi que les vieillards transformeront leur deuil en une réjouissance nationale."

Qu'est-ce qu'on recite tous les samedis, depuis deux mille ans, dans les synagogues après la lecture de la Torah, sinon les promesses et les prophéties des prophètes, tels qu'Isaïe, Jérémie, Ezechiel, Amos, Osée, etc., d'un retour en Israël et d'une résurrection définitive?

N'eût été ce désir ardent de faire revivre le passé, il y a bien longtemps que le judaïsme aurait sombré dans l'abîme des siècles, comme ce fut le cas pour d'autres peuples plus forts et plus nombreux.

Cet attachement indéfectible à l'idéal national n'exclut nullement le respect des obligations incombant aux Juifs en tant que citoyens des divers pays et il n'y a absolument aucune antinomie entre être un bon juif et un bon citoyen d'un autre pays.

Qu'on n'essaie donc pas de nous attirer sur la pente glissante de l'intégration des citoyens de religion juive dans les communautés nationales, comme le fit M. N. Pomerleau dans sa lettre au Devoir du 29 juin.

Intégration ne veut pas dire assimilation totale ou perte de l'identité ethnique. Il y a au Canada assez de nationalités différentes qui vivent en harmonie avec les autochtones du pays et, pour ce qui est des Juifs, ils ont donné assez de preuves de loyalisme et de fidélité aux pays adoptifs sans être pour cela obligés de renier leurs origines.

Je dois encore faire remarquer à M. N. Pomerleau que son affirmation concernant l'inscription sur le fronton du Parlement israélien et qui comporterait d'après lui, une volonté expansionniste, est absolument fautive.

Si l'a été en Israël, il aurait pu voir, au contraire, sur le frontispice du dit Parlement cette sentence du prophète Zacharie: "Ni par la violence ni par la force, mais par l'esprit".

Mais hélas, ce n'est pas la première fois qu'on assiste au travestissement de la vérité. N'emploie-t-on pas, en ce moment même, une orchestration parfaite pour faire passer Israël comme agresseur ou commettant des crimes qui rappellent la barbarie nazie?

L'humanité a-t-elle donc perdu tout sentiment de pudeur pour présenter Israël comme assoiffé de sang, quand pour nos coreligionnaires il ne s'agit que d'une question de légitime défense, pour échapper à un étrangement ou à la destruction totale préchée par les Arabes?

C'est à désespérer du genre humain quand on voit tant de mauvaise foi et de mensonges accabler un petit peuple qui n'a rien qu'à avoir une part au soleil et vivre en paix avec ses voisins, cinquante fois plus nombreux que lui.

Solomon SMILOVICI

Pour un accord direct entre Israël et ses voisins

"Les Amitiés culturelles du Canada français - Israël" ne sauraient demeurer insensibles aux aspirations de paix et de sécurité d'Israël avec qui elles entretiennent des relations étroites depuis plusieurs années. Les événements qui ont récemment secoué le Proche-Orient et mis en danger la paix dans le monde n'ont rien perdu de leur actualité car on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur une solution définitive du problème qui en est la cause. Elles désirent donc qu'une paix durable soit enfin établie dans le Proche-Orient par un accord direct entre Israël et ses voisins.

C'est pourquoi, dans une perspective qui envisage le maintien de la paix dans le monde, les Amitiés culturelles Canada français - Israël applaudissent aux propositions constructives du gou-

vernement canadien sur le droit d'Israël de vivre en paix et en sécurité, sur le droit de libre passage dans les eaux internationales, sur une solution équilibrée du problème des réfugiés et sur la limitation de la course aux armements.

Enfin assure de vivre en paix, nous croyons fermement que le peuple d'Israël qui a donné maintes preuves de son esprit progressif pourra poursuivre son épanouissement culturel et économique et partager avec tous ses voisins, dans un esprit de coopération, son expérience et son dynamisme dans ces domaines afin d'assurer l'essor éminentement désirable du Proche-Orient.

Les coprésidents des Amitiés culturelles Canada français-Israël: Léon Lortie et Harry Batshaw

Winters: de larges secteurs de l'industrie canadienne devront se spécialiser et produire plus

OTTAWA — De larges secteurs de l'industrie manufacturière canadienne doivent se spécialiser et s'organiser en fonction d'un plus grand volume de production s'ils veulent profiter des réductions tarifaires issues du Kennedy Round. C'est ce que le ministre canadien du commerce, M. Winters, a déclaré mardi à une trentaine d'hommes d'affaires qui forment son conseil consultatif sur les exportations.

Les membres du conseil, tous spécialisés dans l'exportation, ont été convoqués à une réunion spéciale par suite de la divulgation des accords de Genève. Ces accords touchent environ le tiers des exportations canadiennes.

Un informateur a déclaré au terme de la rencontre que la plupart des membres du conseil voient dans les ententes du Kennedy Round un défi majeur à l'industrie canadienne, et estiment que les entreprises devront adopter des mesures énergiques pour pouvoir affronter la concurrence. La réunion s'est tenue à huis clos

et il n'y a pas eu de communiqué officiel.

A l'ouverture de séance, M. Winters a dit que la réduction uniforme de presque tous les tarifs protégeant les produits manufacturés aux Etats-Unis, au Japon, dans les pays du Marché commun et les autres pays de l'Europe de l'Ouest, est le résultat le plus important du Kennedy Round.

Les tarifs sur les produits n'est qu'un fournisseur marginal ou potentiel, seront réduits à un niveau de 10 pour cent ou moins d'ici 1972. Le ministre a souligné qu'il s'agit d'un secteur d'exportation qui a manifesté le taux de croissance le plus remarquable et soutenu.

L'industrie secondaire canadienne doit concentrer ses efforts dans ce secteur si elle veut participer à la croissance générale, a-t-il poursuivi. Elle devra s'adapter en vue d'accroître son efficacité et développer la recherche et la technique. Le ministre a noté que d'importants secteurs de l'industrie canadienne devront peut-être même songer à se réorganiser du tout au tout et réorienter leur production.

Selon M. Winters, les milieux d'affaires ont dans l'ensemble bien accueilli les résultats du Kennedy Round. "Un ou deux secteurs en seront peut-être désorganisés, a-t-il dit, mais je suis heureux de voir qu'ils sont prêts à relever le défi."

Tandis que la plupart des experts en commerce international estiment peu probable qu'il y ait de nouvelles négociations multilatérales aussi importantes que celles du Kennedy Round, M. Winters a déclaré que le gouvernement canadien est disposé à pousser l'exportation plus loin.

"Nous sommes intéressés, a-t-il dit, à la possibilité d'établir le libre échange des matériaux industriels entre les pays développés. Au surplus, et cela pourrait être particulièrement important pour le Canada, on pourrait songer à des négociations d'envergure en vue d'établir le libre échange à l'échelle mondiale dans des secteurs clés comme les produits de la forêt et l'aluminium.

Il sera "chrétien" en Jordanie où il doit faire face à un sort similaire. Mêlé à une société qui se développe, sans pouvoir y participer pleinement, et sans être préparé religieusement à prendre ses responsabilités civiles, l'Arabe chrétien partira s'intégrer dans une société de structure chrétienne qu'il a appris à connaître grâce à la généralisation de l'information. Il part donc des qu'il a réalisés le prix du voyage et trouve du travail par l'intermédiaire de parents ou amis déjà installés outre-mer. Il ira au Canada, aux Etats-Unis, en Australie, en Amérique du sud. Sa qualité de chrétien pour une fois, lui sera utile: elle lui ouvrira les portes de pays parfois fermés aux musulmans et aux Juifs.

Le facteur purement religieux est secondaire

Cependant, si le départ de bon nombre de cadres juifs provoque de l'inquiétude en Israël, et si les étudiants jordaniens restent dans les pays où ils ont accompli leurs études universitaires, cette émigration ne menace pas pour autant la structure de ces Etats. Tandis que dans les communautés chrétiennes, et surtout catholiques, c'est la panique.

Près de 1,500 Arabes chrétiens auront émigré cette année d'Israël, soit près de 3% de leur nombre total. La hiérarchie estime que ce nombre aura doublé l'année prochaine, que la progression ne s'arrêtera que par la disparition quasi totale des anciennes communautés. La situation est au moins aussi tragique en Jordanie. Bethléem, par exemple, était peuplée à égalité de Chrétiens et Musulmans, après la guerre. Aujourd'hui, on n'y compte plus que 5% de Chrétiens, dont beaucoup ne sont d'ailleurs pas autochtones et peuplent les couvents et monastères.

Facteurs économiques, sociaux et politiques jouent dans tous un rôle déterminant dans l'émigration massive des Arabes chrétiens de Terre Sainte. Le facteur religieux à l'état pur, cependant, s'avère être secondaire puisque les chrétiens peuvent aujourd'hui pratiquer librement leur religion et s'organiser selon leur gré dans les deux parties de la Palestine.

Souignons enfin que ce phénomène englobe aujourd'hui, à des degrés divers, tout le Moyen-Orient, et peut des raisons similaires. En Egypte, les Coptes émigrent ou sont en voie d'islamisation. Au Liban, l'émigration des Chrétiens, maronites et autres, s'accroît. En Syrie, également. D'ici une génération, il n'y aura peut-être plus que des vestiges de communautés chrétiennes autochtones, tant en Terre Sainte que dans tout le Moyen-Orient. Seule l'Eglise possède aujourd'hui assez de prestige et d'autorité pour porter cette situation. Mais comment?

Espoirs et illusions du Nouveau parti démocratique

Faut-il croire, avec la majorité des observateurs, que le Nouveau parti démocratique a décidé de "s'assagir" afin d'accroître ses chances d'opérer dans les classes moyennes une percée qui pourrait être le chemin vers le pouvoir? Plusieurs indices, en tout cas, autorisent à penser que le présent congrès est dominé par les préoccupations électorales et que l'espoir n'est pas sans doute de conquérir le pouvoir lors de la prochaine consultation mais au moins de devenir l'opposition "officielle".

On assiste à la lutte, classiste dans les partis réformistes vieillissants, entre les "réalistes" et les "idéalistes", les premiers l'emportant le plus souvent des qu'apparaît une chance relativement sérieuse de devenir parti de gouvernement. Si tel élément du programme, tel accent, un certain style semblent de nature à effrayer ou à éloigner une partie du corps électoral, on saura les reformuler, les modifier, voire les mettre carrément en veilleuse. Les partis sociaux-démocrates d'Occident sont coutumiers de cette opération.

Il est compréhensible qu'après trente-trois ans d'existence, le N.P.D. ait envie de sortir du rôle de tiers-parti et de mettre toutes les chances de son côté, à une heure où pour la première fois il croit pouvoir envisager sérieusement de devenir l'opposition officielle et dans une étape ultérieure de prendre le pouvoir. Mais les stratégies du parti ne font-ils pas un mauvais calcul, tant à court qu'à long terme, et ne risquent-ils pas de perdre sur les deux tableaux?

Optimisme excessif? On peut se demander si certains éléments du N.P.D. n'interprètent pas avec un enthousiasme excessif les résultats des derniers sondages d'opinion publique et s'ils ne s'empressent de conclusions trop hâtives de l'élection partielle de Sudbury.

L'histoire du N.P.D. - P.S.D. - C.C.F. n'est pas, en effet, celle d'une montée constante mais présente plutôt l'aspect d'une ligne brisée, avec des retombées rapides et cela tant sur le plan régional qu'à l'échelle fédérale. Et il est arrivé dans le passé que les sondages d'opinion aient été aussi favorables sinon plus encore qu'aujourd'hui aux sociaux-démocrates, sans que le résultat des élections vienne confirmer ces promesses.

D'autre part, le système britannique (scrutin majoritaire uninominal à un seul tour) suppose en règle générale que si le tiers parti veut avoir un avenir, il doit supplanter l'un des deux "grands". Le N.P.D. peut-il aspirer à rééditer l'entreprise du Labour anglais qui a été relégué au second plan, apparemment pour toujours, le parti libéral? On voit assez mal en effet - à moins qu'il accentue notablement son évolution à droite - le N.P.D. recueillir la clientèle d'un parti conservateur pour l'heure en demi-désarroi. Mais il est vrai que le parti libéral fédéral, type parfait du caméléon et qui ne connaît guère les limites de l'impuderie, peut se refaire un visage de réformiste et rendre difficile au N.P.D. de lui déboucher une portion appréciable de ses troupes.

Faut-il attribuer à des préoccupations d'ordre électoral la reconnaissance (trop facilement admise) pour n'être pas un peu suspecte) du droit du Québec à un "statut particulier"? Il était certes difficile pour M. Robert Cluche de préciser les multiples implications d'un pareil statut: eût-il pu le faire, qu'il y a gros à parier que la quasi-unanimité aurait fondu.

On s'engage sur une formule vague, qui peut être d'un certain rapport électoral au Québec, mais en se gardant bien de préciser le contenu: ce sera à réexaminer après la victoire.

BLOCS NOTES

Équivalence de titres

Le mouvement des personnes rend impérieux à notre époque l'établissement, dans chaque pays, de répertoires d'équivalences des titres et diplômes étrangers. Très souvent, d'ailleurs, ces équivalences résultent d'accords ou d'ententes entre les pays concernés.

Le problème intéresse au premier chef les immigrants et leurs employeurs éventuels mais il intéresse au moins autant les étudiants venant de l'étranger ou allant à l'étranger pour poursuivre des études supérieures, acquérir une spécialisation, faire un stage de perfectionnement. Il intéresse, enfin, les candidats à l'enseignement qui viennent de pays étrangers.

Or, à cet égard, le Québec est très mal préparé et très mal équipé pour résoudre un problème qui pourtant se pose chez nous en termes particulièrement aigus. Le résultat en est une source de tracasseries, d'ennuis et d'injustices pour nombre d'immigrants; il en est aussi la perte pour le Canada français d'excellents éléments qui pourraient être de précieux alliés.

De plus, la situation dénonce un étrange illogisme: d'un côté, nous pronons - sans y croire - l'accroissement du nombre d'immigrants francophones; de l'autre, nous laissons ceux qui viennent se débattre dans force de difficultés que pourrait supprimer une action énergique du gouvernement québécois.

Qu'il s'agisse des gens de professions libérales (et nous pensons particulièrement aux ingénieurs), de certaines catégories de techniciens supérieurs et des ouvriers qualifiés, l'intervention de l'Etat québécois s'impose pour mettre fin à l'incohérence et aux injustices.

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Le rôle du Québec en matière de politique criminologique

par Denis Szczbo

directeur du département de criminologie de l'université de Montréal

La politique criminologique est inséparable de la politique sociale, elle en constitue même une partie intégrante. En effet, qui dit politique parle d'opinions, de priorités, de choix. Ceux-ci dépendent essentiellement du bien-être matériel général de la population (niveau de vie, étendue des mesures de sécurité sociale etc.) et de la qualité des sentiments moraux des hommes résultant de l'éducation familiale et scolaire. Ces deux facteurs sont évidemment interdépendants: la pénurie des ressources matérielles rend les gens plus jaloux, moins tolérants à l'égard de leurs semblables, la lutte pour le nécessaire tout aussi bien que pour le superflu étant sans pitié. Il semble

que le moment soit venu de replacer les questions relevant de la politique criminologique dans le contexte général de la politique sociale gouvernementale. Une part importante de la criminalité relève en effet des mesures d'hygiène sociale ou mentale, de la politique économique (y compris une politique de maintien d'oeuvre), de l'éducation (y compris la formation professionnelle). L'administration de la justice pénale doit en tenir compte dans la plus grande mesure possible. Son champ d'action se situe en effet, dans l'ordre de ses conséquences. Or, il semble indispensable qu'elle soit ajustée aux causes générales de cette criminalité contre laquelle elle a mission de nous protéger.

L'enchevêtrement actuel des compétences

Les compétences fédérales et provinciales sont bien enchevêtrées dans ce domaine: le système des libérations conditionnelles relève totalement de la juridiction fédérale, de même que le code pénal, alors que l'administration de la justice par contre relève de la compétence provinciale. Alors qu'il existe une police fédérale chargée entre autres de l'administration de certaines lois fédérales telles que celles qui concernent les narcotiques, le maintien de l'ordre demeure du ressort de la compétence provinciale, voire municipale. Alors que les pénitenciers hébergent des détenus condamnés à plus de deux ans de séjour et relèvent du ministre du solliciteur général à Ottawa, les prisons abritant le reste de la population pénale dépendent, elles, du ministre de la Justice du Québec. Bien qu'il existe une loi fédérale relative aux jeunes délinquants, les cours comme les services qui s'en occupent sont de compétence provinciale. La probation ne dépend pas des services fédéraux ni la formation du personnel supérieur et inférieur pour les cadres de l'administration de la justice. Nous examinerons par la suite, les grands domaines d'application de la politique criminologique, en indiquant les tendances d'évolution qui nous paraissent probables et certaines souhaitables, tout en notant le rôle que peut y jouer l'Etat provincial.

Il faut reviser les fondements mêmes de notre système d'action contre le crime

Cette notion connaît un changement radical actuellement. En effet, l'effet préventif de la peine, sa sévérité, repose sur l'unique base des politiques criminologiques de la plupart des pays occidentaux, adoptées entre 1850 et 1950. On commence à peine à se souvenir du conseil de Beccaria, prodigué il y a deux cents ans, sur l'effet préventif de la répression: la crainte d'être pris, basée sur une police efficace, bien que respectueuse de la liberté et de la dignité des citoyens, a un effet préventif supérieur à celui de la peine. Mais on vient de réaliser que l'effet préventif joue très peu dans certains types d'activités criminelles, attribuées soit aux facteurs de santé mentale ou sociale, (délinquants psychopathes), soit à l'efficacité de l'organisation criminelle face à l'inefficacité du système de protection sociale (criminels organisés de la pègre). On découvrait également que la criminalité, loin d'être l'apanage de groupes très restreints de la collectivité, s'étendait aussi à des couches très larges dans le cas des adolescents (dont une fraction considérable se rend coupable de toutes sortes de délits, sans même se faire prendre la plupart du temps), et des classes moyennes et supérieures (criminels en col blanc). Or, ces milieux exercent leurs activités antisociales pratiquement en toute impunité, surtout si les organes d'administration de la justice et de la protection sociale ne sont pas outillés pour faire assurer le respect de la loi à la lettre. Le désarroi né de la réalisation du caractère inadéquat de notre système préventif et de protection sociale a donné naissance à l'établissement d'un comité et d'une commission d'enquête importants, chargés de faire des recommandations sur la re-

fonte de toute l'organisation de la justice pénale: sur le plan fédéral, un comité fut établi au sommet où M. Guy Favreau détenait le portefeuille de la justice, sous la présidence de l'honorable Juge Roger Quimet. La commission provinciale est présidée par M. le Bâtonnier Prevost. A l'instar de la commission Katzenbach créée par le Président Johnson aux Etats-Unis, ces importants organismes procéderont à une révision minutieuse de toute la machinerie de l'administration de la justice, chacun dans les limites respectives de sa juridiction. Pour les observateurs de la politique criminologique, la formation de ces deux équipes d'enquêteurs est symptomatique: tant sur le plan de l'élevation du niveau de vie que sur celui de l'éducation morale, l'heure semble avoir sonné au Canada et au Québec pour une refonte des systèmes de protection sociale, une révision des concepts fondamentaux concernant l'effet dissuasif de la peine, et sa fonction privative de liberté. En effet, le pays a suffisamment de ressources financières et les idées humanitaires se sont considérablement développées, pour que l'on puisse envisager certaines réformes pénales et correctionnelles, pour le deuxième centenaire. Quelle que soit cependant l'ampleur des réformes préconisées par ce comité et cette commission, l'accélération des changements économiques et sociaux qui en entraînent autant dans le domaine psychologique et moral, est telle que des révisions périodiques de décennie en décennie ou de demi-siècle en demi-siècle (comme pour le code pénal) apparaissent nettement insuffisantes. Il faut préconiser la création tant à Québec qu'à Ottawa de conseils permanents chargés de surveiller le fonctionnement de la justice criminelle, de recommander aux pouvoirs législatifs et exécutifs des mesures des réformes qui s'imposent pour en rendre l'efficacité toujours de plus en plus grande. Un pas a été franchi à cet égard par la création d'un Conseil consultatif de l'administration de la Justice. Il devrait cependant être doté d'un financement plus de moyens qu'il n'en a aujourd'hui pour jouer le rôle que le progrès de notre justice lui impose. En particulier, les recherches devront être entreprises pour aider à cette adaptation du système de protection sociale à la réalité criminelle; la justice perennis, comme la philosophie perennis, doivent se mettre au diapason du mouvement du monde moderne, si elles ne veulent pas être éliminées comme organes inutiles et inefficaces.

Un rôle plus large pour les cours de justice

Je ne traiterai pas ici du problème complexe des juridictions fédérale et provinciale. Je note cependant que la criminologie moderne nous enseigne que l'administration de la justice doit s'ouvrir de plus en plus, vers la collaboration du magistrat avec d'autres disciplines et d'autres spécialistes. Nos cours doivent être dotées de centres d'évaluation criminologique, basée sur l'examen de la personnalité, du milieu social etc. des prévenus, afin de permettre au tribunal de mieux apprécier les mesures qu'il entend adopter à l'égard du coupable. On ne peut plus concevoir aujourd'hui un système judiciaire sans d'importants services de probation d'Etat. Il sera également difficile de justifier la compétence fédérale exclusive en matière de libération conditionnelle. Il n'est pas exclu que d'autres fonctions soient dévolues aux magistrats, telles que celles du juge à l'application des peines, surveillant toute la procédure post-sentencielle (y compris les libérations conditionnelles) ou juges d'instruction surveillant spécialement l'enquête préliminaire (y compris la phase proprement policière). Peut-être ceci entraînera-t-il la création de postes de magistrats juniors à l'instar des procureurs de la couronne juniors. Or, dans toute cette matière, la juridiction provinciale est soit exclue, soit présente. D'autres carrières n'auroient vraisemblablement l'ombre des cours; aux côtés des procureurs permanents apparaitraient soit des défenseurs publics, soit des avocats fournis par un système provincial d'assistance judiciaire, assurant ainsi une égalité de chances devant les tribunaux, même et surtout pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'assurer les services d'un avocat. La encore, la compétence est provinciale. On doit poser ici le problème de partage des tâches entre juridictions pénales et instances socio-administratives. Il semble en effet, que bien des cas relevant aujourd'hui des tribunaux (tels que les cas d'ivresse, de vagabondage etc.) pourraient être utilement déferés devant les organismes communautaires privés ou publics. Le déchargement des rôles, et tout ce qui s'ensuit en fait d'efficacité judiciaire, sera peut-être le plus sûrement atteint par des changements apportés au Code criminel, permettant de "dépenaliser" une vaste catégorie de crimes actuels, qui sont, en fait, des "cas sociaux".

Les services de police dans la société de demain

Les polices provinciale et municipale exercent dans le Québec, la grande majorité des fonctions policières; le rôle de la gendarmerie royale est plutôt limité. Il reste des tâches considérables à accomplir dans ce domaine: une loi de la police devra être créée, dans les plus brefs délais, une commission indépendante pour veiller à l'application d'une loi de la police, et surveiller en particulier la standardisation des critères de sélection, de formation etc. des forces policières à travers la Province. Des grandes forces de police comme celles de Montréal, ainsi que la Police Provinciale, devraient faire des progrès majeurs dans la voie de la professionnalisation et introduire comme on le suggère, aux Etats-Unis, et comme on le pratique depuis toujours en Europe continentale, divers niveaux de recrutement, permettant ainsi d'attirer les personnes de formation académique avancée. Des policiers de formation universitaire pourraient ainsi être recrutés, et la qualité de la protection policière s'en ressentirait considérablement. La police judiciaire (déductive) pourrait également subir une plus grande centralisation à l'échelle de la province, et la perspective de cette centralisation ne devra point éfaroucher les tenants de l'autonomie municipale car les fonctions du maintien de l'ordre, c'est-à-dire de police générale, pourraient sans inconvénient continuer à relever de l'autorité locale.

Les services de détention

Les pénologues sont unanimes à dire aujourd'hui que la détention doit servir à préparer le prisonnier à affronter, dans les meilleures conditions possibles les risques de la vie libre. Depuis que les peines éliminatrices (exécutions, déportation etc.) sont pratiquement inexistantes, et que le coût de l'incarcération d'un délinquant dans les institutions à sécurité maximale, s'élève approximativement à \$5,000 par an, sans compter les charges résultant de l'absence de profit à attendre du délinquant ou de l'assistance à sa famille, l'emprisonnement comme forme majeure de réaction sociale contre le crime a vécu. Progressivement des alternatives à l'emprisonnement, allant des prisons d'attente à l'extérieur durant le jour, les prisons de fin de semaine, la compensation des victimes par le travail imposé etc., vont se généraliser de plus en plus. Des expériences qui sont actuellement en cours dans divers pays montrent qu'une faible fraction de la présente population pénale doit se retrouver dans une institution aussi coûteuse que celle que nous lui assurons aujourd'hui. Les criminologues sont également unanimes à déplorer les effets désocialisateurs du système d'emprisonnement actuel, alors que le but en serait justement d'assurer la resocialisation. A la lumière de ce qui précède, il serait indispensable de réviser les plans de constructions coûteuses qui grèvent le budget provincial comme le remarquait le doyen Maxwell Cohen au premier Congrès de la Société de Criminologie du Québec il y a un an, il faut toujours et sans cesse réexaminer le "criminel" afin que face à cette réalité changeante, nous adoptions des méthodes de protection sociale nouvelle. Si nous connaissons l'équipement de nos centres provinciaux de détention, force nous est de constater que des progrès énormes demeurent à accomplir dans ce domaine où pourtant aucune ingénierie fédérale n'entrave notre liberté d'action. Une politique audacieuse est à notre portée car rien ne saurait être plus coûteux que le statu quo.

La formation du personnel pierre angulaire de toute réforme

Ici, les changements à opérer et à envisager sont tels qu'un personnel différent de celui du passé doit être préparé pour appliquer les futures politiques criminologiques. Deux considérations doivent commander la nature de cette formation: la première est la nature complexe du phénomène criminel et de la réaction sociale qu'il suscite. Il relève des méthodes des

sciences de l'homme, de la société, du droit; la perspective doit donc être rigoureusement multi-disciplinaire. La seconde est l'indispensable coordination des services de protection sociale; ces cloisons étanches (les cours, la police, les services de traitement, les prisons, la probation, le secteur jeunesse etc.) qui fonctionnent en vase clos doivent être supprimées. Au coût où fonctionnent tous les services, il n'est plus possible d'éviter de se poser des questions quant à la rentabilité de notre système de protection sociale, qui pose tout naturellement la question de son efficacité. Ce regroupement horizontal, qui supprimerait le cloisonnement dû à l'organisation verticale actuelle, suppose la création d'une grande administration de la justice qui, à l'instar des services de santé par exemple, devra disposer d'une organisation et d'une structure professionnelle qui lui soient propres. Est-il besoin de préciser que ce domaine de l'éducation est de compétence exclusivement provinciale.

Rôle indispensable de la recherche

Ajoutons encore un mot au sujet de la recherche: celle-ci est indispensable pour alimenter l'enseignement des sciences criminologiques dans les établissements qui préparent le personnel à tous les niveaux, pour l'administration de la justice. Elle doit être également présente dans les structures gouvernementales

dont les politiques ne sauraient être utilement déterminées sans les informations scientifiques recueillies au préalable. La justice ne fait pas exception par rapport à d'autres domaines de l'administration publique: son efficacité se mesure à sa souplesse et à son adaptation aux besoins de la collectivité. Si la politique criminologique relève de la politique sociale, il s'ensuit que le ministère de la justice doit étendre ses services en y incorporant de plus en plus des spécialistes de sciences criminologiques. Sa fonction de conseiller juridique du gouvernement doit compter parmi d'autres, toutes aussi nécessaires. Une grande administration de la justice doit se constituer progressivement comme partie importante de la fonction publique. Elle doit comprendre des cadres professionnels, paraprofessionnels, et autres, suivant le modèle des services de la santé, du bien-être, de l'éducation, etc.

Voir page 2



COURS DE SECRETARIAT MÉDICAL ET LÉGAL

À l'intention des Jeunes filles désirant se spécialiser dans le travail de secrétariat Médical et Légal, et accéder à un milieu de travail captivant et enrichissant.

Pour renseignements et demande d'admission téléphonez à 845-1463, ou postez ce coupon aujourd'hui même.

1476, rue Crescent
Montréal, Qué. Tél.: 845-1463

NOM ÂGE

ADRESSE TÉL.

COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Éducation

Directeur: M. Aurèle Daoust

garçons et filles

INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE

cours général: 8e à 11e année
cours scientifique: 8e à 11e année
cours commercial: 10e & 11e années
12e commerciale spéciale

EXAMENS D'ENTREE EN 8e ANNÉE

COURS D'ETE

Matières: français, mathématiques, sciences

1380, rue Gouffard, Montréal 34
Téléphone: 525-2516

Ouvert les mardis et jeudis soir de 7 à 9h. P.M.

Pour la PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC

est mis à votre disposition en français un Cours d'Initiation à l'

ADMINISTRATION HÔTELIÈRE

Préparez une carrière dans une profession d'avenir.

Pour tous renseignements (gratuits) détachez le coupon ci-dessous et expédiez-le à

ÉCOLE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE INC.

767 Bélanger Est, Montréal 10 - Tél. 274-7651

Nom Prénom Age

Adresse Tél.

Ville Comté

Province Degré d'instruction

École détenant un permis en vertu de la Loi des Écoles professionnelles privées.

COURS D'ÉTÉ

Votre enfant a-t-il échoué cette année ?

• MATHÉMATIQUES • CHIMIE • PHYSIQUE • LATIN

• GÉNÉRAL • SCIENTIFIQUE • CLASSIQUE

Les cours ont lieu du 10 juillet au 18 août

JOUR - SOIR

Informations: 849-2275

JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE DE RATTRAPAGE ENR.

1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220

ACCÈS DIRECT AU METRO BERRI-DÉMONTIGNY



VAL-DAVID, P.Q., CANADA.

- Son ambiance de luxe
- Sa cave (250 crus)
- Son restaurant réputé
- Son trio au Bar-Salon tous les soirs

LE SAMEDI SOIR

Salle à manger ouverte de 6.30 à 9.30 p.m.
La Fontaine: BUFFET de 6.30 à 9.30 p.m.

TRIO AU SALON-BAR

(Les Quat' Soleils)

RÉSERVATIONS:

Circuit direct de Montréal 866-8262
Interurbain Val David 322-2020

Jean-Louis Dufresne, directeur-propriétaire
Val David, Québec

COURS D'ÉTÉ BERLITZ

Aujourd'hui, sur la Terre des Hommes, parler plusieurs langues est une nécessité. Préparez votre succès, gardez votre avenir, suivez les cours d'été Berlitz. Horaires pratiques. Tarifs spéciaux.

MONTRÉAL 2055 Rue Peel 288-3111

哉

若

ENGLISH FRANÇAIS

FRANÇAIS РУССКИЙ

ITALIANO DEUTSCH ENGLISH

ESPAÑOL ENGLISH

РУССКИЙ

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné, que le 10 octobre, 1967, à 10h.30 de l'avant midi, Dame Esther Doben-Wallerstein et Abraham Wallerstein, de la cité de Montréal, y demeurant à 4829 rue Fulton, s'adresseront par procureur à l'un des juges de la Cour Supérieure, siégeant dans la Division de Pratique pour la division de Montréal, pour obtenir des lettres de vérification constatant à qui a été dévolue la succession de feu le Dr Harvey Wallerstein, Psychologue, domicilié dans la cité de Montréal, et la part de chaque héritier en icelle.

"Avis par les présentes donné que le contrat en date du 27 juin 1967, par lequel Société Trading Company, a transporté et cédé toutes ses dettes de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de la Banque de Montréal, à titre de garantie, à la Banque de Montréal, le 27 juin 1967.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 743" concernent l'EXCAVATION D'UN CHENAL, DE LA STATION 52+26.5 à la station 94+20, NOUVEAU TRACÉ DE PORT ROBINSON À LA COURBE DE RAMÉY - VOIE MARITIME, PROJET DE WELAND, seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le jeudi 27 juillet 1967.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir son dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cents (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire, L.-E. BELAND ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT OTTAWA, le 4 juillet 1967



VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, de certains immeubles situés au nord-est de l'avenue Atwater, entre les rues Quessel et Saint-Jacques. Plan J-4 Sainte-Cunégonde - C.S.M. 1060 -

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 9 novembre 1967, à 10.30 heures du matin, au 1er étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, le Bureau des Expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation que, selon les articles 955 et suivants de son chartre, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 5 octobre 1966, conformément au plan d'expropriation J-4 Sainte-Cunégonde.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Table with columns: Item, Numéro de cadastre, Subdiv, Numéro de rue. Lists various lots and addresses in the area of Rue Saint-Jacques and Rue Quessel.

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD, Procureurs de la Ville de Montréal.

HOTEL DE VILLE, MONTRÉAL, le 6 juillet 1967

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Multiple small advertisements including: AUTOMOBILE à VENDRE, BUREAUX à LOUER, CHALET à VENDRE, CHAMBRE et PENSION DEMANDÉE, COTTAGE à LOUER, DÉMÉNAGEMENT, DIVERS, RÉPARATIONS, TAILLEUR, TERRAINS à VENDRE, and FERRONNERIE St-Jovite Enrg.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'Article 1571D du Code civil, est par les présentes donné avis que la Banque de Montréal, en vertu d'une cession transportée et du transfert de toutes les créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de la Banque de Montréal, à titre de garantie, à la Banque de Montréal, le 27 juin 1967, ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 13 juin 1967, sous le numéro 1992281. Date de la Banque de Montréal, le 28 juin 1967.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

NO 733-770 Tribro Investments Corp., Demanderesse vs Joseph S. Kaplan, Défendeur

Le Défendeur est informé qu'une copie du Bref d'Assignment et Déclaration en cette cause a été laissée pour lui au Bureau de la Cour. Le Défendeur est commandé et appelé à apparaître dans un délai de 30 jours.

MONTREAL, le 29 juin 1967 Raymond Pilon, Protonotaire adjoint C.S.M. MARTINEAU WALKER ALLISON BEAULIEU TETLEY & PHELAN, Avocats, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs de la demanderesse.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

NO 733918 LUCIEN RIENDEAU, opérateur, demeurant et domicilié à St. Rémi de Napierville, district d'Iberville, Demandeur vs LIONEL THIBAUT, demeurant et domicilié à 3758 St. Denis, Montréal, district de Montréal, Défendeur

Le défendeur LIONEL THIBAUT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 30 juin 1967 A. Labelle, Protonotaire adjoint C.S.M. A. LABELLE

M. PIERRE GASTON, Avocat, 1375 rue Notre-Dame, Lachine, Mtl. P.Q. Procureur du demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 734,282 CRELINSTEN FRUIT COMPANY, une compagnie incorporée selon la loi, ayant son siège social en son district et cité de Montréal, Demanderesse vs NOGALES TOMATO CO. INC., une compagnie incorporée selon les lois des Etats Unis d'Amérique et ayant son siège social et principale place d'affaires en la Ville de Nogales, Arizona, l'un des Etats Unis d'Amérique, Défendresse

Il est ordonné à la défendresse de comparaître d'ici un mois. Copie d'un bref et déclaration étant laissée à son intention au Greffe. Montréal le 4 juillet 1967 (S) W. Brodeur, Député-Protonotaire

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

NO 730827 INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD., corps politique légalement incorporé, ayant une des principales places d'affaires à Montréal, district de Montréal, Demanderesse vs MONSIEUR BERTRAND GAGNÉ, ouvrier métallurgiste, résidant et domicilié dans la cité de Montréal, au numéro 4739 rue St-Denis, Défendeur

Le Registraire de la Division d'Enregistrement d'Argenteuil, esqualité, Mis-en-cause. Le défendeur, MONSIEUR BERTRAND GAGNÉ, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 30 juin 1967 A. Labelle, Protonotaire adjoint C.S.M. A. LABELLE

MES. DESCHÊNES, DE GRANDPRÉ, COLAS, GODIN, CODRÈRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs de la demanderesse.

CITÉ DE WESTMOUNT

Avis est donné que, en vertu d'une résolution de son conseil municipal passée à une assemblée d'urgence tenue lundi, le 21e jour de novembre 1966, la "Cité de Westmount" propose de se prévaloir de l'article 430 de la Loi des cités et villes, 1964, (Statuts refondus de Québec, chapitre 193), lequel se lit comme suit:

430. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans devenues propriété de la municipalité des que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le conseil approuve par résolution une description de toutes les rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la loi du cadastre;

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement ou se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazette officielle de Québec et dans un journal circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

18 mai 1967 A. Pasquale Cardone, 10490 rue Paris, Montréal, Québec. ET Les Placements Part Royal Inc.

Cet avis vous est adressé au nom de Jean Claridge Scanlon, Alva Claridge Bartlett, Patricia Claridge Guindon et Gladis Stump Claridge, héritières de feu William E. Claridge, relativement à un acte d'emprunt, passé le 25 novembre 1964, entre Pasquale Cardone et William E. Claridge, devant le notaire Kenneth M. Flanz, par lequel Pasquale Cardone reconnaissait avoir emprunté de M. Claridge la somme de neuf mille dollars (\$9,000) et en vertu duquel il hypothéquait en faveur de William E. Claridge et donc en notre faveur la propriété immobilière connue et décrite comme:

un emplacement ayant front sur la rue Paris, dans la cité et le district de Westmount et comprenant ce qui suit:

1. la subdivision numéro cinq cent cinquante et un du lot originaire numéro seize (76-551) du cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet;

2. une moitié de la subdivision cinq cent cinquante-deux (76-550) desdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant douze pieds et demi de largeur (12 1/2) par trente-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (39.5), mesure anglaise, plus ou moins, et étant limité contre le sud par la rue Paris, en arrière par la rue 77-612, d'un côté par la rue 77-611 et de l'autre côté par le résidu du lot No 76-550;

3. la subdivision six cent onze du lot originaire soixante-dix-sept (77-611) desdits plan et livre de renvoi officiels;

4. une moitié de la subdivision six cent douze du lot originaire soixante-dix-sept (77-612) desdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant douze pieds et demi (12 1/2) de largeur par une profondeur de quarante pieds et cinq dixièmes de pied (40.5), mesure anglaise et plus ou moins, étant borné comme suit: de front par la rue No 76-550, en arrière par la rue 77-611 et de l'autre côté par le résidu du lot No 77-612.

Tel que la propriété subsiste actuellement, avec toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et occultes, attachées audit emplacement et en particulier avec et sujet à une servitude réciproque de vue, le tout contenu dans un acte de vente, enregistré à Montréal, au bureau d'enregistrement sous le numéro 130972.

Avec les bâtisses y érigées portant les numéros civiques 10484, 10486, 10488, 10490 de la rue Paris, dans la cité de Westmount.

Tel que ladite propriété existe actuellement, avec tous les droits, dépendances et appartenances, sans exception ni réserve de quelque sorte que ce soit de la part de l'emprunteur.

Par acte de vente enregistré le 24e jour de décembre 1964, Pasquale Cardone a vendu aux: Les Placements Part Royal Inc. la propriété immobilière ci-dessus mentionnée et par ledit acte de vente, Les Placements Part Royal Inc. ont assumé les obligations de Pasquale Cardone en vertu de l'acte d'emprunt susdit.

Veillez prendre note que vous êtes tous les deux propriétaires au paiement de ladite propriété immobilière en faveur de nos clients. Veuillez prendre note qu'à moins que paiement des sommes dues ne soit effectué dans les soixante (60) jours suivant la signification et l'enregistrement du présent avis ainsi que le paiement de tous les frais ou à moins que dans le même délai vous ne passiez un acte de datation en paiement de nos clients quant à la susdite propriété, des procédures judiciaires seront intentées contre vous afin de déclarer nos clients propriétaires de l'immeuble, rétroactivement à 25e jour de novembre 1964, et veuillez agir en conséquence.

Montréal 18 mai 1967 Mandataires pour: Jean Claridge Scanlon Alva Claridge Bartlett, Patricia Claridge Guindon et Gladis Stump Claridge Götthlieb & Marcovitch par: Richard S. Götthlieb

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'une cession et transfert de toutes les créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de la Banque de Montréal, à titre de garantie, à la Banque de Montréal, le 27 juin 1967, ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 29 juin 1967, sous le numéro 1992882. Date du 30e jour de juin 1967.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dons à la Croix-Rouge

Les employés de l'Imperial Tobacco ont remis deux chèques au montant global de \$5,259.18 à la société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec. Cette somme d'argent représente les profits réalisés par la vente de passeports à l'Expo 67, d'une part chez les employés de bureau et d'autre part chez les employés d'usine.

AVIS

a) le texte intégral du présent article; b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées; c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel tiers pourrroit prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrite s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle de Québec.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

Un morceau de terrain s'étendant entre la rue Ste-Catherine ouest et la rue Dorchester ouest, cité de Westmount, lequel est composé de ces lots ci, pour lesquels la municipalité entend se prévaloir du présent article;

1. Lot subdivision numéro cinq du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

2. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

3. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

4. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

5. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

6. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

7. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

8. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

9. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

10. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

11. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

12. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

13. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

14. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

15. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

16. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

17. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

18. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

19. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

AVIS

Elle contient une superficie de deux mille trois cent soixante-trois pieds carrés (2363.0) mesure anglaise, et plus ou moins.

Elle est bornée vers le nord-ouest par la rue Dorchester ouest, vers le nord-ouest par cette partie de ce même lot subdivision numéro sept de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (Pie 379-30-7) maintenant formant partie de la rue Dorchester ouest.

Elle est bornée vers le sud-est par la rue Dorchester ouest, vers le nord-ouest par cette partie de ce même lot subdivision numéro sept de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (Pie 379-30-7) lequel est ci-haut décrit au paragraphe (5); d'un côté vers le nord-est par partie du lot subdivision numéro un de la subdivision numéro quatorze de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (Pie 379-30-7-14); et de l'autre côté vers le sud-ouest par partie du lot subdivision numéro six de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (Pie 379-30-7).

Elle mesure trente pieds (30.0') de largeur par une profondeur de cinquante-trois pieds et deux dixièmes de pied (53.2) sur son côté nord-est; et cinquante et un pieds et soixante-dix-sept centièmes de pied (51.77) sur son côté sud-ouest.

Elle contient une superficie de quinze cent soixante-quinze pieds carrés (1575.0) mesure anglaise, et plus ou moins.

Elle est bornée vers le nord-ouest et vers le sud-est par la rue de la rue Dorchester ouest, vers le nord-ouest par cette partie de ce même lot subdivision numéro sept de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (Pie 379-30-7) lequel est ci-haut décrit au paragraphe (5); d'un côté vers le nord-est par partie du lot subdivision numéro un de la subdivision numéro quatorze de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (Pie 379-30-7-14); et de l'autre côté vers le sud-ouest par partie du lot subdivision numéro six de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (Pie 379-30-7).

Elle mesure vingt-cinq pieds (25.0') de largeur par une profondeur de cent dix pieds et soixante-cinq centièmes de pied (110.457) sur son côté nord-est; et cent dix pieds et quatre dixièmes de pied (110.4) sur son côté sud-ouest.

Elle contient une superficie de deux mille sept cent soixante-trois pieds carrés (2763.0) mesure anglaise, et plus ou moins.

2. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

3. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

4. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

5. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

6. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

7. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

8. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

9. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

10. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

11. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

12. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

13. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

14. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

15. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

16. Lot subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent soixante-dix-neuf (379-30-7).

Expo-Information

Sens de l'humour

LONDRES - L'Express de Londres suggère au gouvernement britannique de transporter le pavillon britannique de l'Expo 67 en Angleterre et de l'ériger dans quelque ville après la fermeture de l'Expo. "Son sens de l'humour, son originalité et son style", dit le journal "en éditorial, font du pavillon anglais le plus intéressant de l'Expo. Pourquoi les Anglais ne pourraient-ils pas avoir le plaisir d'avoir à leur portée leur propre pavillon?"

1,000,000 aux Pays-Bas

Le pavillon des Pays-Bas a accueilli son millionième visiteur. Mlle Vivian Mann, professeur à Pointe-Claire, qui l'accompagne de son frère Allen, membre de l'armée canadienne lors des opérations en Hollande. Mlle Mann a été reçue par le commissaire adjoint M. Van Alphen, qui lui a fait don d'un livre sur les trésors d'art du Ryksmuseum et d'une bouteille de genièvre hollandais.

Une Hollandaise

Hollandaise de 20 ans qui vient de terminer ses études secondaires à Deurne, près d'Endhoven, elle a fait un songe. Elle a vu quelque chose du Canada et en a écrit une merveilleuse fantaisie. Dans un style délicieux et original elle a décrit une rencontre qu'elle eut un jour avec "Monsieur Centenaire" et énuméré toutes les raisons pour lesquelles elle aimerait visiter le Canada durant l'année du centenaire. Elle a été proclamée lauréate d'un concours de composition qui a eu lieu dans les Pays-Bas à l'intention des élèves du cours secondaire. Elle est arrivée à Montréal jeudi et séjournera 18 jours au Canada. Après avoir visité l'Expo pendant deux jours, Marijke Peerbooms s'est jointe à un groupe des voyages-échanges de Centenaire avec des jeunes étudiants du Québec, elle se rendra à Ottawa puis, en train, à New Westminster, elle séjournera neuf jours à Burnaby, C.B. Elle rentrera à Montréal le 16 et rentrera aussitôt dans son pays.

Pavillon du téléphone

Le commissaire adjoint au pavillon du téléphone à l'Expo rappelle que ce pavillon est commandité par huit organisations téléphoniques membres de l'Association du téléphone du Canada. Il ne s'agit donc pas du pavillon du Bell Téléphone, comme le public l'appelle souvent, mais bien du "pavillon du téléphone". Les autres commanditaires désirent eux aussi être crédités du succès éclatant du pavillon du téléphone, ajoute-t-il.

Contrat à Québec

RIPOUKI - La compagnie Québecair a signé lundi un contrat de travail d'une durée d'un an avec ses pilotes, membres de l'Association internationale des machinistes (FTQ). Un porte-parole de la compagnie a fait savoir qu'en vertu de la nouvelle convention collective les pilotes toucheront des augmentations de salaire de neuf pour cent. Québecair emploie une quarantaine de pilotes.

ME STEPHEN HARPER

1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 622, Montréal, Qué. Procureur de la demanderesse

MES PINARD, PIGEON, PARÉ, CANTIN ET PÉPIN

200 ouest, rue St-Jacques, ch. 900 Montréal, Qué. Avocats de la demanderesse

MES LEROUX et GUAY

4e et, Notre-Dame Montréal, Qué. Procureurs de la demanderesse

MES LEROUX et GUAY

4e et, Notre-Dame Montréal, Qué. Procureurs de la demanderesse

MES LEROUX et GUAY

4e et, Notre-Dame Montréal, Qué. Procureurs de la demanderesse

Pékin exhorte les paysans indiens à la lutte armée

PEKIN - "La lutte armée est la seule voie possible pour la révolution indienne", écrit hier le "Quotidien du Peuple", qui exhorte les paysans indiens à se révolter contre le régime du Congrès, et à "entrer dans la voie du maïsisme".

Commentant le récent soulèvement des paysans indiens qui, selon lui est le prélude d'une vaste révolution de centaines de millions d'Indiens, le journal salue "l'instruction armée des paysans indiens de Darjeeling et l'établissement dans ce district d'une région rouge".

Le puissant océan des masses révolutionnaires.

Le journal a salué la récente frève de quatre journaux à Hong-Kong et a invité les ouvriers à assener des coups encore plus durs aux autorités britanniques à Hong-Kong. Il a également invité ceux qui ont travaillé jusqu'à présent pour le gouvernement à comprendre la précarité de leur position et à se joindre aux rangs des patriotes chinois.

Selon le "Quotidien du Peuple", au cours des derniers mois, les masses paysannes de Darjeeling, guidées par le groupe révolutionnaire du P.C. indien, ont renversé le joug du révisionnisme moderne, brisé toutes les entraves, saisi les récoltes, les terres et les armes appartenant aux Hoberaux, puni les tyrans locaux, et dressé des embuscades contre la troupe réactionnaire et la police qui sont venus réprimer la rébellion.

Le journal écrit d'autre part: "La question fondamentale pour le succès de cette révolution et pour le destin des 500 millions d'Indiens est: quelle voie devra suivre la révolution indienne. C'est la voie du maïsisme que suivent déjà 700 millions de Chinois".

DJAKARTA - L'ambassade de Chine populaire à Djakarta a élevé le 1er juillet dernier, "une vigoureuse protestation" contre les mesures prises à l'encontre des ressortissants chinois établis en Indonésie, annonce l'agence Chine Nouvelle, captée à Hong-Kong qui précise qu'une note en ce sens a été remise au ministre indonésien des affaires étrangères.

La note accuse notamment les autorités indonésiennes d'être responsables de la mort de onze chinois et de l'arrestation illégale d'une centaine d'autres dans l'est de Java.

Enfin le journal accuse le parti indien du congrès d'être "l'instrument de l'impérialisme américain et du révisionnisme soviétique".

La protestation rappelle notamment les incidents du 26 juin dernier où d'importantes forces militaires et de police se sont emparées de magasins chinois et ont arrêté leurs propriétaires, tuant -au cours des bagarres qui s'ensuivirent- deux d'entre eux et en blessant une douzaine. Elle signale, d'autre part, que des incidents ont éclaté le 27 juin dans la localité de Bajuwangi entre un bataillon indonésien et des commerçants chinois. Les militaires auraient ouvert le feu et tué neuf personnes.

"Ces atrocités fascistes-déclaire la note-sont délibérément et soigneusement décidées par le gouvernement indonésien". Elle demande enfin aux autorités indonésiennes de réparer tous les dommages causés, de relâcher les prisonniers et de cesser toutes persécutions contre les ressortissants chinois.

HONG-KONG - Le "Quotidien du Peuple" a exhorté d'autre part les centaines de milliers d'étudiants de Hong-Kong à s'intéresser aux syndicats et à jouer un rôle d'avant-garde contre les violences britanniques, annonce "Chine Nouvelle" captée à Hong-Kong.

"Ainsi, a ajouté le journal, l'impérialisme britannique à Hong-Kong sera assiéé". Les autorités britanniques ont été averties: "Si vous ne vous rendez pas, vous serez noyées dans



Au cours d'un récent accrochage dans la zone démilitarisée, deux marines évacuent, sous le feu de l'ennemi, un de leurs compagnons, grièvement blessé. (Photo UPI)

Le Vietnam: un bilan décevant

par Peter Arnett et Horst Fass de l'Associated Press

N.D.L.R. - Les journalistes Peter Arnett et Horst Fass, de la Presse Associée, sont correspondants de guerre au Vietnam depuis cinq ans. Presque chaque semaine, au cours de ces cinq années, ils ont régulièrement parcouru le front au Sud-Vietnam depuis 1962, ils ont vu la guerre prendre de l'ampleur au point que, plus d'un demi-million d'Américains sont aujourd'hui impliqués dans ce conflit. Leurs reportages leur ont valu le prix Pulitzer de journalisme et Fass est photographe.

\$70 millions par jour

SAIGON - En 1962, personne ne semblait douter que la guerre au Sud-Vietnam se terminerait par une victoire. Cinq ans après, et malgré beaucoup de déceptions, certains entretiennent encore l'espoir d'une semblable victoire.

On ne saurait être surpris, par conséquent, lorsque, en réponse à un rapport particulièrement pessimiste concernant le programme de pacification, un officier américain à Saïgon reçoit de Washington un message ainsi conçu: "Votre rapport est trop gauchiste et trop défaitiste. Veuillez

rechercher des perspectives plus encourageantes."

Cette recherche de perspectives encourageantes a conduit les Etats-Unis graduellement sur la pente du marasme vietnamien, pour aboutir au bilan actuel de 10.000 Américains tués et d'une dépense de \$70.000.000 par jour.

A notre avis, l'engagement américain, toujours plus profond, n'a pas été équilibré par une franchise plus grande de la part des nations engagées dans le support de Saïgon, ni par une réelle compréhension des réalités actuelles au Vietnam. On peut se poser des questions sur le progrès accompli, si on le compare aux sacrifices en vie et en matériel qu'il a nécessités. On ne saurait mettre en doute la bravoure et l'habileté des combattants, en général, mais cela n'efface pas les doutes inévitables concernant leur efficacité à s'acquitter des tâches qu'on leur a assignées.

L'ennemi communiste est devenu graduellement beaucoup plus puissant. Selon les statistiques officielles, de 30.000 qu'ils étaient en 1962, ils sont maintenant au nombre de 300.000.

Si les Américains ont souvent haussé les épaules devant les statistiques sud-vietnamiennes, on a tout lieu de croire, au

jour d'hui, que les chefs militaires américains ont quelquefois cédé à la tentation d'exagérer les pertes ennemies, dans le but de minimiser les leurs.

LA RELEVÉ

Les troupes de choc américaines furent expédiées pour la première fois en 1965. Sans ces troupes, le gouvernement de Saïgon aurait cessé d'exister. Pourtant, même maintenant, on cherche, de source officielle, à donner l'impression que "avec seulement quelques troupes additionnelles", le but peut être atteint.

Les premières troupes américaines envoyées à Saïgon devaient libérer les soldats sud-vietnamiens de leurs devoirs de surveillance, afin qu'ils puissent attaquer et détruire les principales armées Viet Cong. En réalité, l'armée de Saïgon était depuis longtemps inopérante, et les chefs américains le savaient. La plupart des meilleurs officiers vietnamiens étaient morts au combat ou exilés.

Les troupes américaines commencent rapidement à prendre une part plus active dans la guerre, déterminant le sort de la population vietnamienne dans de vastes secteurs. L'armée sud-vietnamienne recule, et pourtant le commandant en chef de l'armée américaine, le général William C. Westmoreland, continue de combler d'éloges publics les forces militaires vietnamiennes.

Un officier de la 4ème division américaine déclarait l'autre jour: "J'ai été pendant neuf mois au Vietnam, et je n'ai pas encore vu un soldat vietnamien en action".

Il ne semble jamais y avoir tout à fait assez de troupes américaines pour gagner la partie. L'une des raisons de cet

UN ENNEMI RESOLU

Aux yeux de la population sud-vietnamienne, les Communistes n'apparaissent plus comme des "Robin Hoods", mais le prestige des Etats-Unis a baissé, également.

Le système qui consiste à établir une rotation des troupes américaines à la fin d'une année de service est excellent pour le moral des soldats, mais empêche la continuité et la mémoire collective des événements passés.

On dit dans certains cercles militaires que le moral des Viet Cong est au plus bas, qu'on leur refuse de nouvelles recrues et qu'ils sont inefficaces. Et pourtant, l'ennemi semble plus obstiné et plus résolu que jamais.

Ce n'est que dans un nombre très restreint de secteurs que l'organisation de guerrilla vietcong a pu être détruite.

En 1962, seuls quelques-uns des 13.000.000 de paysans sud-vietnamiens étaient affectés par la guerre. Aujourd'hui, ils le sont tous. Ils plantent le riz sous les bombardements, se réfugient dans les camps ou s'en-tassent dans les villes.



Con Thien toujours encerclé

SAIGON - Depuis dimanche, dans les seuls secteurs de Con Thien et de Dong Ha, juste au sud de la zone démilitarisée, les "marines" américains ont perdu 93 hommes et ont eu 250 blessés et 6 disparus, au cours de violents combats qui les opposent au 90e régiment de la division nord vietnamienne "324b". Ces engagements continuent à se dérouler sur le périmètre défensif de la base de Con Thien.

L'une des caractéristiques nouvelles de ces combats dans le nord du pays est la puissance de l'artillerie dont disposent les Nord-Vietnamiens. Les mortiers nord-vietnamiens ont sans cesse pilonné les positions améri-

caines. La densité du feu de ces mortiers souligne l'importance des dépôts de munitions dont disposent ces unités dans ce secteur. En outre, quand les troupes ne sont pas en contact direct, ce sont les bases arrière des "marines" qui sont attaquées, par l'artillerie lourde et des roquettes à longue portée.

Plus de 300 obus de canons de 105 et de 122 millimètres, des roquettes de 140 millimètres, des obus de mortiers lourds se sont ainsi abattus sur les positions américaines. Con Thien la base avancée des "marines", a été par quatre fois prise sous un feu nourri et la base arrière la plus septentrionale des "marines" a été par quatre fois prise sous un feu nourri et la

Des prêtres basques: pas de liberté politique et religieuse, en Espagne

BILBAO - Cent sept prêtres et religieux de la province de Biscaye se sont élevés contre l'absence de liberté d'association, de liberté politique et de liberté religieuse en Espagne, ainsi que contre le maintien de l'état d'exception dans le pays basque, dans une lettre qu'ils ont signée devant notaire et qu'ils ont adressé au général Franco et au gouvernement espagnol, apprenant-on de source informée. On lit dans cette lettre:

LIBERTE RELIGIEUSE: "Ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré dans la personne humaine, la conscience, est blessée par l'imposition d'une seule religion".

LIBERTE POLITIQUE: "Les opinions politiques différentes de celles du mouvement, sont fatalement condamnées à la clandestinité car elles sont privées de toute possibilité légale d'expression".

Les signataires concluent: "Le peuple charge l'Eglise des erreurs et des abus du pouvoir politique. C'est pourquoi nous croyons que l'Eglise pour sauver son intégrité est obligée plus que jamais de s'exprimer clairement".

Le document a été rédigé en basque et en espagnol.

A Haiti Rumeurs de nouvelles exécutions

SAINT-DOMINGUE - Le président Duvalier s'est appréte à faire exécuter 79 personnes, dit-on dans les milieux d'exilés haïtiens de Saint-Domingue. Les condamnés seraient 66 prisonniers politiques détenus à Port-au-Prince, sept membres des services secrets accusés d'indiscrétion et six petits commerçants qui auraient refusé une contribution financière à la police.

Selon les mêmes milieux, une liste noire contenant les noms de près de 10.000 personnes - en grande majorité haïtiennes - auxquelles l'entrée du territoire haïtien serait interdite aurait été établie.

D'autre part, le bruit court à Saint-Domingue que M. Robert Théard, le président Duvalier a relevé brusquement de son poste d'ambassadeur auprès du gouvernement dominicain, aurait échappé dans la nuit de lundi à un attentat commis par deux agents secrets venus d'Haïti. Quoi qu'il en soit, la surveillance normalement exercée par la police dominicaine sur l'ambassade haïtienne a été renforcée tôt dans la matinée de mardi.

La France renonce au projet franco-anglais de l'avion à géométrie variable

PARIS - L'avion franco-britannique à géométrie variable ne sera pas construit. La France a annoncé hier qu'elle renonçait au projet pour des raisons financières. La mise au point de la géométrie variable avait été estimée, en dernière analyse, à 4,2 milliards de francs (200 millions de livres), supportée par moitié entre la France et la Grande-Bretagne. Chacun des deux pays devait commander au départ de 150 à 200 appareils.

Les conversations qui avaient permis de mettre au point l'accord - intervenu il y a seulement six mois - avaient nécessité près de deux ans. La France souhaitait un appareil d'interception et d'appui à basse altitude, tandis que la Grande-Bretagne désirait un bombardier à long rayon d'action.

Aden: 6 soldats anglais exécutés

LONDRES - Six soldats britanniques auraient été exécutés comme "criminels de guerre" à Aden la semaine dernière dans le quartier du cratère après un jugement sommaire tenu en public, apprenant-on à Londres où cette information n'est ni confirmée ni démentie par le ministère de la défense. L'information est attribuée par l'agence du Moyen-Orient à des voyageurs arrivés à Tazé (Yemen).

bonjour!

se dit de mille façons

Cette semaine, dix Québécois ont trouvé une façon bien personnelle de dire... Bonjour! à nos visiteurs:

- | | |
|---|--|
| Mlle Gisèle Loranger
Restaurant Tic-Tac
6583 est, rue Sherbrooke
Montréal | Mlle Marie-Claude Faubert
1088, rue de la Rivière
Val David |
| M. Robert Panet-Raymond
309, rue Stasstead
Montréal | Madame Rita Dufour Laurin
Hôtel La Roche Pleureuse
La Baleine, îles aux Coudres |
| M. Georges Gagnon Nil
Tadoussac | Madame Louise Bolduc
21 Donald Smith
Baie Comeau |
| M. Paul-Émile Pouliot
497, rue St-Augustin
Chicoutimi | M. Peter Hoult
Noyan, Cté Missisquoi |
| M. Yves Dupuis
317 Davignon
Cowansville | Mlle Florence Moreau
Alouette Lodge
Lac Brûme, Foster |

Notre observateur, qui parcourt le Québec, a remis sa carte de visite à nos dix parfaits représentants de l'hospitalité québécoise.

Tous seront invités, avec deux autres personnes de leur choix, à dîner avec le premier ministre, monsieur Daniel Johnson, au grand restaurant du Pavillon du Québec. Ceci, après une journée entière à l'Expo, tous frais de transport et de séjour payés. Y-a-t-il d'autres Québécois qui savent joyeusement dire... Bonjour! aux visiteurs, aux étrangers? Oui! Et vous avez la chance d'être du nombre, d'être invités vous aussi par le gouvernement du Québec.

Allons, continuez, à votre façon, de dire... Bonjour!

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC

Un bonjour, ça ne coûte rien et ça rapporte beaucoup

Toronto

C'EST

416

L'indicatif régional pour Toronto et les environs est 416. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.

Bell Canada

A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts

LA SAISON D'OPÉRA DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

FAUST

de GOUNOD

les 7, 13, 15, 18 et 22 juillet à 20 h.

Nouvelle mise en scène, une innovation sans précédent! Une oeuvre magistrale d'une grande puissance dramatique et lyrique.

Chef d'orchestre: Wilfrid Pelletier (sauf le 22, où Pierre Héту sera au pupitre)

Mise en scène: **IRVING GUTTMAN**
Faust: **RICHARD VERREAU**
Méphisto: **JOSEPH ROULEAU**
Marguerite: **HEATHER THOMPSON**
Valentin: **ROBERT SAVOIE**

LES BILLETS: \$4, \$5, \$7, \$10, \$12

En vente au guichet du Festival Mondial
Place Ville-Marie, à la Place des Arts.

Le Festival mondial - Théâtre Wilfrid-Pelletier

"APOLLON": 1 CHEF-D'OEUVRE DE BALANCHINE

par Jean Basile

présentés par le NEW YORK CITY BALLET, on nous a présenté quelques-unes des œuvres de Balanchine dont la reprise d'un ballet déjà vieux de quasiment quarante ans, puisque sa création date de 1928, au temps où Diaghilev régnait.

Il s'agit d'Apollon, mieux connu sous le nom de "Apollon Musagète", sur une partition de Stravinsky.

L'œuvre, lors de sa création, était révolutionnaire (comme on dit). D'esprit purement classique elle explorait les possibilités totales de la danse académique; le thème mythologique n'étant que le prétexte.

Revu mardi soir, le ballet a conservé toute sa fraîcheur. Il

est bien évident que son côté révolutionnaire est très largement gommé; ce qu'il reste, c'est une admirable vision plastique conçue pour donner au corps des danseurs la mesure de leur possibilité. On y retrouve le couple Suzanne Farrell - Jacques d'Amboise, toujours parfait.

Outre un "pas de deux" et un ballet purement américain, le NEW YORK CITY BALLET présentera, également, le deuxième acte de "Lac des cygnes". Cette version, d'après Ivanov, a été très largement revue par Balanchine qui, tout en conservant son aspect traditionnel, en a effacé quelques rides. La version de Balanchine pourtant ne paraît pas convaincante; mais

le romantisme n'est pas son fort.

Du moins y a-t-on revu Melissa Hayden qui reste une des grandes (maigre sa taille petite) danseuses actuelles.

Mais c'est "Apollon musagète" qui se taille la part du lion.

Musée des Beaux-Arts

Horaire estival

Les galeries et la bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Montréal seront fermées le mercredi soir durant l'été.

Du mardi au samedi inclusivement, de 10 h. à 17 h. Le dimanche de 13 h. à 17 h. fermé le lundi.

DU 24 AU 29 JUILLET



FIESTA CUBANA

La chaleur du Cuba envahit le

Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts où vous verrez une pièce musicale, chorégraphique, acrobatique, historique et sentimentale dans le vrai style cubain.

En soirée à 20h15: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50
 Matinée du 27 à 14h30: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.50
 Matinée du 29 à 14h30: \$2.00, \$2.50, \$3.50, \$4.50

Billets en vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie. Ou écrivez à: "Fiesta Cubana", guichet du Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal 2.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

\$280,000 POUR LE FESTIVAL DU FILM DE MONTRÉAL

Le huitième Festival international du film de Montréal, qui durera deux semaines cette année, vient de se voir attribuer un subside de \$280,000 provenant des fonds publics, a-t-on annoncé hier au cours d'une conférence de presse.

Ainsi la ville de Montréal fournira \$15,000, le Conseil des arts du Canada \$50,000, le gouvernement provincial \$66,000 et la Compagnie de l'Expo \$149,987.

Un porte-parole du Festival a déclaré qu'une somme de \$70, du budget de cette année, fixée à \$350,000, devrait être fournie par la vente des billets.

Le festival se déroulera à l'Expo-théâtre du 4 au 18 août et mettra à l'affiche quelque 400 films, dont 30 longs métrages provenant de 22 pays différents.

Un représentant du Festival M. Roch Demers a déclaré que l'on n'avait eu aucune difficulté à obtenir l'argent nécessaire pour la tenue du festival et a même ajouté que le montant maximum prévu comme contribution du Conseil des Arts du Canada avait été de \$20,000.

"Nous avons obtenu de chacun ce que nous leur avions demandé".

Cinéma canadien

Le cinquième festival du film canadien aura lieu dans le cadre

du festival international les 11 et 12 août et comprendra la présentation de 12 courts métrages, 13 films de moyenne durée et six longs métrages.

Le Festival international com-

prendra également la présentation de 200 films d'animation au cours d'une grande rétrospective du cinéma d'animation et cela du 13 au 18 août.

Au Théâtre LE PIGGERY - à NORTH HATLEY
 (Autoroute des Cantons de l'Est - sortie 69 - 15 milles après Magoy)
 Les Productions du Québec Inc. et la Commission du Centenaire présentent

"C'est maintenant qu'il faut boire"
 Comédie de Guy FOURNIER

avec Monique Laporte - Georges Groulx
 Julien Bessette - Roland Gagnon - Jacques Galipeau
 A PARTIR DU 14 JUILLET
 Relâches les dimanches et lundis

Les billets sont en vente à Montréal, aux Éditions Archambault, 500 av. Ste-Catherine, et à North Hatley, à compter du 26 juin, le numéro de téléphone: (819) 843-2903

SALLE RESNAIS

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

49^e SEMAINE EASTMANCOLOR

un homme et une femme

avec Jean-Paul Belmondo, Clémentine Célia

avec Brook Smithey, Jean-Louis Béranger, Pierre Barouh

la peau douce

avec Jean Seberg, Françoise Sorel

FESTIVAL DU CINEMA SOVIÉTIQUE

Personne ne voulait mourir

vendredi 7 de Vihavos Zheleznyak
 Meilleur acteur O. Bronsni -
 samedi 8 Karlov Vary - 66
 sous-titres anglais, 7, 8, 9, 10 et 11 juillet
 en couleurs, André A. qui appartiennent
 les fruits ?
 Dernier jour FACISME ORDINAIRE

12.45, 2.30, 5.00, 7.15, 9.30 PLACE VICTORIA TEL. 879-1451

VENDOME

LE CINÉMA à son MEILLEUR

CE SOIR DERNIER SOIR!
 Les 2 révélations du festival du Film de Montréal 1964
 "SALVATORE GIULIANO" de FRANCESCO ROSI à 8.15
 "BANDITS À ORGOSOLO" de V. de Seta à 6.30 - 10.00
 Vendredi: "L'Attente des Femmes" et "Rêves de Femmes"

VERDI CINÉMA de REPERTOIRE
 5380 St-Laurent (près St-Viateur)
 Informations: 277-4800

cinéma **fleur de lys** AIR CLIMATISÉ

TEL: 288-3303

STATION BERTI 858 EST, STE-CATHERINE

FANTOMAS

SE DÉCHAÎNE

LOUIS DE FUNES MYLENE DEMONGEOT ANDRE HUNEVELLE JEAN MARAIS

un film de

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

Stellen BEAUDRY 1504 av. Ste-Catherine Stellen BEAUBIEN 6305, St-Hubert STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Plaz-X

TOUT MONTRÉAL EN PARLE!

4^e MOIS DE SUCCÈS!

JANE FONDA

dans un film de ROGER VADIM

LA CURÉE TECHNICOLOR

Inspire du roman d'EMILE ZOLA

PETER McENERY MICHEL PICCOLI

Horaires: Sam., Dim. 1.30, 2.25 - 5.25 - 7.30 - 9.30
 Sur semaine: 7.30 - 9.30

Boaubien & Iberville 721-6060

LE CINÉMA à son MEILLEUR

CE SOIR DERNIER SOIR!
 Les 2 révélations du festival du Film de Montréal 1964
 "SALVATORE GIULIANO" de FRANCESCO ROSI à 8.15
 "BANDITS À ORGOSOLO" de V. de Seta à 6.30 - 10.00
 Vendredi: "L'Attente des Femmes" et "Rêves de Femmes"

VERDI CINÉMA de REPERTOIRE
 5380 St-Laurent (près St-Viateur)
 Informations: 277-4800

FESTIVAL D'ÉTÉ

NOUVEAU PROGRAMME CHAQUE VENDREDI!

Catherine Desnoes
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG
 en couleurs

Louis de Funès
LA BELLE AMÉRICAINE
 Lundi à Vend. - Étudiants 1.00

Dernier jour: **CORRUPTION LA CHASSE À L'HOMME**

empire 274-4521 451, OGILVY

CE SOIR À 8H.15

Parc Richelieu

JEUDI, VENDREDI et SAMEDI à 8 h. 15

La salière

THÉÂTRE D'ÉTÉ

MA TANTE... CE COLONEL

Comédie très gaie en 3 actes

avec JULIETTE HUOT NICOLE FILION ARLLETTE SANDERS HENRI NORBERT MARCEL CABAY JACQUES LORAIN GILLES RENAUD

Spectacles: Dim. mar. mer. jeudi 9 h., 8 p.m.
 LE SAMEDI, 2 SPECTACLES, 7h.30 et 10h.30 p.m.
 Relâche le lundi et vend.
 L.C.D. DES SALES
 Ste-Anne-des-Monts
 Tél. 1819-326-1529

la butte

PREMIÈRE REVUE
 29 juin au 30 juillet

Ce monde est dangereux

avec Raymond Lévesque Marie-Josée Longchamps Claude Michaud

Spectacle tous les soirs 9 h. sam. 9 h. et 11 h. Relâche lundi

LA BUTTE À MATHIEU
 VAL-DAVID
 Tél. 819-322-2248

eastman 67 LE THÉÂTRE DE MARJOLAINE

présente

ON N'AIME QU'UNE FOIS

Une nouvelle comédie musicale de Louis-George Carrier Claude Léveillé

Avec: Denise Pelletier, Jacques Godin, Élisabeth Chouvalidzé, Pascal Rollin, Guy Boucher, Daniel Gadouas, et Marjolaine Hébert.

Sur semaine: 9 heures
 Le dimanche: 8 heures
 Relâche lundi

MONTRÉAL: Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine. SHERBROOKE: Roy l'Apothicaire, 209 ouest, rue King, tél. 562-3266. EASTMAN: Au bureau du théâtre, tél. 297-2862.

UN NOUVEAU SOMMET DANS LA COMÉDIE DE NOTRE TEMPS!

"IL Y A LONGTEMPS QU'ON A RI AUTANT. UN SUCCÈS FOU À BROADWAY!" -Life Magazine
 "UNE COMÉDIE PARFAITE! INCROYABLEMENT, IRRÉSISTIBLEMENT, FONDAMENTALEMENT ET CONTINUELLEMENT DRÔLE." -Chapman, N.Y. News

SAINT SUBBER présente

GEORGE GOBEL PHIL FOSTER

dans une comédie-hit de NEIL SIMON

THE ODD COUPLE

mise en scène: HARVEY MEDLINSKY
 direction artistique: OLIVIER SMITH
 éclairage: JEAN ROSENTHAL
 costumes: ANN ROTH

La production originale fut mise en scène par MIKE NICHOLS

AU THÉÂTRE MAISONNEUVE de la PLACE DES ARTS du 10 au 15 juillet

il reste encore de très bons billets

En soirée: \$3.50, \$4.50, \$5.50, \$6.50
 Matinée le 12: \$2.00, \$2.50, \$3.50, \$4.50
 Matinée le 15: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50

Billets: au guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

DU 11 AU 30 JUILLET

MAURICE CHEVALIER

le grand "Momo", qui animera lui-même le spectacle des spectacles:

"TOUTES VOILES DEHORS"

Conçu et dirigé par **HONNICH**

(le producteur des revues du Radio City Music Hall de New-York).
 Chorégraphie et numéros spéciaux de **DANNY DANIELS**

- Maurice Chevalier, déjà tout un spectacle en lui-même, sera accompagné de plus de 500 artistes évoluant sur trois scènes différentes;
- cent "belles" de la belle époque;
- le Carnaval de Trinidad avec la reconstitution fidèle d'une île des Caraïbes: huttes de chaume, plages éclatantes, chanteurs, danseurs, steel bands, palmiers oscillants et hanches ondulantes;
- les fameux danseurs Arirang de Corée et la ravissante Stella Kwang;
- la marche dans l'espace des Astrobates Gemini;
- Londres et le Palais de Cristal, Vienne et la valse, Paris et la Tour Eiffel et une foule d'autres numéros plus renversants les uns que les autres.

En soirée (21h): \$2.50, \$3.50, \$4.50
 En matinée (18h30), les 15, 22 et 29 juillet: \$1.50, \$2.50, \$3.50

Billets en vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie, et à l'Autostade. En vente aussi à l'entrée avant chaque représentation.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

À L'AUTOSTADE DE L'EXPO

Cinq minutes avec Geneviève Bujold

Une nouvelle Jeanne d'Arc

Entrevue de Jacques Thériault

La boutique Elle a fait peau neuve, et sa propriétaire, Madeleine Quévillon, revient de Paris avec la mode maman-fillette, les chaussures Carel, les sacs de Bagagerie... Qui va choisir quoi? On ne sait trop. Mais Geneviève Bujold était présente à ce cocktail de mardi soir, et c'est dans son enthousiasme que nous avons senti le vent de la modernité féminine.

Je commencerai le tournage de "Saint Joan" de Georges Bernard Shaw le 15 août prochain; la production est américaine, réalisée pour la télévision, mais on verra cette adaptation au Québec. Georges Schaeffer du Hallmark Theatre of Fame en sera le producteur et le metteur en scène, nous dit-elle en balançant une grosse fleur rouge dans ses mains.

Elle jouera le rôle de Jeanne d'Arc, celle que le dramaturge anglais G.B. Shaw a imaginé, à travers une rencontre des questions sociales et théologiques de satire. En outre, on pourra la voir dans un film de Michel Brault, "Entre la mer et l'eau douce", lequel sera présenté dans le cadre du 5e Festival du Cinéma Canadien (les 11 et 12 août à l'Expo-théâtre).

J'avais déjà fait "La fleur de l'âge" avec lui; j'adore travailler avec ce metteur en scène. Dans ce film, dont les premiers tours de manivelle ont été donnés en janvier 1965, j'incarne une serveuse de restaurant qui semble avoir les pieds sur terre, mais qui, en réalité, est un peu fleur-bleue. Ce qui est intéressant, c'est qu'on peut déjà voir dans cette fille ce qu'elle sera, lorsqu'elle sera devenue adulte. Il faut qu'il remporte le prix... Je suis certaine qu'il gagnera. En tout cas, je serai là pour applaudir.

Elle disait également que Joseph Losey lui offrait de jouer dans "Boor" de Tennessee Williams, avec Elizabeth Taylor et Richard Burton, mais "je n'ai pas encore vu le texte, et je ne peux dire si j'accepterai. S'il m'intéresse, je le ferai."

Festival mondial - Jardin des étoiles

HELLZAPOPPIN '67 OU LA CULTURE DE MASSE

par André Major

La fameuse revue américaine et burlesque Hellzapoppin '67 donnait, mardi soir, ses premiers spectacles au Jardin des étoiles.

D'abord, ça commence par des gens qui se promènent autour des tables et des sièges avec des pancartes genre "Mangez l'eau, prenez votre douche avec un ami". D'autres vendent des "balounes". C'est dire un peu quel climat on tentait de créer. L'orchestre y allait de pièces musicales sans grand raffinement mais qui s'écoulaient assez bien en buvant un Coca-cola. Arrive Soupy Sales, l'animateur de l'affaire. Inutile de dire qu'il gagne son pain à la sueur de son front. Il se dépense en gags et en bonnes grosses blagues dont l'essentiel ne mérite pas d'être rapporté ici. Un champion, un idiot, des belles filles viennent interrompre son

numéro. Leur botte le derrière et tout le monde de mourir de rire. Il faut dire qu'on déplace souvent les meubles sur cette scène grouillante de chanteurs, de danseurs, de comiques.

En fait, c'est peut-être cela qui était intéressant, les numéros les plus comiques (je veux dire ceux qui devaient provoquer l'hilarité générale) constituaient une sorte de répertoire des complexes nord-américains. Par exemple, cette grande femme qui traîne au bout d'une corde un pauvre type qui représente le parfait homme moyen dépourvu de toute virilité, autant dire d'humanité. C'est le genre de divertissement qui flatte ce qu'il y a de plus vulgaire chez le commun des mortels. Il est donc normal qu'il remporte un grand succès. Ceci dit, je n'ajoute rien aux quelques virtuoses qui ont peut-être racheté l'ensemble du spectacle.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

AUTOSTADE - Relâche
COMÉDIE CANADIENNE - Festival de la chanson, Claude Léveillée, 20h-30.
EXPO-THÉÂTRE - Relâche
LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin '67" 20.15 et 22.30
LE PATRIOTE (boîte à chansons) - Jean-Loup Chabry.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER - Relâche
THÉÂTRE MAISONNEUVE - Rideau-Vert "La vie est un songe" 20h.15
THÉÂTRE PORT-ROYAL - Recital de solistes sœurs 20h.

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Millie" 2.15-8.15
AMHERST - "Trois sur un sofa" 11.15-12.40
ATWATER - "A Guide for the Married Man" 1.00-4.45, 8.15
AVENUE - "Taming of the Shrew" 2.15-8.15
BIOU - "Sous le ciel d'Andalousie" 12.35-8.24, 8.13
BONAVENTURE - "Guns" 1.00-3.05, 5.15-7.25, 9.00
CANADIEN - "Fantomas se déchaîne" 12.00-3.00, 6.20-9.50, "L'odyssée du Dr. Muntch" 1.25-4.50, 8.10
CAPITOL - "Double trouble" 10.30-12.40-2.55-5.10-7.25-9.45
CHAMPLAIN - "Modesty Blaise" 2.14-4.00, 9.40
CHATEAU - "Random à Rio" 1.00-3.25, 9.50
CINÉRAMA - THÉÂTRE IMPÉRIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 du lundi au samedi, 2.00 tous les jours, Dim., 2.00 et 7.30
CREMAZIE - "Modesty Blaise" et "Confession à un cadavre"
DAUPHIN - "La Curie" - Sur sem., 7.30-2.30, 3.30-9.30, Dim., 1.30-3.30, 7.30-9.30
ÉLYSÉE - Salle Reault - "Un homme et une femme" - En sem., 7.30-9.30, 9.30-11.30, Dim., 1.30-3.30, 5.30-7.30, 9.30
Salle Eisenstein - "La Peau douce" même horaire
EMPIRE - "La chose à l'homme" et "La corruption"
FESTIVAL - "Les Amoureux" - En sem., 7.30-9.30, Dim., 1.30-3.30, 5.30-7.30, 9.30
FRANCAIS - "Random à Rio" 12.45-5.05, 9.30
FLEUR DE 15 - "La Seconde vérité" 1.30-3.30, 5.30-7.30, 9.30
GRANADA - "Random à Rio" 2.55-7.15
LES CANONS DE NAVARONE 12.30-4.40-9.10
JEAN-TALON - "L'odyssée du Dr. Muntch" - en sem., 6.20-9.50, Dim., 12.00-3.00, 6.20-9.50, "Fantomas se déchaîne" - en sem., 8.05, Dim., 11.15-4.40-8.05
KENT - "Dr. Zhivago" 2.00-8.15
LOEWS - "Boredom in the Park" 10.35-12.45, 2.55-5.10-7.20-9.25
PALACE - "You only live twice" - 10.10-12.21, 2.35-4.45-7.00-9.15
PARBEAU - "A Fair Day Soudan" - 2.55-6.20-9.50
PARISIEN - "The Million Eyes of Su Muru"
PLACE DU CANADAI - "Summer Theatre" 12.35-2.45-4.55-7.05-9.15
PLACE VILLE-MARIE - "Sk on the Wild Side" 12.05-2.20-4.35-6.50-9.10
PLAZA - "Fantomas se déchaîne" 12.00-3.00, 6.20-9.50, "L'odyssée du Dr. Muntch" 1.20-4.30-8.10
SAINT-DENIS - "La peau d'un espion" 12.35-4.24-8.13
SEVILLE - "The Sound of Music" 2.15-3.15
SNOWDON - "A Man for All Seasons" - tous les soirs, Dim., 1.20-4.40-8.50
STRAND - "The Sound of Music" 10.00-1.20-4.40-8.05
THE BOY BODY 11.35-2.55-6.15-9.40
RIEVAL - "Trois sur un sofa" 2.30-5.55-9.25
TEST - "A Fair Day Soudan" 1.00-4.25-7.55
VAN HORNE - "The Deadly Affair" 1.05-3.10, 5.15-7.25-9.35
VENDÔME - "Fantomas se déchaîne" 12.15-2.35-4.55-7.15-9.30
VERDI - "Random à Rio" - 6.30-10.00
YORK - "The Sand Pebbles" 2.15-8.15

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Jeu	10.00	11.00	12.00	12.15	12.30	1.30	3.15	3.30	6.40	7.00	7.15	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	11.50	12.00	12.05	12.10	12.15	12.20	12.25	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	11.00	11.30	12.00	12.30	1.00	1.30	2.00	2.30	3.00	3.30	4.00	4.30	5.00	5.30	6.00	6.30	7.00	7.30	8.00	8.30
-----	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

La compagnie Miron Ltée a fait un chiffre d'affaires de \$43.4 millions en 1966-67

- soit une hausse de 6.8 p.c.

Le rapport aux actionnaires de la Compagnie Miron Ltée a été rendu public hier après-midi dans les 2 langues officielles du Canada. Il ressort du message, formulé à leur adresse par le président M. Louis A. Lapointe, C.R., ce qui suit:

L'activité de votre compagnie durant l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1967 a été dominée par de nombreux facteurs conjoncturels et structurels, dont le plupart ont malheureusement agi défavorablement sur nos résultats.

Le fait que notre chiffre d'affaires, en passant de \$40.7 millions à \$43.4 millions accuse une augmentation de 6.8% d'une année à l'autre pourrait être considéré comme satisfaisant, si l'analyse de ce chiffre d'affaires accru ne faisait apparaître un changement important dans sa composition. En effet, la partie de ce montant correspondant à nos ventes de produits: ciment, béton, pierre, etc. a été en nette régression, tout en étant compensée et davantage par l'augmentation des travaux de notre Division de Construction. Or, les marges bénéficiaires réalisées par cette dernière sont normalement nettement inférieures à celles réalisées par notre Division Matériaux de Construction. Il y a donc là, une première cause de la diminution de nos résultats.

L'augmentation du loyer de l'argent, tout en décourageant nos clients, tant pour leurs projets présents que futurs, eu en même temps, l'effet d'accroître nos charges financières et les risques dans le recouvrement de nos créances.

Nous devons à la vérité de signaler, que par suite notamment de la carence de certains de nos fournisseurs, notre nouvelle carrière n'a donné entière satisfaction qu'à partir du mois de mars 1967, et que, pendant toute l'année 1966-67, le prix de revient de la pierre fut plus élevé que normalement prévu.

La concurrence très vive menée par de nouveaux producteurs pour s'emparer de leur part d'un marché restreint, fut la cause d'une chute des prix de vente et des résultats de ces ventes.

Quant à la Division Construction, son chiffre d'affaires fut très satisfaisant. Constatons cependant que les travaux exécutés au cours de l'année, figuraient à raison de 60% dans notre carnet de commandes au 31 mars 1966. Pour les causes évoquées ci-dessus, il nous fut impossible de normalement alimenter le carnet de commandes.

Notre évaluation municipale pour fins de taxes foncières et scolaires a été révisée et les taux de ces taxes ont été augmentés; en conséquence, nous avons dû déboursier \$100,000, de plus. Le nouvel équipement, les terrains, etc. acquis au cours de l'année ont aussi occasionné une augmentation de nos taxes de l'ordre de \$100,000.

Il est bon de constater que la compagnie a maintenu un chiffre d'amortissement calculé selon les taux réalistes des années précédentes et que le montant accumulé sous ce chapitre est maintenant de l'ordre de \$19,200,000.

Votre conseil n'a pas distribué de dividendes cette année et il croit qu'il a suivi en cela, une politique sage dans les circonstances.

La période que nous venons de passer était exceptionnelle. En effet, on ne pouvait pas s'attendre à ce que l'activité débordante résultant des immenses travaux reliés de loin ou de près à l'Expo, au Métro et aux autres grands projets, continue au même rythme pendant longtemps. Un ajustement s'impose. Les autorités gouvernementales du pays se penchent présentement sur la question. Avant que les nombreux projets que l'on étudie ne se réalisent, il se passera quand même quelque temps; ceci nous laisse entrevoir pour 1967-68, une année difficile.

Vu l'avenir assez incertain que nous envisageons ainsi, il ne serait pas bon d'entretenir de trop grandes espérances pour un redressement subit de nos résultats.

LES POINTS SAILLANTS DE L'ANNÉE	Année 66-67 (\$000)	Par action	Année 65-66 (\$000)	Par action	% Augmentation (Diminution)
Ventes	\$40,667	—	\$43,441	—	6.8
Amortissement	3,202	—	4,024	—	—
Profit net d'exploitation	3,345	\$1.14	3,337	\$0.49	(57.5)
% profit/ventes	7.75	—	7.75	—	—
Revenus exceptionnels	—	—	38	0.01	—
Profits nets	3,345	1.14	3,375	0.50	(56.3)

En marge du droit de vote des actionnaires du Trust Royal

Nous regrettons que quelques inexactitudes et erreurs typographiques se soient glissées dans notre article paru dans cette page hier au sujet de l'inscription prochaine en bourse des actions ordinaires de la Compagnie Trust Royal. D'après les précisions que nous avons obtenues de M. Maurice Forget, Vice-président senior, le projet de loi pour amender la charte du Trust Royal afin de lui permettre d'inscrire ses actions en bourse a été adopté par l'Assemblée législative de Québec.

Les amendements à la charte suppriment l'évaluation annuelle des actions qu'effectuaient les actionnaires lors de l'Assemblée annuelle ainsi que les restrictions relatives à leur transfert. Ils prévoient aussi que tout actionnaire ou groupe d'actionnaires qui pourrait posséder plus de 10% des actions en cours ne peut exercer le droit de vote qui se rattache à ses actions excédant ce 10%.

Conformément à une résolution approuvée par les actionnaires en février dernier, une requête a été présentée au Gouvernement de Québec pour l'obtention de lettres patentes supplémentaires autorisant le fractionnement des actions dans la proportion de 5 à 1 et une demande d'inscription a été faite aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Baisse du pouvoir d'achat du dollar

De 2.8 p.c. en 1966

NEW YORK - Le pouvoir d'achat du dollar a diminué de 2.80 pour cent en 1966, selon la First National City Bank, dans sa revue économique de juillet.

Toutefois, la dépréciation annuelle moyenne du dollar des ETATS UNIS pendant la période de 1956 - 1966, soit 1.80 pour cent, est inférieure à la moyenne de celle des monnaies de n'importe quelle grande nation industrielle.

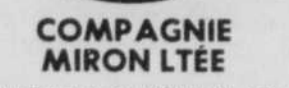
Les dépréciations d'autres monnaies européennes ont été les suivantes: Italie, 2.3 pour cent; Luxembourg, 2.50; France, 2.60; Irlande, 2.90; Norvège, 3.3; Allemagne, 3.40; Royaume uni, 3.80; Belgique, 3.90; Suisse, 4.60; Grèce, 4.80; Portugal, 4.90; et Suède, 6.30 pour cent.

Le taux moyen annuel de dépréciation pendant la période 1956 - 1966 est le suivant: Autriche, 2.80 pour cent; Italie, 3.20; Luxembourg, 1.90; France, 4.70; Irlande, 3.2; Norvège, 3.3; Allemagne, 2.3; Royaume-Uni, 2.90; Belgique, 2.20; Suisse, 2.40; Grèce 2.10; Portugal, 2.40; Suède, 3.80 et Danemark, 3.60.

La perte du pouvoir d'achat du yen japonais en 1966 a atteint 4 pour cent, sans changement par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Les aciéries américaines s'attendraient à une production accrue au cours du mois prochain, car la demande serait meilleure de la part des fabricants d'automobiles aux E.U. Qu'il en soit ainsi et Wall Street le reflètera favorablement.

Corby Distillery Ltd a traversé un bon trimestre



COMPAGNIE MIRON LTÉE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une Assemblée Générale des actionnaires de COMPAGNIE MIRON LTÉE, sera tenue au siège social de la Compagnie, 2201 est, rue Jarry, Montréal 38, Province de Québec, dans l'après-midi du 25 juillet 1967 à 4.00 heures, Heure Avancée de l'Est, dans le but:

- de considérer et, si jugés avantageux, d'approuver les états financiers de la Compagnie en date du trente-un (31) mars, mil neuf cent soixante-sept (1967), le rapport des vérificateurs et le rapport des administrateurs;
- d'élire les administrateurs de la Compagnie;
- de procéder à la nomination des vérificateurs de la Compagnie et d'établir ou autoriser les administrateurs à établir leur rémunération;
- de traiter toute autre affaire légalement soumise à l'Assemblée.

Sous réserve des dispositions des règlements de la Compagnie:

- les actionnaires immatriculés peuvent assister et voter à l'assemblée en personne ou par procuration et, dans le cas des corporations, soit par procuration soit par un représentant dûment autorisé; et
- les détenteurs de titres au porteur peuvent assister et voter à l'assemblée en personne sur présentation à l'assemblée de leurs titres au porteur ou des certificats de vote y ayant trait tel que ci-dessus mentionné, ou par procuration conformément à tout tel certificat de vote.

Les administrateurs de la Compagnie ont nommé les dépositaires suivants pour la réception en dépôt, ou moins 48 heures avant l'assemblée, les titres au porteur et d'émettre ou déposer un reçu pour ceux et un certificat de vote donnant droit à ce dépôt d'assister à l'assemblée et d'y voter en personne ou par procuration, à savoir:

COMPAGNIE TRUST ROYAL
105 ouest, rue St-Jacques,
MONTREAL 1, P.Q.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE

3, Montagne du Parc,
Bruxelles, Belgique

Des exemplaires du reçu, du certificat de vote et de la formule de procuration mentionnées peuvent être obtenus au siège social de la Compagnie ou à l'un ou l'autre desdits bureaux des dépositaires. Une copie de cet avis, de la formule de procuration et dudit rapport annuel seront envoyés aux actionnaires immatriculés, à savoir:

FAIT à Montréal, P.Q. de 5ème jour de juillet 1967.

COMPAGNIE MIRON LTÉE,
par C. Wilson Seale,
Le Secrétaire-Trésorier.

Cours du dollar

NEW YORK - Le dollar canadien a perdu 3-64 mercredi et s'établissait à 92-39-64 en valeurs américaines. Il y a une semaine il valait 92-32. La livre sterling a perdu 1-64 et valait \$2.78 57-64. Le dollar américain est demeuré inchangé hier et valait \$1.08 en valeurs canadiennes. La livre sterling avait augmenté de 1-16 et valait \$3.01 3-16.

Dividendes

Aveco Delta Corp., \$1.38 l'action privilégiée de série B à 5-12 pour cent, le 15 août, inscription le 28 juillet.
Economic Investment Trust Ltd., 62 cents l'action privilégiée, le 31 août, inscription le 17 août.

Tassé & Associés, Ltée
Courtiers en valeurs
215, rue Saint-Jacques, Montréal
Tél. 849-3761

BÉLANGER INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
800, PLACE VICTORIA - MONTRÉAL - TÉL. 861-1461

BIENVENUE A l'expo67
Charles Heidsieck Champagne
FAIT à Montréal, P.Q. de 5ème jour de juillet 1967.
Par Ordre du Conseil d'Administration
COMPAGNIE MIRON LTÉE,
par C. Wilson Seale,
Le Secrétaire-Trésorier.

Tenez-vous bien! Le Montreal Trust offre plus sur les comptes d'épargne à 4.5%

A compter de maintenant, le Montreal Trust calculera l'intérêt sur les comptes de réserve personnels à 4.5% sur le solde minimum mensuel. Cet intérêt sera versé à votre compte les 31 janvier et 31 juillet.

Vos économies s'accroîtront donc davantage. Ce changement est rétroactif au 1er mai 1967.

Nous vous offrons toujours d'autre part notre populaire compte de chèques à 4%.

Montreal Trust
Montréal Place Ville Marie
Tél.: 861-1681
Pointe Claire Fairview Centre
Tél.: 695-5230

potins financiers

Après avoir été 8 séances consécutives à la baisse, maints stocks ont paru plus résistants, hier, sur la Bourse de Toronto. Bourse de Montréal affichait hier une tendance décidément meilleure. La reprise des activités hier sur la Bourse de N.Y. après le congé coutumier de la veille à l'occasion de l'Indépendance des E.U. fut marquée par une certaine vigueur des cours et, en fermeture, l'indice des industriels, complété par l'I.J. clôturait 5.25 point plus haut à 864.94.

La décision de la F.C.C. de considérer un rendement de 7 1/2% comme raisonnable pour l'A.T.T fut bien vue.

L'incertitude sur les perspectives économiques en G-B et la faiblesse de la livre sterling seraient les causes de la meilleure tenue, hier, des valeurs minières sur la Bourse de Londres. Il va sans dire que les mines d'or de l'Afrique du Sud étaient particulièrement en demande.

Comme bien des spéculateurs américains avaient été absents du marché pendant les 4 jours, précédant la séance d'hier, à Wall Street, rien d'étonnant que cette place ait été fort achalandée hier.

Le taux maximum d'intérêt que nos banques peuvent charger pour des améliorations aux propriétés sera maintenant de 7 1/4 p.c. vs 6 p.c. antérieurement, et les prêts ne doivent pas excéder les \$4,000.

Des intérêts de l'ouest canadien cherchaient à prendre le contrôle de la Bank of Western Canada.

COMINCO rapporte que le prix du plomb le mois dernier fut de 14 cts la livre vs 15 cts en juin 1966 et que celui du zinc primaire, de 13.65 vs 14.5 cts.

Bulmar, Evans & Co Limited vient de publier une intéressante étude sur Hudson's Bay Company. Comme son prix est de \$19 1/4, et son dividende de \$0.58, le rendement est donc de 3.04%, mais comme ses possibilités de plus-value par suite de profits accrus sont excellentes, il y aurait lieu de s'attendre à un rendement meilleur.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le revenu consolidé de Blue Bonnets Raceway Inc. légèrement moindre

Blue Bonnets Raceway Inc. a eu un revenu net consolidé de \$1,002,074 au cours de l'exercice financier clos le 28 février 1967, comparativement à \$1,075,075 durant l'année fiscale précédente. Le revenu d'exploitation s'est élevé à \$3,558,129 à rapprocher de \$2,918,341 précédemment. Le revenu avant les paiements des taxes, s'élevait à \$1,740,893, au regard de \$1,877,219 antérieurement. Comme on sait, sans doute, il y a 10,000,000 d'actions de cette entreprise d'autorisées et, sur ce total, il y en a 4,963,285 en circulation. Ces actions ont une valeur au pair de \$1.00 chacune et leurs cours extrêmes l'an dernier furent un bas de \$2.80 et un sommet de \$3.50 et cette année leur bas fut de \$2.85 et leur haut de \$3.45. Les administrateurs de cette piste de course renommée paient à leurs actionnaires un dividende trimestriel de 4 cts l'action ordinaire, soit donc 16 cts l'action par année en 1967, tout comme en 1966-8.

Nos compagnies, plus généreuses envers leurs actionnaires durant les 7 premiers mois de cette année.

Il ressort d'une compilation, effectuée par la firme de courtage J.R. Timmins & Co, membres des Bourses de Toronto, Canadienne, et de N.Y. et membre de l'IDAC, que les montants des dividendes distribués par les compagnies canadiennes à leurs actionnaires au cours du mois courant accusent de fortes augmentations, par rapport aux périodes correspondantes durant les années 1966 et 1965, comme chacun sera à même de le constater en parcourant le tableau ci-dessous:

	1967	1966	1965
Divers, Industriels	\$ 51,827,777	\$53,147,355	\$ 50,085,322
Mines	17,955,981	18,132,540	16,748,061
Utilités	35,367,975	31,619,942	23,765,976
Institutions, Trusts, Etc.	7,230,159	7,459,157	7,523,050
Total	\$112,381,892	\$110,358,994	\$ 98,122,409

Mussens Ltd montre un gain de \$1.22 l'action vs \$1.29 antérieurement

La Cie Mussens Ltée a rendu public, hier, son rapport annuel dans les 2 langues officielles du Canada. C'est certes préférable à 2 rapports séparés, l'un en anglais et l'autre en français. Ce rapport permet de constater que le profit net consolidé, après le paiement des taxes, de la compagnie et de ses filiales s'élevait à \$620,983 durant l'exercice financier clos le 31 mars 1967 soit donc l'équivalent de \$1.22 l'action ordinaire, comparativement à \$657,562 ou \$1.29 l'action ordinaire lors du rapport précédent. La provision pour l'impôt sur le revenu figurant dans le dernier rapport est de \$781,543, à rapprocher de \$552,500 dans le rapport antérieur, et cette hausse est attribuable à des impôts accrus pour ses filiales en Ontario. Ses ventes globales atteignent les \$35,411,101, contre \$39,981,897 durant l'exercice antérieur, mais le bénéfice d'exploitation atteint les \$1,906,246, contre \$1,721,826 antérieurement. Colborne Acceptance, une compagnie filiale, montre un revenu net de \$53,331 à rapprocher de \$41,806 précédemment.

Notre industrie de la construction, au ralenti au regard de celle de l'Ontario

Selon les statistiques de Southam Building Guide's, la valeur cumulative en dollar des contrats de construction adjugés au pays au cours du semestre qui vient de se terminer, s'élevait à \$2,335,214,100, soit \$49,823,100 de moins que le total pour la même période l'an dernier. Une analyse des contrats adjugés révèle des avances de 22.2% pour la construction résidentielle et de 31.1% pour les travaux de génie. Pour toutes les autres catégories, il y a eu diminution. Comme les chiffres pour le mois dernier indiquent une avance de \$45,152,200, à \$509,167,500, c'est dire qu'il y aurait lieu d'être un peu plus optimiste pour notre industrie de la construction. Il importe, toutefois, de noter que, tandis que le total des contrats a accusé une baisse de \$162,028,400, à \$400,051,300 pour les premiers 6 mois de 1967 au regard du total pour la même période en 1966, ceux adjugés en Ontario se totalisent à \$1,046,649,500, soit \$102,960,400 de plus que le total pour les premiers 6 mois de 1966. La construction de \$134,500,000 dans le total des contrats adjugés durant le 1er semestre à Montréal, - le total fut de \$183,600,000 - au regard du chiffre pour les mêmes 6 mois en 1966, s'explique, car on était alors en pleins travaux de constructions à l'Expo... Comme les contrats adjugés à Toronto durant le 1er semestre ont augmenté de \$28,500,000 à \$304,000,000, c'est dire que les autorités locales ainsi que nos corps publics doivent tenter l'impossible pour ranimer l'industrie locale de la construction, d'autant plus que la Ville Reine n'a pas d'Expo...
Marcel Clément

DOMINION COAL COMPANY, LIMITED

(constituée selon les lois de la Nouvelle-Écosse)

Convocation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

VOUS ÊTES INFORMÉ que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Dominion Coal Company, Limited se tiendra le mercredi 19 juillet 1967 à 10h30 du matin (heure avancée de l'Est) dans l'auditorium de l'étage M2 de l'édifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville-Marie à Montréal (P.Q.), Canada, aux fins de: (a) recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 1967; (b) élire des administrateurs; (c) nommer des vérificateurs; et (d) statuer sur toutes autres questions qui pourront valablement lui être soumise. Seuls les actionnaires qui figureront dans les registres à la fermeture des bureaux le 5 juillet 1967 auront le droit d'assister et de voter à cette assemblée ou de s'y faire représenter par un mandataire. Toute constitution de mandataire devra être faite par procuration écrite remise au secrétaire de la Compagnie au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le commencement de l'assemblée ou toute reprise de ses séances.

FAIT à Ville Saint-Pierre (P.Q.), le 19 juin 1967.

Par ordre du conseil d'administration:
BRUCE R. McDADE,
vice-président et secrétaire.

Bourse de Montréal

Le cours des valeurs était plus ferme mercredi à la Bourse de Montréal et il y régnait une activité normale. Le volume des industrielles échangées a été de 215,400 et celui des minières et des pétrolières de 900,000. L'indice global a avancé de .31 pour atteindre 156.51 et celui des industrielles de .73 pour terminer à 163.22.

Le nombre des hausses a été de 54 et celui des baisses de 48 à la Bourse de Montréal, de 85 et 82 à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne combinées.

Les pétroles de l'Ouest ont accusé une hausse à l'annonce d'un rationnement possible en Grande-Bretagne. Pacific Pete a grimpé de 1 1/4 pour coter à 16 3/8. Husky d'un point pour coter à 18 et Shell de 5-8 pour coter à 28 1/2.

International Nickel, après une série de baisses récemment, a avancé de 1-8 et cotait à la fermeture 101 5/8. Denison a monté de 1-8 et cotait à 76 1/2. Rio Algom d'un point et cotait à 37.

Dominion Textile a marqué un gain de 1-4 et cotait à 22. Oglivie de 3-8 et cotait à 13-1/4. Alcan et Du Pont ont tous glissé et 1-2 et cotait respectivement à 29-1/4 et 30-1/2.

Les banques ont accusé des reculs, la Banque Canadienne Impériale de Commerce de 3-4 et cotait à 65, la Banque de Montréal de 1-2 et cotait à 12-1/4, la Banque Royale de 1-8 et cotait à 15 1/8.

Parmi les valeurs papetières, Great Lakes a perdu 1-2 et cotait à 24-1/4. A la Bourse canadienne, United Asbestos a grimpé de 60 cents pour atteindre \$4.50 et Chemalloy a perdu 55 cents et terminé à \$3.40.

Marché des bestiaux

Les prix payés, aujourd'hui pour toutes les catégories de bestiaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal étaient inférieurs à ceux de mardi. La demande était bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages comptaient 163 bêtes à cornes, 264 vaches, 12 porcs et 21 agneaux et moutons. Les bonnes vaches rapportaient de \$21 à \$27.75, les moyennes de \$19.25 à \$20.25, les communes de \$17.25 à \$18.50, celles destinées à la charcuterie \$13.50 à et à la mise en conserve de \$13.50 à \$18.25.

Les bons taureaux valaient de \$24 à \$24.75, les communs de \$20.25 à \$21.25. Les bons veaux se vendaient de \$31.50 à \$36.50, les moyens de \$27.25 à \$31, les communs de \$23 à \$25.50.

Les porcs de catégorie A se sont vendus \$29, les truies \$18. Aucune vente de bouvillons, de taures ni d'agneaux et moutons.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmises à Montréal par le ministre fédéral de l'Agriculture: hier.
Beurre: arrivages courants, 92 63, 93 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.
Fromage: livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros 45, coloré 45-14.
Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs: 19 à 20; autre catégorie pour nourrisserie 15-15-12.
Poudre de lait de beurre pour nourrisserie 14 1-2-15; poudre de lait 4 à 4 1-2 cents.
Pommes de terre: prix de gros: Québec, 90 à \$1 les 50 livres; N.B. 110 à \$1.20 les 50 livres; N.S. à 30 les 100 livres; I.P.E. \$1.90 à \$2 les 75 livres, \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, \$7 à 39 les 100 livres; Californie \$5 à \$5.25 les 100 livres, Virginie, \$4.50 à \$4.75 les 100 livres.
Oeufs: prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A-extra-gros 45; A-gros 40.1; A-moyens 32.4; A-petits 25.5.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Fonds mutuels' and 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE'.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Fonds mutuels', 'Cours de l'or', 'Fruits et légumes', and 'Valeurs minières hors-liste'.

Advertisement for Eastern Airlines, featuring the 'NEW YORK' logo and text: 'A présent, 8 vols quotidiens vers New York, et des vols additionnels les samedis et dimanches'.

Advertisement for 'COMPTABLES AGRÉÉS' (Accountants) listing various firms and their locations in Montreal and Quebec.

Advertisement for 'Duval, Buteau & Cie' (Accountants) with contact information for Montreal and Quebec.

Advertisement for 'Mallette, Normandin & René de Cotret & Cie' (Accountants) listing services and contact details.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

Valeurs minières hors-liste

Table of 'off-list' mining stock prices, including columns for stock names, prices, and changes.

Titres au comptoir

Table of 'counter titles' or over-the-counter securities, including columns for stock names and prices.

MINES ET PETROLE

Table of 'mines and petroleum' stock prices, including columns for stock names and prices.

Large advertisement for 'The Canadian Club' featuring a logo and text: 'Comme le reste du monde exige le Canadian Club'.

l'information sportive

Des bois et des Fers

EN RÉTROSPECTIVE

• Une des propositions les plus fallacieuses sorties de la bouche des organisateurs de l'omnium en réponse aux critiques concernant l'état du terrain du club Municipal, était que "le parcours était le même pour tout le monde."

• C'est justement parce que le parcours n'était pas le même pour tout le monde qu'on a fait certaines remarques. Un terrain en mauvais état énerve le golfeur parce que celui-ci se rend compte qu'une mauvaise assiette (bad lie) dans l'allée, une bosse sur le green, peuvent le ruiner même si un coup a été exécuté à la perfection. Il sait fort bien par ailleurs qu'un coup mal exécuté peut donner de bons résultats si le hasard fait que sa balle tombe sur la meilleure partie de la pelouse, alors que celles de ses compétiteurs vont choir sur des secteurs arides.

• C'est parce que le terrain du Municipal ne donnait pas une chance égale à tous les inscrits qu'il convient, croyons-nous, de répéter ce qui a été dit à maintes fois durant l'omnium, à savoir qu'il n'était pas à la hauteur d'un tournoi pour le championnat national du Canada.

• Les dirigeants de l'Association Royale de Golf du Canada ont confirmé indirectement ce que nous avons écrit dans notre chronique du 29 juin, à savoir que c'était la PGA américaine qui donnait les directives à l'Omnium Canadien, et non pas eux. Ils ont souligné avec emphase que le prix d'entrée de \$5 pour la ronde supplémentaire de lundi avait été fixé par la PGA et non par eux.

• Le journaliste qui rédige le compte-rendu d'un tournoi de golf n'a pas pour mission de protéger les réputations ou de faire l'éloge des efforts déployés par tous et chacun. Il ne doit pas par ailleurs poser au moraliste et fulminer contre tout ce qui ne lui plaît pas. Les journaux font mention du golf dans leurs pages sportives parce que leurs lecteurs l'exigent. C'est donc à ses lecteurs que le reporter doit rendre compte, non pas aux vedettes ou à ceux qui aimeraient le devenir.

• Avant même que l'Omnium du Québec n'ait commencé, la maison Carling a décrété que le champion de 1966 MOE NORMAN sera détrôné. Un communiqué "Carling" dit, en parlant d'ADRIEN BIGRAS "Une victoire, indépendamment de la bourse de \$1,000 offerte au successeur de MOE NORMAN, lui assurerait automatiquement une place de choix lors de l'Omnium Mondial Carling de \$200,000."

• Aux dernières nouvelles Moe Norman est censé prendre le départ dans la première ronde de l'Omnium du Québec sur le parcours capricieux du Club Saguenay d'Arvida, à 11 h. 52 a.m. demain. Aurait-il indiqué d'avance à Carling qu'il allait perdre son championnat?

• Les amateurs de la province s'en promettent au cours des prochaines semaines. Après l'omnium du Québec ils se retrouveront à Ottawa (Rivermead) pour le tournoi Alexandre de Tunis les 15-16 juillet et à Laval-sur-le-Lac pour le Championnat Amateur Provincial du 20 au 23.

par **Larry Ouellette**

CLARK ET HILL À MOSPORT EN AOÛT



Jim Clark cet Écossais têtue et talentueux, s'est mesuré aux meilleurs conducteurs au monde et ne se reconnaît qu'un seul rival sérieux: Graham Hill. Il l'affrontera à Mosport.



Graham Hill, Britannique aux nerfs d'acier, au calme imperturbable, n'a qu'une ambition, soit celle de redevenir champion mondial en l'emportant sur son éternel rival... Jim Clark A Mosport, donc !

TORONTO - Deux des plus célèbres pilotes au monde ont confirmé leur participation au GRAND PRIX Player's DU CANADA qui sera disputé à Mosport, le 27 août prochain.

Au volant de Lotus Ford à trois-litres, Jimmy Clark et Graham Hill, tous deux anciens champions du monde, défendront leurs couleurs de l'écurie Lotus à la première édition au Canada d'un championnat du monde de formule Un, a annoncé hier Bob Hanna, président de l'Association Canadienne des Conducteurs Automobiles (CRDA).

A l'heure actuelle, Clark et Hill occupent respectivement la première et la deuxième position dans les championnats de courses automobiles depuis 1961.

Clark, qui cette année remporta le Grand Prix de Hollande, mène au classement de tous les pilotes actifs de formule 1 avec une fiche impressionnante de 226 points accumulés durant les six dernières saisons. Il décrocha les grands honneurs du Championnat du Monde en 1963 et en 1965, et il est en quatrième position dans la saison en cours.

En 1966, Clark termina sixième au classement général, après avoir remporté le Grand Prix des États-Unis à Watkins Glen. Lorsqu'il triompha en 1965, il avait fait une razzia de six courses consécutives de formule 1: les Grands Prix d'Afrique du Sud, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, de Nouvelle-Zélande et d'Allemagne.

Clark et Hill - années records

Clark a eu aussi une année phénoménale en 1963, en monopolisant les honneurs dans sept courses et en trouvant moyen de se classer deuxième, troisième et huitième dans les 3 dernières des dix épreuves comptant pour le titre.

Hill, vainqueur du championnat du monde en 1964, se trouve tout à fait à l'aise aux commandes de voitures du groupe 7. Il prouva à ses homologues Américains qu'il pouvait aussi se comporter honnêtement au volant de bolides du type Indy, en montant sur le podium à l'issue de la prestigieuse course de 500 milles d'Indianapolis, l'an dernier. En 1965, cet honneur avait été l'apanage de Clark.

Au terme des quatre Grands Prix de cette année, Hill qui a

terminé en deuxième position au Grand Prix de Monaco, qui se situe au classement général.

Derrière Clark, Hill est le pilote qui a amassé le plus de points de championnat durant les six dernières saisons. Avec un total de 195 points, y compris les points gagnés dans les épreuves de cette année, Hill jouit d'une confortable avance sur John Surtees, dans la liste des pilotes toujours actifs.

Tant Clark que Hill ont déjà roulé leur bosse au Canada, qui est probablement le seul pays au monde où les dieux du volant ne leur ont pas été favorables jusqu'ici. En effet, ils ont tous deux participé à la Player's 200, mais, en raison de difficultés techniques, ils n'ont pu enregistrer aucune victoire.

Au 54ème Tour de France

LE MAILLOT JAUNE À PINGEON

Sans doute marqués par les gros efforts de la veille, les coureurs du Tour de France se sont montrés beaucoup moins belliqueux dans l'étape Jambes-Metz et c'est avec un assez grand retard sur l'horaire prévu qu'ils se sont présentés à l'arrivée. Quelques kilomètres avant la ligne, toutefois, deux hommes, le Belge Van Springel et l'Allemand Boelke étaient parvenus à fausser compagnie au peloton et à arriver à bon terme avec une cinquantaine de secondes d'avance. Van Springel s'était alors montré nettement plus rapide au sprint et n'avait éprouvé aucune difficulté à régler son adversaire. Pas de changement au classement général ou le Français Roger Pingeon conserve le maillot jaune acquis hier.

Voici le classement officiel de la 6ème étape du Tour de France: Jambes-Metz (238 kilomètres):

- 1) - Van Springel (Belgique) 6h13'28" avec Bonif. 6h13'08"
- 2) - Boelke (Allemagne) 6h13'29" avec Bonif. 6h13'19"
- 3) - Van Den Bergh (Belgique) 6h15'25" avec Bonif. 6h13'09"
- 4) - Rungg (Suisse-Lux) 6h14'14"
- 5) - Aranzabal (Espagne) même temps
- 6) - Reybroeck (Diabes Rouges) 6h15'25"
- 7) - Planckaert (Belgique)
- 8) - Karstens (Pays-Bas)
- 9) - Godefroot (Diabes Rouges) tous même temps.

Puis le peloton dans le même temps.

Voici le classement général par équipes à l'issue de la 6ème étape:

- 1) France 92h 10'33"
 - 2) Primavera 92h 14'21"
 - 3) Pays-Bas 92h 17'54"
 - 4) Belgique 92h 19'52"
 - 5) Diabes Rouges 92h 20'01"
- Voici le classement général:
- 1) Pingeon (France) 30h 06'17"
 - 2) Polidori (Primavera) A 36"
 - 3) Riotta (France) A 46"
 - 4) Letort (Bleuets) A 2'35"
 - 5) Van Looy (Belgique) A 3'08"
 - 6) Peffgen (Allemagne) A 3'16"
 - 7) Van Der Vleuten (Pays-Bas) A 3'29"
 - 8) Spruyt (Belgique) A 4'06"
 - 9) Manzaneque (Espagne) A 4'07"
 - 10) Gines-Garcia (Espagne) A 4'16"
 - 11) Van De Kerkhove (Diabes Rouges) A 4'36"
 - 12) Ignolin (Bleuets de France) A 4'41"
 - 13) Schleck (Suisse-Luxembourg) A 4'50"
 - 14) Theilliere (Coqs) A 4'52"
 - 15) Delisle (Coqs) A 5'02"
 - 16) Tosello (Primavera) A 5'06"
 - 17) Basso (Primavera) A 5'09"
 - 18) Van Springel (Belgique) A 5'19"
 - 19) Poulidor (France) A 6'06"
 - 20) Haring (Pays-Bas) A 6'09"
 - 21) EX-AEQUO Grain (Coqs) Haast (Pays-Bas) A 6'17"
 - 22) Genet (France) A 6'18"
 - 23) Baysiere (Coqs) A 6'20"
 - 24) Diaz (Espagne) A 6'21"

ADRIEN BIGRAS LORNE L'OMNIUM DU QUÉBEC

Le populaire et sympathique Adrien Bigras, adjoint professionnel de Nelson Young à Rosemere, sera le véritable point de mire, à compter de vendredi, de milliers de québécois lors de l'omnium du Québec de \$5,000, disputé sur le parcours capricieux du Club Saguenay d'Arvida.

Bigras, âgé de 29 ans, vient de vivre des heures de gloire à l'Omnium Canadien. En se classant au 15e rang sur un pied d'égalité avec certaines étoiles du circuit américain telles Dave Marr, Roberto DeVicenzo et Bob Stanton, il a sensiblement accru son prestige dans la province de Québec.

Une victoire, indépendamment de la bourse de \$1,000 offerte au successeur de Moe Norman, lui assurerait automatiquement une place de choix lors de l'Omnium Mondial Carling de \$200,000.

Moe Norman, du Club Golf Haven d'Ontario, champion de la C.P.G.A. en 1966, Wilf Homenuik, de Winnipeg, récent vainqueur du trophée Millar, Alvie Thompson, du Club Bay View d'Ontario, Bob Panasiuk, du Club Hideaway d'Ontario, Bill Wakeham, de Victoria, Colombie-Britannique, sont parmi les participants de l'extérieur du Québec les plus dangereux.

Parmi les autres visiteurs de réputation en lice on remarque Leon Desaire, Dave Clayton, Sam Young, Ernie Nerlich, Bob Breen, tous de l'Ontario, Lorne Jennex, de la Nouvelle-Écosse et Finn Sorensen de l'Alberta.

Jack Bissegger, de la Vallée du Richelieu, Jean-Guy Périard, de Boucherville, éliminé de justesse au Club Municipal et Phil Giroux, de Cartierville, seront également à surveiller.

Norman Hunt, de Mont Bruno, Norman Doyle, de la Vallée du Richelieu, Gerry Proulx de St-Eustache, Luc Brien, du Pinguéro, Bob Dean, de Cornwall et l'amateur Claude Dufour d'Islemerie sont parmi nos représentants qui ont aussi de bonnes chances de caresser la victoire au cours de ce tournoi de trois jours.

Adrien Bigras a remporté les honneurs de l'omnium du Québec en 1965 au Club Royal Québec pour ensuite nous représenter au Carling à Sutton, Massachusetts. Sur ses épaules reposera les chances de la province de conserver cette année le titre au Québec, à cette compétition inscrite au circuit professionnel canadien.

Ils doivent participer aux deux

Avec 11 Grands Prix au calendrier de cette année, la plus chargée depuis les débuts du Championnat du Monde en 1950, tous les pilotes en lice pour le titre doivent participer aux deux moitiés de la saison du championnat. La première mi-saison se termine avec le Grand Prix de Gran-

de-Bretagne le 16 juillet. Le Grand Prix d'Allemagne sera disputé le 6 août, inaugurant ainsi la deuxième mi-saison, suivi du GRAND PRIX Player's DU CANADA, qui aura lieu à Mosport, trois semaines plus tard. Le vainqueur recevra la Coupe Player's qui lui sera décernée par les fabricants des cigarettes Player's.

Les conditions de qualification pour le championnat stipulent que tous les pilotes doivent participer à cinq des dix courses de la première mi-saison du calendrier, et à quatre des cinq courses de la deuxième mi-saison.

Kapp riposte

VANCOUVER - Joe Kapp, un quart-arrière suspendu par les Lions de la Colombie-Britannique à la fin de la saison dernière, a déclaré en cours de hier après-midi, l'accusation portée contre lui à l'effet qu'il aurait violé son contrat avec le club.

Il se défend contre cette suspension et réclame en plus des Lions une somme de \$17,000 en dommages.

W. J. Wallace, avocat de Kapp, a déclaré en cours qu'il trouvait étrange que Vancouver ait trouvé un contrat de \$35,000 (pour 3 ans) à Kapp... alors qu'on exigeait sa suspension!



Le Canadien vs Toronto, 2 fois

TORONTO - Les Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la Coupe Stanley, ouvriront leur camp d'entraînement le 6 septembre prochain, à Peterborough.

Le pilote et gérant général l'unch Imlach a de plus révélé que ses Maple Leafs affronteraient les Canadiens de Montréal dans deux matches hors-cours. Ce sera la première fois que les deux équipes s'opposent dans des joutes d'exhibition.

Les Leafs se mesureront également aux 4 autres clubs de la division Est de la L.H.N. ainsi qu'aux Américains de Rochester et les As de Québec, de la Ligue Américaine.

D'autre part Imlach a déclaré que le vétéran Allan Stanley avait déjà recommencé à patiner en prévision de sa 20e saison dans la L.H.N. Le cas de George Armstrong est toutefois encore douteux. Johnny Bower dit avoir parlé avec Armstrong au

début de la semaine et ce dernier lui aurait confirmé une autre fois qu'il se retirait du hockey.

375 campeurs anglais

Un groupe de "Camping Club" de Grande-Bretagne et d'Irlande visite présentement l'Expo, après avoir visité une partie du Canada. Il passera une semaine à Montréal. Ce groupe comprend 119 familles et 375 personnes. Depuis les pionniers, qui ont traversé l'Atlantique il y a plusieurs siècles, c'est le plus grand groupe de campeurs modernes à visiter un terrain de camping de la province de Québec, déclare un communiqué. Leur club a été fondé en 1909 et il compte maintenant plus de 100,000 membres. Ces campeurs doivent transporter tous leurs effets personnels ainsi que leur tente et s'en tenir à la limite de 44 livres pour bagages.

Barber passe aux Yankees

MINNEAPOLIS - Steve Barber, as-lanceur des champions Orioles de Baltimore l'an dernier, est passé aux Yankees de New York hier en retour de deux joueurs inconnus et une somme d'argent. Barber avait remporté 10 victoires à la

mi-juillet 1966 avant qu'un malaise au coude le réduise à l'inaction. Il affichait un record de 4-9 cette saison, y compris un match d'un coup sûr et une partie sans coup sûr perdue par les Orioles.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion,
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

À CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spéciales de meubles de bureau, etc., etc. en somme.

1917 1967

TOUT POUR LE BUREAU
914 ST-ALEXANDRE - 861-5771
STATIONNEMENT

ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

Lisez et faites lire
"Le Devoir"

Ya d'la Laurentide dans l'air!

...toute une bière!

Quand le travail est fini, une Laurentide fait toujours plaisir. C'est la bière vigoureuse au goût des hommes d'aujourd'hui! Relaxe donc!

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT
1-Elle habite une ville du Québec
2-Craindre - Particule électrisée
3-Prevenir
4-Font circuler l'air
5-Direction - Ville touristique française
6-Lui - Qui ne cache rien
7-Usine textile
8-En cet endroit - Dans une prière latine - Possède
9-Petite arête - Enlève les poils
10-Infinitif - Article - Petit cours d'eau - Personnel
11-Ensuite - De religion juive
12-Sans compagnon - Située - En matière de

VERTICALEMENT
1-Masquer pour tromper - Préposition
2-Songes - Passée au feu
3-Individualiser
4-Solide - Mesure chinoise - Personnel
5-Petit personnage de légende - Arbuste à fleurs
6-Ceux qui se servent de
7-Caractère véritable - Singe
8-Infinitif - Très fin - Epoque
9-Préposition - Individu peu recommandable

Solution d'hier
Horizontalement
1-QUEBECOISES
2-USTENSILES
3-EIRE - AS - CRU
4-STE - PREDIRE
5-TE - RIDA - LOBE
6-SAUR - QUE
7-OC - ABUS
8-NOBEL - IVRE
9-NN - TI - DIURNE
10-EQUATEUR
11-RU - ISO - VERS
12-NE - ASIE

Verticalement
1-QUESTIONNER
2-USITE - CONQUE
3-ETRE
4-BEE - BETAİL
5-EN - PIS - LITS
6-CSARDAS - EON
7-OISEAU - IDU
8-IL - RAVIR
9-SE - IL - BRU - VA
10-ESCRIVOQUERIES
11-REBUS - RI
12-NU - EE - SENSE

l'information sportive

ÉQUILIBRE ET QUALITÉ

Aussi paradoxal que cela puisse sembler, le programme de ce soir au Parc Richelieu ne fera place à aucune super-vedette, tout en assurant aux amateurs de courses sous harnais un maximum de qualité, de par l'équilibre des épreuves préparées par Georges Giguère et Robert Paré, respectivement secrétaire des courses et adjoint, à la piste du bout de l'île.

En effet, bien malin celui qui pourrait prévoir l'issue de l'épreuve principale, réservée aux amateurs non gagnant de \$3,500 en 1967, ou de \$10,000 en 1966-67, ou encore à réclamer pour \$9,000 suivant options.

Mr. Champ B, un rejeton de Champ Adios qui a remporté sa dernière course en 2.04 le 29 juin, a hérité du rôle de préfavori à 3-1, devant Wild Chance et Cagney Hanover, considérés à 7-2 et 4-1.

Si l'on considère que

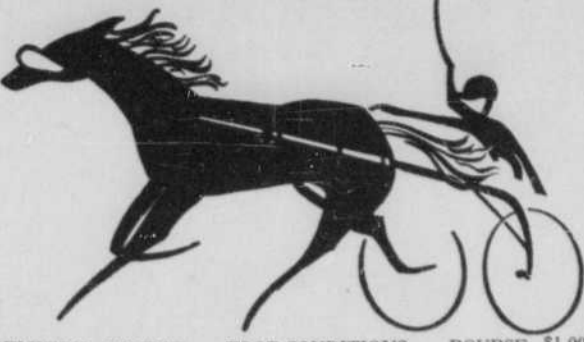
Wild Chance a gagné deux de ses 3 dernières courses et qu'il compte un mille en 2.03.2 au Richelieu le 1er juin, il peut à coup sûr faire la vie dure au favori, tout comme Cagney Hanover, qui a fait deuxième à ses deux derniers départs, en 2.04.0 et 2.04.3, sans compter un mille en 2.03.4, le trois juin dernier.

D'autre part, F.W. Adios, même s'il a été tenu à l'écart de la compétition depuis le 22 juin, pourrait bien encore s'avérer la bête noire de l'épreuve.

Vainqueur en 2.04 à sa dernière sortie, le fils de Greentree Adios a aussi réussi une performance en 2.03.2 le 10 juin, terminant deuxième à Lord Dares.

Muncy Again, Berthmors Bertha et Leader Lobell sont les autres du peloton et tous trois présentent la possibilité d'un mille en 2.03.

INSCRITS AU PARC RICHELIEU



PREMIERE COURSE - TROT-CONDITIONS - BOURSE \$1,000
Aussi éligible: Bunny Mir - A. Hanna

1	Fame N. Fortune	P. Koszegi	Preuves à l'appui	3-1
2	Castle Wave	T. Horton	De l'opposition	7-2
3	Todd Flemington	Pas nommé	Protégez-vous	4-1
4	Miss Fredonia	L. Bergeron	A surveiller	9-2
5	Diller Harbor	R. Caldwell	Difficile	6-1
6	Dominique Boy	M. Hébert	Si peu...	8-1
7	Some Blade	G. Bouvrette	De trop loin	8-1
8	Lobo Hanover	J. Jodoin	Malgré la position	10-1

DEUXIEME COURSE - AMBLE à réclamer (\$2,000) - BOURSE: \$900
Aussi éligibles: Tempest Lady - B. Ladouceur
Grand View - L. Bergeron

1	Wonderful Girl	A. Boucher	Une préférée	3-1
2	John D.C.	R. Ponton	Un aspirant	7-2
3	Ida Purdue	A. Bédard	Se veut du double	4-1
4	Major's Fairy	M. Turcotte	Pôle ne nuit jamais	9-2
5	Osborne	M. Lefebvre	Qui sait?	6-1
6	Mr. O'Keefe	G. Paquette	Destination plaisir!	8-1
7	Mary Volo S.	R. Caldwell	Pas là	8-1
8	Dean's Galie	M. Gingras	Passons...	10-1

TROISIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE: \$1,200

1	Ruby Doby Doo	A. Boucher	Choix logique	3-1
2	Perfect Wave	D. White	Vague de chance!	7-2
3	Touskege	J. Jodoin	Ne pas négliger	4-1
4	High Dream	C. St-Jacques	Rêve debout	9-2
5	AWOL	B. Côté	Peut toujours	6-1
6	Shadydale Chant	G. Pilon	Bah!	8-1
7	Well Away	M. Turcotte	Derrière	8-1
8	Delaway	G. Raymond	Pas du tout!	10-1

QUATRIEME COURSE - TROT-CONDITIONS - BOURSE: \$1,000
Aussi éligibles: Success Bomb - M. Gingras
Hi Jet - C. St-Jacques

1	Bevy Spirit	Pas nommé	Tout pour lui	3-1
2	Fred Scott Junior	J. Lahaie	Le chauffera	7-2
3	Lucknow's Prince	J. Jodoin	Frappe à la porte	4-1
4	Avon Annie	C. Pelletier	Ne sera pas loin	9-2
5	Prospector	M. Bouvrette	Cherche toujours...	6-1
6	Robb N. Lee	T. Horton	Oups...	8-1
7	Colby Joy	N. Bardier	Longue route	8-1
8	Lupes Knight	A. Hanna	Les oubliettes!	10-1

CINQUIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE: \$900
Aussi éligibles: Armbro Honest - P. Guay
Armbro Huntress - D. MacTavish

1	North Fabian	R. Caldwell	Choix du handicapeur	3-1
2	Minouche	R. Trudel	Plus que chatte	7-2
3	R.P.M.	R. Bouthillier	Notre choix ???	4-1
4	Paulo Mir	S. Grisé	Mince chances	9-2
5	Lucky Knox	Pas nommé	Toute sa chance	6-1
6	Tino Brooke	J. Hébert	Un délaissé	8-1
7	Adrien Richelieu	P. Sauvé	Même situation	8-1
8	Rob. Al Bri	G. Beauchemin	Il est perdu	10-1

SIXIEME COURSE - AMBLE à réclamer (\$2,000) - BOURSE: \$900
Aussi éligibles: Newark - R. Bouthillier
McQuick - J. Hébert

1	Just Rice	Pas nommé	Bon pied, bon œil...	3-1
2	Shafter Diamond	J. Létourn	Un rival...	7-2
3	Amiable	M. Turcotte	A l'amiable!	4-1
4	Ban Dale	A. Boucher	Chiffre chanceux	9-2
5	Débutante Bri	G. Bardier	Une girouette...	6-1
6	Warpritus	A. Bédard	Avec "la clôtüre"	8-1
7	Santaley	C. Bélanger	Un voisin	8-1
8	Little Bit Moken	F. Langlois	'Faut l'oublier	10-1

SEPTIEME COURSE - TROT-CONDITIONS - BOURSE: \$1,300
Aussi éligibles: Jeb Wynwood - P. S. Guay
Midas Hanover - B. Côté

1	Star Ithaf	N. Bardier	La clef...	3-1
2	Lobelia	P. Koszegi	De la quiniela	7-2
3	Famous Sun	M. Turcotte	La roulette...	4-1
4	Aqua Duke	J. Hébert	Victoire à l'eau	9-2
5	Perfect Mir	C. Pelletier	Une tentative	6-1
6	Armbro Earl	L. Bourgon	N'y touchez pas trop	8-1
7	Adrien Mir	C. St-Jacques	Même commentaire	8-1
8	Jonairo	D. Gillis	Une habitude	10-1

HUITIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE: \$1,200

1	Kim Ash	R. Savignac	Avec opposition	3-1
2	Lester Hanover	C. St-Jacq.	En fera partie	7-2
3	Sorry	D. White	Tout autant	4-1
4	Ensign Frost	G. Bardier	La bête noire	9-2
5	Borderview Earl	M. Lefebvre	Ne pas négliger	6-1
6	Two Mount Babe	R. Grand	Moins certain	8-1
7	Wee Mir	Pas nommé	Pas plus, pas moins	8-1
8	Buby Blackstone	R. Barrieau	Queue de poisson!	10-1

NEUVIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE: \$1,600

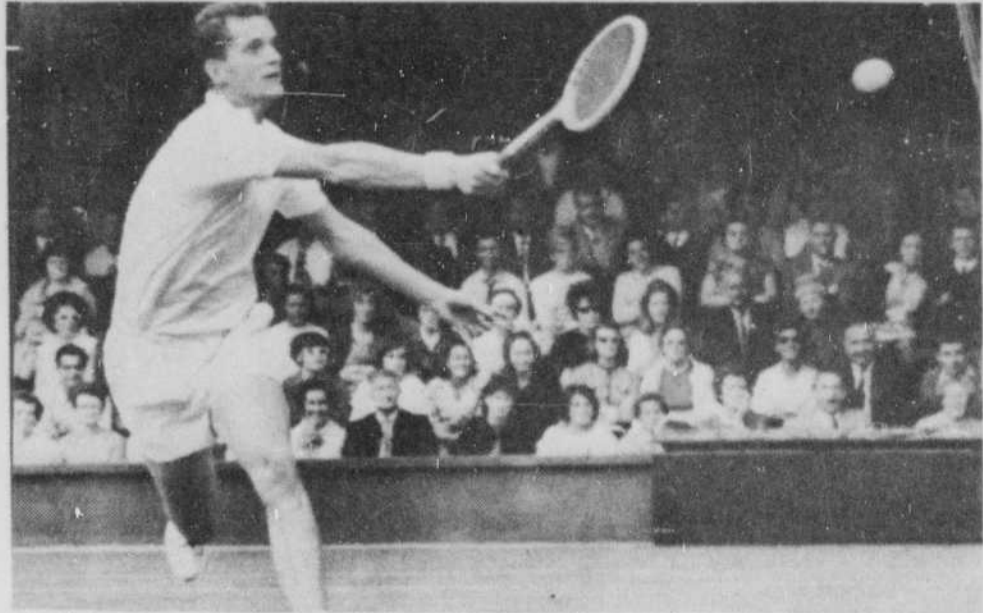
1	Mr. Champ B.	G. Fillion	Une 2e de suite?	3-1
2	Wild Chance	R. Barrieau	Visé la tête	7-2
3	Cagney Hanover	R. Ponton	Peut y voir!	4-1
4	Muncy Again	D. White	Bien placé	9-2
5	F.W. Adios	G. Bardier	Repos salutaire?	6-1
6	Berthmors Bertha	C. Pelletier	Bon conducteur	8-1
7	Captain Forever	B. Côté	Degradé à Caporal?	8-1
8	Leader Lobell	J. G. Brosse	Pad dans le coup	10-1

DIXIEME COURSE - AMBLE à réclamer (\$3,000) - BOURSE: \$900
Aussi éligibles: Tennessee Breeze - G. Fillion
Adios Pierre - M. Bouvrette

1	Little Cherry	A. Gordon	Petite, mais efficace	3-1
2	Buzz Johnston	L. Bourgon	Le trouble fête	7-2
3	Dainty Brooke	S. Grisé	Dans la course	4-1
4	Whele Bun	C. Pelletier	Bien au départ	9-2
5	Speedy Sam	J.C. Gauthier	Manque de vitesse	6-1
6	Mighty Kawartha	G. Raym.	N'en tiendra pas	8-1
7	Letta Worthy	J. Gordon	Pas plus que l'autre	8-1
8	Wilma's Roy	L. Turcotte	Pour les Flintstone!	10-1

A Wimbledon

Bungert en finale



Wilhelm Bungert est le premier Allemand en 30 ans à atteindre la finale de la classique de Wimbledon. Il affrontera le jeune Australien Jbn Newcombe, qu'il n'a jamais pu vaincre jusqu'ici. Mais les surprises ont été si nombreuses cette année à Wimbledon que les experts sont plus que perplexes quant au résultat de ce match.

LONDRES - Roger Taylor n'a pu réaliser hier le rêve que faisaient 15,000 Britanniques sur le court central de Wimbledon: être le premier joueur Britannique à arriver en finale de Wimbledon depuis Bunny Austin qui fut le dernier en 1938.

En effet après une partie qui dura deux heures dix, Roger Taylor fut battu en cinq sets, 6/4-6/8-2/6-6/4-6/4 par l'Allemand de l'ouest Wilhelm Bungert.

Celui-ci qui est âgé de 28 ans avait été auparavant demi-finaliste à deux reprises, mais atteinte la finale pour la première fois de sa carrière.

Ce sera d'ailleurs la première fois qu'un Allemand jouera la finale depuis 30 ans Godfried Von Cramm avait été finaliste en 1937, battu par l'Américain Don Budge.

RESULTATS DES MATCHES JOUES HIER A WIMBLEDON, SIMPLES - MESSIEURS, DEMI-FINALES:

Wilhelm Bungert (Allemagne) bat Roger Taylor (G-B) 6-4, 6-8, 2-6, 6-4, 6-4.

John Newcombe (Australie) bat Nicola Pietrangeli (Yougoslavie) 9-7, 4-6, 6-3, 6-4.

DOUBLES - MESSIEURS, QUARTS DE FINALE:

Emerson - Fletcher (Aust.) battent Krishnan - Mukerjee (Inde) 6-4, 6-2, 6-2.

DOUBLES - DAMES, QUARTS DE FINALE:

Mme King - Casals (E-U) battent Miles Krantzee - Melville (Aust.) 6-1, 6-3.

DOUBLES - MIXTES, 3EME TOUR:

T. Roche - J. Tegart (Aust.) battent N. et C. Kalogeropoulos (Grèce) 6-1, 6-1.

R. Lutz - R. Casals (E-U) battent P. Curtis - M.A. Eisel (E-U) 6-4, 6-4.

E. Scott - C. Hanks (E-U) battent P. et M. Rodriguez (France) 8-3, 1-6, 6-3.

F. McMillan - A. Van Zyl (Afr-Sud) battent G. Garner - M. Godwin (A-S) 8-6, 6-4.

Le 1er match des Alouettes, ce soir

C'est ce soir, à 8 hrs., au stade McGill que les Alouettes de Montréal disputent leur premier match de football de la campagne 1967.

Il s'agira d'une joute inter-équipe opposant les Rouges aux Blancs. Les recettes de la partie seront versées à l'Association de Football du Québec (Q.R.F.U.).

Les amateurs auront ainsi

l'opportunité de voir à l'oeuvre les nouveaux joueurs des Alouettes dont le réputé Dave Lewis, un quart-arrière qui peut aussi évoluer comme demi.

Les vétérans seront aussi le sujet d'une attention particulière, surtout George Bork qui est actuellement considéré comme le quart no. 1 de l'équipe.

Bork sera d'ailleurs le quart-arrière des Rouges mais il partagera la besogne avec Ron Edwards et Bob Amer. Leurs pilotes seront Kay Delton et Ed Buckley.

Chez les Blancs, les instructeurs Ralph Goldston et Bob Griffin auront recours aux services des quarts Carol Williams et Dave Lewis.

Un match de pratique qui devra quand même s'avérer assez intéressant.

Il s'agira d'une joute inter-équipe opposant les Rouges aux Blancs. Les recettes de la partie seront versées à l'Association de Football du Québec (Q.R.F.U.).

Les amateurs auront ainsi

Jackson absent

OTTAWA - Il faut du temps et beaucoup d'argent pour monter un club champion mais les Rough Riders d'Ottawa sont à constater présentement que ça coûte encore plus d'argent afin de maintenir ce club champion.

Pour la troisième journée consécutive, hier, les titulaires de la Conférence de l'Est ont tenu leur pratique quotidienne sans les services du réputé quart-arrière Russ Jackson, plus une douzaine d'autres joueurs qui n'ont pas encore apposé leur signature au bas d'un contrat.

Jackson ne le cache pas: il réclame une très forte augmentation de salaire cette année. Et Russ est dans une position avantageuse pour discuter affaires puisqu'en 1966 il fut choisi le joueur de football par excellence au Canada et le meilleur quart au pays.

Le jockey français Jacques Fabre montera Courant d'Air, cheval appartenant à M. J.L. Lévesque. Hugo Dittfach, autre jockey de la ville reine, pilotera Blenheim Park, appartenant à E.P. Taylor, et enfin Come By Chance sera confié à Frank Barroby.

Plusieurs amateurs ont assisté à l'exercice de Pine Point. C'est le jockey Willie Berg qui a monté le cheval. Il a travaillé son mille de la façon suivante: 36 secondes pour les trois furlongs, 49 au demi-mille, 1:02.2 après 5 furlongs, 1:16 aux trois quarts, 1:30 après 7 furlongs et enfin 1:44 pour le mille.

L'entraîneur a précisé que le cheval avait été tenu à quelques pieds de la rampe parce que le tracé était un peu détrempe à l'intérieur. Meyer espère que la piste sera rapide pour la course.

PINE POINT AIGUISE SES SABOTS

MONTREAL - Le puresang Pine Point, considéré par la plupart des entraîneurs comme le "cheval à battre" dans la 18e reprise du Derby du Québec a réussi le chronométrage de 1:44 à l'entraînement, hier, en vue du derby. L'épreuve, dotée d'une bourse de \$30,000, aura lieu dimanche après-midi.

L'entraîneur Jerry Meyer était très heureux de l'exercice de son protégé. "Il est prêt pour une course comme il ne l'a jamais été", a dit Meyer.

On sait que Pine Point sera monté par Avelino Gomez, qui viendra de Toronto pour la course. Jusqu'ici, cinq jockeys ont été assignés à des montures pour le derby. Al Coy, le meilleur de Blue Bonnets depuis 5 ans, sera en selle de More of Mort.

Vos épargnes se multiplient plus rapidement avec un

COMPTE SUPER ÉPARGNE

4 1/2%
d'intérêt calculé sur le solde mensuel minimum

CRÉDITÉ TOUS LES 3 MOIS

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

76 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8
Membre: Société d'Assurance Dépôt du Canada

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Houston à Philadelphie, 8:05 p.m., clair.

San Francisco à New York, 8 p.m., nuageux.

Los Angeles à Pittsburgh, 8:05 p.m., nuageux.

Chicago à Atlanta, 8:05 p.m., nuageux.

Cincinnati à St-Louis, 9 p.m., clair.

G. P. Moy. Diff.

St. Louis	46	30	605
Chicago	46	31	597 1/2
Cincinnati	44	36	550 4
Atlanta	40	37	519 6 1/2
S. Francisco	41	38	519 6 1/2
Pittsburgh	38	36	514 7
Philadelphie	38	38	500 8
Los Angeles	33	44	429 13 1/2
New York	29	45	392 16
Houston	29	49	372 18

*-stes non inclus.

LIGUE AMERICAINE

Détroit à Cleveland, 7:30 p.m., clair.

Washington à Kansas City, 8 p.m., clair.

New York à Minnesota, 9 p.m., clair.

Baltimore à Chicago, 9 p.m., clair.

Boston à Californie, 11 p.m., clair.

G. P. Moy. Diff.

Chicago	44	30	595
Minnesota	42	34	553 3
Détroit	41	34	547 3 1/2
Boston	40	35	533 4 1/2
Californie	40	40	500 7
Cleveland	38	39	494 7 1/2
Baltimore	36	40	474 9
New York	34	42	447 11
Kansas City	35	44	443 11 1/2
Washington	33	45	423 13

fraîcheur pétillante

Vive Perrier, l'eau de source "naturellement pétillante", gaie, spirituelle, enjouée. Perrier, toujours de bon ton, en toutes occasions.

Tout ce qui est déjà bon à boire, se marie bien et se boit mieux avec Perrier.

Ce printemps, cet été, vos invités voudront se désaltérer, rapidement, à la régale, ou en sirotant longuement leur verre. Peu importe, Perrier leur conviendra à merveille.

Pour vos prochaines réceptions, mettez Perrier en tête de liste et servez souvent, servez beaucoup d'EAU PERRIER, la délicieuse eau de source naturelle, l'aristocrate des eaux de table.

le "mixer" inimitable.

IMPORTÉE DE FRANCE

perrier
EAU PÉTILLANTE NATURELLE

LE SEC DES SECS

Corby's EXTRA DRY LONDON DRY GIN

DANS LA BOUTEILLE QUI NE GLISSE PAS

H. Corby Distillery Limited
Montréal

Marchandises offertes
à prix du tonnerre!

VOICI

Des aubaines
invraisemblables!



L'UNIQUE

JOUR-J

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

VALEURS COLOSSALES PAR TOUT LE MAGASIN!

Dites-le à vos amis... le "JOUR-J" est une extraordinaire occasion d'économiser! MARCHANDISE nouvelle et avant-saison à prix hors concours! Sachez en profiter! Commandes téléphoniques acceptées dès 8 heures ce matin jusqu'à 10 heures ce soir

COMPOSEZ: 842-6171

BUFFET FROID "JOUR-J" À LA SALLE MAISONNEUVE

Faites vos emplettes en toute aisance! Dégustez les hors-d'oeuvre, fromages, viandes, salades, desserts, etc. de notre buffet froid qui sera ouvert à partir de 11 h a.m. jusqu'à 8 h p.m.

Billets: adultes 2.50 ch. - enfants 1.24 ch.

- SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
- COMMIS SURNUMÉRIRES... CAISSES ADDITIONNELLES POUR CETTE OCCASION
- ACHATS SPÉCIAUX POUR VOUS FAIRE ÉCONOMISER. PROFITEZ-EN!

- 7 ÉTAGES POUR MIEUX VOUS SERVIR
- VOYEZ LES NOMBREUX SPÉCIAUX NON ANNONCÉS DANS TOUS LES RAYONS. VENEZ TÔT.
- RECHERCHER LES COMMIS ARBORANT LE RUBAN "JOUR-J"

N'oubliez pas... Dupuis est situé à 2 pas seulement du métro. Chez Dupuis tout a été mis en oeuvre pour faciliter vos achats!

COMPOSEZ:

842-6171

Si occupé: 842-5151 dès 9h.30 ce matin

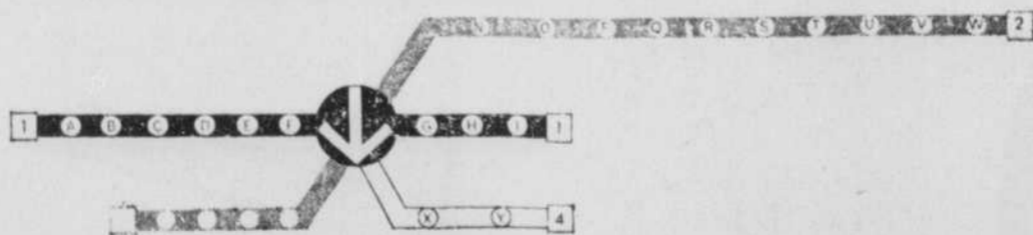
UN JOUR SEULEMENT

VOTRE CRÉDIT EST BON CHEZ DUPUIS

Procurez-vous votre carte de crédit Dupuis - Renseignements 6e étage. En raison de l'importance de cette vente, veuillez nous accorder quelques jours de délai pour la livraison.

TOUTES LES LIGNES DU MÉTRO MÈNENT DIRECTEMENT CHEZ DUPUIS

Quel que soit l'endroit où vous demeurez à Montréal: Ouest, Est, Nord ou Sud, le métro vous conduit en peu de temps à la station Berri-DeMontigny et déjà, vous n'êtes plus qu'à 2 pas du grand magasin à l'accent français... DUPUIS!



STATIONNEMENT FACILE, RAPIDE

Taux spéciaux DUPUIS aux 2 parcs de stationnement rue De Montigny (à 2 pas du magasin) rue Saint-Christophe (en face du magasin).

.20 pour la première heure (complétée ou non) **.15** chaque heure additionnelle (complétée ou non)

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 10 HEURES

Pourquoi pas chez Dupuis... 7 ÉTAGES POUR ÉCONOMISER

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE CATHERINE, MTL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 -- HRES: 9 H. 30 À 5 H. 30 - OUVERT CE SOIR JUSQU'À 10 H. ET VENDREDI 9 H.

1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 -- HEURES: 9 H. 30 À 5 H. 30 - OUVERT LE SOIR, JEUDI JUSQU'À 10 H. ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30